

**REGARDS DE JEUNES
SUR LES DISCRIMINATIONS**



Edito # 2

État des lieux # 4
 Portrait de l'immigration # 4
 Portrait des inégalités sociales # 5

ALSACE

État des lieux # 6
Les assos du réseau # 7

Les discriminations vues par les étudiants de Strasbourg # 8
Et les gosses.

Paroles d'une enfant d'immigrés en grande école # 11
Et les gosses.

AQUITAINE

État des lieux # 13
Les assos du réseau # 14

Les cadets de la République, promo bordelaise # 15
Association des Nigériens de Bordeaux.

Les universités françaises et les discriminations # 16
Africap

ILE-DE-FRANCE

État des lieux # 17
Les assos du réseau # 18

Le monde de l'entreprise : agir sur les méthodes de recrutement # 20
Urbaine

Discrimination à l'embauche : la justice s'en mêle # 21
Poire Rouge

Chanter contre les discriminations : le regard des autres # 22
RIP

La Halde, modificateur de conscience # 23
Comité éditorial d'Animafac

MIDI-PYRÉNÉES

État des lieux # 24
Les assos du réseau # 25

Ségrégation spatiale en milieu étudiant # 26
Association des étudiants sénégalais de Toulouse

NORD-PAS-DE-CALAIS

État des lieux # 27
Les assos du réseau # 28

Des cadets de la République à l'éducation nationale # 29
TNC Insertion

Influences et descendances dans les familles immigrées # 30
Association des étudiants congolais de Lille

RHÔNE-ALPES

État des lieux # 32
Les assos du réseau # 33

À la rencontre des jeunes de la Duchère # 34
BDE de l'IEP de Lyon

Lilian Thuram : " Lutter contre le racisme de façon positive " # 35
L'Écornifleur

Discrimination et reproduction des élites en milieu scolaire. RAPP

Edito et introduction # 37
 Expériences et luttes des établissements du supérieur # 38
 Accès à l'enseignement supérieur : les attentes du secondaire # 40
 Parcours particuliers contre les discriminations # 42

Conclusion # 44

REGARDS DE JEUNES SUR LES DISCRIMINATIONS. JUILLET 2006. **ENQUÊTE-REPORTAGE DIRIGÉE PAR** ANA LUTZKY ET CÉLINE AUMONT. **ONT COLLABORÉ :** JÉRÉMY AUMOSINI, ABDOUL ANNE, MAGALI BOTTERO, JIHEN CHANDOUAL, PATRICE CORREA, L'ECORNIFLEUR, ANIGE KONGO KONDE, SAMY LABBURE, CAMILLE LORET, MARIAM N'DOUR, NIKODEM, ELISA PEREZ, ADAHOU RABANI, PAULINE SAUREL, ALISON THANGHE. **SECRETARIAT DE RÉDACTION :** CÉLINE AUMONT, ANA LUTZKY, ELISA PEREZ. **REMERCIEMENTS À** GUILLAUME MIERZI DU HAUT CONSEIL À L'INTEGRATION, ABDELKRIM BRAHINE DE RESPECT MAG, MARYLINE GONDART D'IMS-ENTREPRENDRE ET MONIQUE BERTOJA DIRECTRICE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MACIF. **EDITÉ PAR :** ANIMAFAC AVEC LE SOUTIEN DU FASILD.



Faire un état des lieux des discriminations ethniques et sociales. Une action nécessaire, enrichissante, urgente. Parce que les associations du réseau Animafac font état de la difficulté à trouver sa place lorsqu'on est jeune, même très diplômé, sur le marché du travail. Parce que le cri d'alarme lancé par les émeutes urbaines de novembre 2006 ont réveillé dans les associations du réseau des échos aux sonorités variées, depuis les associations de solidarités urbaines jusqu'aux associations d'accueil des étudiants étrangers, en passant par les engagés de la culture ou les médias étudiants.

Qu'on n'habite pas le bon quartier ou n'arboire pas les bonnes couleurs, les jeunes sont au premier chef touchés par les discriminations dans la sphère de l'emploi, dans leurs loisirs, leur accès au logement, le chemin qu'ils parcourent de leur domicile à leur université. Les associations étudiantes cherchent quant à elles à renouer le dialogue dans des espaces urbains fragmentés, à mettre de la vie autour des amphis et du sens dans identités culturelles sinon tentées par le communautarisme et l'isolement. Leurs actions réinjectent de la diversité dans les normes de notre société, dès lors plus tolérante, moins encline à l'exclusion et la peur de la différence. Elles montrent le visage d'une France multiple. Écoutons-les.

Un choix dicté par le contexte.

Nous nous sommes concentrés sur les discriminations ethniques et sociales : celles induites par l'origine réelle ou supposée, ou par le territoire/quartier d'habitation : les jeunes étant en particulier marqués par le thème de l'accès à l'emploi. Pourquoi ce choix ? À cause d'un contexte qui nous interpelle, nous les associations étudiantes, sur tous les plans. Quelques indices parmi tant d'autres, et tout d'abord des chiffres. La HALDE, en un an d'existence, a reçu 2 000 plaintes et en a traité 800. Parmi les 17 critères de discrimination prohibés par la loi et qu'il lui revient de traiter, celui sur l'origine a été le plus fréquemment évoqué (39,6 %). L'écrasante majorité (45 %) des réclamations correspond à une discrimination vécue dans la sphère de l'emploi.

Autre exemple : dans une étude menée pour l'Observatoire des discriminations en 2005, le sociologue Jean-François Amadieu a tenté d'établir un état des lieux des discriminations par le biais d'un testing à l'emploi de grande échelle. Des milliers de CV ont été envoyés dans différentes entreprises. Un homme blanc "standard" reçoit 75 % de réponses positives. A diplôme égal, les personnes au nom à consonance maghrébine sont la deuxième catégorie de candidat la plus discrimi-



minée avec 14 % seulement de réussite. Les habitants de quartiers "difficiles" subissent également les préjugés des employeurs avec 45 % de demandes d'entretiens. Racines, nom et physiques "étrangers", milieu social défavorisé, lieux d'habitation peu recommandables... Les jeunes issus de l'immigration et des zones sensibles rassemblent toutes les caractéristiques du parfait candidat à la discrimination.

Dernier indice enfin, les termes de l'appel, un parmi de nombreux autres lancés cette année contre la stigmatisation des jeunes, écrit par le média *Ma cité va changer* : "Mot de passe pour la galère : C.N.I.P.T. Couleur, Nom, Prénom, Territoire."

Enfin, ce choix nous a été dicté par un contexte politique plus global qu'il nous faut aussi mentionner pour bien comprendre le cadre dans lequel s'insèrent les reportages.

A l'échelle française, le choc du 21 avril 2002 et l'enjeu sécuritaire, qui semble s'inviter à la prochaine campagne présidentielle, sont prégnants. Un contexte de mobilisation générale s'est traduit par un nombre important d'études sur les discriminations, débouchant sur des propositions qui ont fait débat : CV anonyme, dispositifs dans l'enseignement supérieur ou dans les entreprises ; et sur une volonté politique : création d'un ministère de l'égalité des chances, ou de la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE).

Au niveau européen, l'embrasement des banlieues de novembre dernier avait gagné les frontières. Le vieillissement des populations induit un nouveau rapport démographique en défaveur des jeunes. La peur de l'entrée de la Turquie est révélatrice également, tout comme la relative fermeture des frontières à l'immigration.

Au niveau mondial enfin, le choc induit par le 11 septembre 2001 dessine une nouvelle ligne des relations internationales, faisant

entrer de nouveaux fronts dans l'imaginaire collectif : vis à vis du terrorisme, mais plus insidieusement vis-à-vis de la religion musulmane. Le 11 septembre pose la question même de l'intégration, du fait que les terroristes étaient américains, jeunes, qualifiés et, en apparence, parfaitement intégrés.

Le parti-pris du Patchwork

L'idée est simple : dresser un état des lieux des discriminations dans les grandes villes de France par la réalisation d'une enquête-reportage, faite par des associatifs étudiants. Le parti pris est qu'à Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Toulouse, de jeunes associatifs partent à la découverte de leur ville sous l'angle des discriminations ou des initiatives de lutte contre les discriminations qui y ont lieu.

Leur expérience associative et de vie a donc toute son importance, à la différence de reportages classiques où l'auteur d'efface derrière son sujet. L'appel du terrain apporte d'ailleurs une fraîcheur qui manque aux articles de presse les plus professionnels. La forme également se veut originale : à côté d'un instantané géographique des caractéristiques d'immigration et d'inégalités sociales de leur région, partie "étude", de l'enquête, les participants ont mené des reportages de terrain. Cette deuxième partie constitue l'essentiel de l'approche vivante pour appréhender le phénomène des discriminations : révéler des actions, un resenti, des problématiques spécifiques à chaque région. Poser des questions, confronter des points de vue, des imaginaires, et aussi revenir sur des dispositifs existants pour en évaluer la portée, une fois être allé voir concrètement sur place leur fonctionnement.

Pour la partie étude, l'atlas-synthèse de l'immigration et des inégalités sociales, par région, est, quant à lui, plutôt conçu comme une

positive. Par ses capacités d'action et sa rapidité, la HALDE oblige tout recruteur, bailleur ou patron de disothèque à se poser à tout instant la question " suis-je en train de commettre un acte discriminatoire ? "

■ **La question du territoire** est diversement posée. **Patrice à Bordeaux**, rapporteur d'un colloque de chercheurs sociologues, fait état d'une université comme territoire d'ethnicités et de discriminations territoriales. **Abdoul Anne à Toulouse** montre les méfaits de la catégorisation spatiale, quand le logement étudiant astreint à un environnement cloisonné. Tandis que **Jérémy et Samy à Lyon** dénoncent un déterminisme géographique dans l'enseignement.

■ **La police est un autre thème fort** de cet état des lieux. Tandis que le reportage de **Camille à Lyon** donne la parole aux jeunes lassés des contrôles policiers réitérés, **Alison à Lille et Adamou à Bordeaux** montrent que ce corps de métier s'engage sur la voie de la diversité, grâce entre autres au dispositif des cadets de la République.

■ **Le questionnement du modèle républicain** est présent dans nombre de reportages. Faut-il accepter que la France, toute républicaine qu'elle est, n'est pas incolore ? " Plus le temps passera, plus il sera difficile de déterminer l'origine d'un individu en France. Il serait donc plus apaisant de reconnaître une fois pour toutes que la communauté nationale comporte des Français blancs, noirs, maghrébins, asiatiques ", dit Laurence Mehaignerie, coordinatrice du lancement de la Charte de la diversité pour l'Institut Montaigne. Avec une interview de Lillian Thuram en pourfendeur du racisme anti-noir, le journal étudiant **L'Écornifleur à Lyon** pose la question d'une France changeant de modèle, et se dirigeant vers une conception des minorités à la nord-américaine.

■ **L'image enfin se taille sa place dans les reportages**, dernier corollaire de la question du regard des autres, des préjugés et des stéréotypes. " Tout est une question d'image ", dit l'une des étudiantes interviewées à **Strasbourg par Jihen et Adrien**. **Jérémy et Samy à Lyon** appellent aussi à se méfier du merveilleux " coup de comm' " que peut représenter pour une entreprise ou une institution publique le filon de l'égalité des chances. Après les images promotionnelles exploitées par les affiches publicitaires, de grandes marques exposent désormais de jeunes visages souriants aux origines métissées, révélant au grand jour cette richesse jusqu'à présent ignorée de la France. Un signe de changement, mais qu'ils ne prennent pas pour argent comptant.

■ **L'assignation identitaire, est dénoncée de façon véhémente** par **Nikodem à Paris**, qui a spécialement composé dans le cadre de cet état des lieux une chanson de rap. " Le regard des autres ", refusant des raccourcis tels que " juif égal riche, musulman égal terroriste. " Je suis de banlieue donc je brûle des voitures, je suis musulmane donc je pratique l'excision, etc. : **Jihen à Strasbourg** ou **Camille à Lyon** soulignent le rôle des médias et des rumeurs qui véhiculent les clichés vécus de façon très concrète et cruelle.



légende aux reportages.

Des reportages et autant de questions

Les étudiants qui ont mené les reportages de cet état des lieux ne sont pour la plupart ni des journalistes, ni des sociologues rompus aux techniques de l'enquête. Leurs prises de position électorales posent néanmoins des questions centrales pour l'élaboration d'un état des lieux des discriminations aujourd'hui en France. Des questions qui entrent en résonance les unes avec les autres.

■ **La première question est celle de l'emploi.** En particulier celle du tenace plafond de verre auquel nombre de jeunes se heurte à l'heure des recherches de stage et de premier boulot. Tandis que le reportage de **Camille à Lyon** met en lumière le phénomène de l'auto-censure et de désespoir des jeunes vis-à-vis de l'emploi dans les quartiers défavorisés, à **Lille**, **Ange** interroge le rôle de l'environnement familial et de son éventuelle discrimination, dans cette auto-censure et dans le parcours des enfants issus de l'immigration. Le reportage de **Pauline à Paris** met sur le tapis la question des discriminations dans l'accès à l'emploi, et des moyens à la portée des employeurs pour lutter contre. Compter ses salariés faisant partie d'une minorité visible, au patronyme dérangeant ou habitant le mau-

vais quartier est l'expérience que tentent depuis peu les entreprises signataires de la charte de la diversité. Quitte à remettre en cause l'interdiction républicaine des statistiques ethniques. En couvrant le procès Adecco, **Magali à Paris** pose quant à elle la question des conditions mêmes de travail de ces " minorités. " Elle montre la limite où ces mêmes fichiers contenant les caractéristiques physiques ou d'origine des salariés versent dans un dessein contraire à la diversité.

■ **L'égalité des chances et les moyens d'y parvenir** a également interpellé nos associés. S'il milite pour l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur, le reportage de **Jérémy et de Samy à Lyon**, pointe les dangers de la catégorisation stigmatisante, contre laquelle la République a toujours voulu se prémunir. Quelle alternative à la contradiction insoluble que se révèle être la discrimination positive ? Comment tenter de rétablir une égalité des chances républicaine, sans accentuer par le recensement que cette action cible suppose les préjugés et clivages réducteurs ? La HALDE, que **Mariam a visitée à Paris**, semble réconcilier la lutte contre les discriminations avec l'idéal républicain. En faisant peser une menace morale sur tous plutôt que de privilégier une partie des minorités identifiées comme discriminées, la HALDE permet d'agir dès aujourd'hui sur les mentalités, sans passer par le pragmatisme de la discrimination

Portrait de l'immigration française

Les conditions de vie des immigrés se sont considérablement améliorées : logements plus confortables, meilleurs parcours scolaires, mobilité sociale... Mais de nombreuses inégalités persistent et les immigrés demeurent une population très exposée au chômage et à la précarité.

ressortissants de pays de plus en plus lointains et une baisse radicale des entrées de travailleurs au profit de regroupements familiaux. Conséquence de l'arrivée précoce des immigrés, ces derniers sont, par ailleurs, plus âgés que le reste des Français. On constate enfin une féminisation de cette population.

La répartition géographique des immigrés porte également les stigmates de cette histoire. Venus travailler, ils se sont installés dans les zones demandeuses d'emploi : ils sont deux fois plus nombreux que le reste de la population à vivre dans l'agglomération parisienne, habitent fréquemment les anciennes régions industrielles et sont plus volontiers présents dans les zones frontalières. A l'inverse, les flux migratoires ont délaissé la campagne.

Intégration

Un immigré sur trois a acquis la nationalité française. Ces naturalisations se sont accrues de 50 % entre 1995 et 2003. La part des immigrés étrangers a, elle, baissé de 4 %.

Les plus naturalisés sont, logiquement, les plus anciens. Espagnols et Italiens sont plus souvent Français par acquisition. Mais en 2003, les personnes acquérant la nationalité française étaient représentatives des "nouveaux migrants" : 63,9 % originaires d'Afrique, 16,6 % d'Asie et seulement 14,5 % d'Europe.

C'est sans doute par le biais

La France accueille 4,5 millions d'immigrés. Le chiffre peut paraître important, dans la population n'a pas bougé : ils représentent toujours 7,4 % des habitants de l'hexagone. La majorité des migrants s'est en effet installée dans les trois premiers quarts du XX^e siècle, sur demande du gouvernement français, pour combler des besoins en main d'œuvre. Dans les années 1990, il fait appel à un pays pauvre : l'Italie. Les premières législations sur la nationalité, alliant droit du sang et droit du sol, montrent alors une volonté d'intégrer cette nouvelle composante dans la société. Deux vagues d'immigrations suivent, de 1920 à 1930 puis de 1959 à 1973, amenant des Espagnols, des Portugais et des Maghrébins.

Même si leur proportion diminue, les Européens restent aujourd'hui majoritaires (45 %). Les ressortissants d'Afrique suivent de près (39,3 %), avec un grand nombre d'Algériens et de Marocains. Enfin, les Asiatiques constituent 12,7 % de cette population immigrée avec, notamment, beaucoup de Turcs.

De nouvelles tendances de l'immigration sont visibles aujourd'hui. Tout d'abord l'arrivée de

de leurs descendants que les immigrés ont le plus imprégné la société française. 5 % des moins de 66 ans ont un ou plusieurs parents immigrés. De nationalité et de langue française, leurs enfants peuvent pourtant plus que les autres dans leur parcours scolaire.

Scolarité

Les jeunes immigrés sont considérablement plus diplômés que leurs aînés. Alors que 42 % des immigrés n'ont aucun diplôme, cette proportion n'est que de 6 % chez les 15-29 ans. Un enfant entrant en 6^e sur dix appartient à une famille immigrée. Dans 85 % des cas, ils sont nés en France.

Cependant, même ayant fréquenté la même école maternelle, les enfants d'immigrés restent plus exposés à l'échec scolaire. Un sur trois a redoublé l'école élémentaire, contre seulement un élève sur cinq dans les familles mixtes ou non-immigrées. Ces difficultés se retrouvent dans l'enseignement secondaire : moins d'un enfant d'immigré sur quatre a obtenu le bac sans redoubler, contre près de deux tiers dans le reste de la population. Enfin, ils sortent deux fois plus souvent du système éducatif sans qualification.

Cette exposition à l'échec scolaire s'explique par un environnement social défavorisé : les deux tiers des enfants d'immigrés viennent de familles ouvrières et ont des parents non diplômés. Ils sont plus souvent scolarisés en Zones d'éducation prioritaires (ZEP) : près d'un sur trois contre moins d'un sur dix quand les parents ne sont pas immigrés.

Lorsque les familles sont issues de la même catégorie socio-professionnelle, la tendance s'inverse : les enfants d'immigrés obtiennent plus souvent le bac.



Une étude de l'INSEE sur les projets d'avenir des enfants d'immigrés, montre qu'"avoir des parents immigrés constitue, après l'origine sociale, le déterminant le plus fort du souhait de poursuivre des études supérieures. (...) Le surcroît d'ambition des jeunes d'origine maghrébine et asiatique atteint six points."

Leur ambition a pourtant des limites : ils sont deux fois moins nombreux à souhaiter intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles et n'envisagent souvent pas de postuler dans des écoles payantes en raison des faibles revenus de la famille. L'intégration a aussi ses limites puisque, quelques soient les succès scolaires durement acquis, la barrière de l'accès à l'emploi reste plus dure à franchir.

Chômage

En 2002, le taux de chômage des immigrés s'élevait à 16,4 %, le double de celui des non-immigrés. Cet écart ne s'explique pas seulement par la position sociale. Certes, les immigrés occupent plus souvent des emplois non-qualifiés, premiers touchés en période de crise. Mais à catégorie socioprofessionnelle égale, ils restent plus souvent sans emploi. Le faible niveau d'étude ne fournit pas non plus une réponse satisfaisante : 15,4 % des actifs immigrés ayant poursuivi leurs études sont sans emploi contre seulement 5,5 % des non-immigrés.

Les immigrés sont inégalement touchés par le chômage selon leur pays d'origine. Les minorités "visibles" arrivent en tête du peloton des chômeurs : Maghrébins, Noirs africains, Turcs... Plus d'un sur cinq n'a pas d'emploi. A l'inverse, les Espagnols,

les Portugais ou les Italiens ont un taux de chômage parfois inférieur à celui des non-immigrés.

Logement

Faibles revenus, travail précaire, chômage... Les ménages immigrés ne peuvent fournir de gros efforts financiers pour leur logement. Conséquence logique, seuls 35 % sont propriétaires, contre 57 % des ménages non-immigrés. La majorité se retrouve donc locataire, à 32 % dans un logement du parc social. Là encore, les inégalités entre pays d'origine sont criantes : la moitié des familles maghrébines habitent un HLM, la moitié des familles européennes sont propriétaires.

Même si le confort des logements sociaux s'est amélioré et que tous les appartements sont aujourd'hui équipés du confort sanitaire minimum, les conditions de vie restent difficiles. À commencer par la taille des logements : 28 % vivent en surpeuplement contre 5 % de la population restante. Les immigrés déclarent deux fois plus souvent avoir souffert du froid, de l'humidité et du bruit.

À l'inconfort relatif des logements s'ajoutent des lieux d'habitation pas toujours paradisiaques. Concentrés dans les agglomérations urbaines aux loyers élevés, les immigrés ont dû s'exiler vers les zones périphériques ou les centres-villes désertés. Ils constituent aujourd'hui 16,5 % de la population des Zones urbaines sensibles (ZUS). C'est plus de deux fois leur part globale dans la population.

Discriminées pour leurs origines, ces populations des "quartiers" subissent aussi les préjugés sociaux liés à leur lieu d'habitation, identifié comme explosif.

Les inégalités

> 19 % des actifs disent avoir été témoins d'un acte de discrimination à l'embauche lié aux origines.

> Au bout de trois ans de vie active, les jeunes français d'origine maghrébine titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont une probabilité 1,6 fois plus forte d'être au chômage que leurs homologues d'origine française. Les enfants d'immigrés d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est sont également pénalisés, mais de façon plus variable.

> Après cinq ans sur le marché du travail, le chômage touche 20 % des jeunes Noirs et d'origine maghrébine, 13 % des Français dont au moins l'un des parents est né en Europe du Sud ou en Asie du Sud-Est et 10 % des Français d'origine.

> Selon une enquête menée par la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) entre décembre 2005 et janvier 2006, auprès de 31 000 jeunes de 15 à 30 ans, 46 % des jeunes disent regretter leur orientation. 33 % des jeunes demandeurs d'emploi n'ont pas travaillé depuis leurs études. Presque un chômeur sur trois (29 %) a le sentiment d'être victime de discriminations.

SOURCES

- > RESPECT MAG. N° 10. MAI 2006
- > OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

socialles en France et en chiffres

Les revenus dans les cités

> Si la situation est explosive dans les quartiers sensibles, c'est aussi que l'écart de niveau de vie est considérable avec le reste du pays. Le revenu moyen des ménages pour l'ensemble de la France est 50 % plus élevé que le revenu moyen de ceux qui habitent dans les zones urbaines sensibles, 2 370 euros contre 1 580 euros mensuels. Derrière les marques de vêtements des jeunes se cache une situation sociale dégradée du fait du manque d'emploi. Les cités sont marquées par la pauvreté de façon bien plus importante que sur le reste du territoire. Dans certains d'entre elles, la part de bas revenus (inférieurs à 455 euros mensuels) dépasse 50 % et atteint parfois 60 %, comme à Marseille, Toulon ou Perpignan. Au total, 40 % des ménages disposent de bas revenus dans un cinquième des 656 zones étudiées par l'Observatoire des zones urbaines sensibles.

Nombre de ménages fiscaux	Taux de ménages non imposables (en %)	Revenu fiscal moyen par ménage (en euros)	Revenu fiscal par unité de consommation (en euros)
1 435 988	57	19 005	10 540
13 036 644	37	29 527	18 135
23 336 863	40	28 433	17 104

Source : données : Observatoire des zones urbaines sensibles - Rapport 2005 (dernière mise à jour)

Le chômage dans les quartiers dit sensibles

> Quel est l'effet du niveau de diplôme sur la probabilité d'être au chômage ? Et cet effet est-il le même dans les quartiers dit sensibles que dans le reste du territoire ?

Première constatation, le diplôme protège en effet, et plus il est élevé, plus le taux de chômage s'abaisse, jusqu'à BAC+2 en tout cas. La différence entre les habitants des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et les autres reste cependant très significative. Pour tous les niveaux de formation allant du BEPC au Bac, les taux de chômage sont donc environ deux fois plus élevés dans ces zones qu'au niveau national.

Seconde constatation, plus étonnante, la protection offerte par un niveau élevé de diplôme produit, dans les ZUS, des effets très différenciés selon le sexe.

Niveau de formation	Hommes en ZUS		Hommes hors ZUS		Femmes en ZUS		Femmes hors ZUS	
	Taux de chômage	Ratio	Taux de chômage	Ratio	Taux de chômage	Ratio	Taux de chômage	Ratio
Aucun diplôme ou CEP	83,1	100	65,8	100	73,0	100	68,5	100
BEPC seul	63,6	76,4	57,6	87,5	62,9	86,0	72,0	105,0
CAP BEP ou équivalent	67,3	80,9	56,1	85,1	60,3	87,7	50,0	73,0
Bac, Brevet professionnel ou équivalent	49,7	59,9	36,7	55,8	28,6	41,8	37,8	55,2
Baccalauréat + 2 ans	65,5	78,9	50,5	76,8	29,2	42,9	55,0	80,3

Source : données : INSEE, enquête Emploi, 2003 (taux de chômage dans les zones urbaines sensibles en 2006)

Taux de chômage en 2003 selon le diplôme le plus élevé obtenu

Niveau de formation	Taux de chômage en ZUS (%)	Taux de chômage hors ZUS (%)
Aucun diplôme ou CEP	25,0	14,8
BEPC seul	21,6	10,9
CAP BEP ou équivalent	17,0	8,6
Bac, Brevet professionnel ou équivalent	17,7	8,7
Baccalauréat + 2 ans	16,8	6,0
Diplômes supérieurs	11,7	7,6
Ensemble	19,6	9,8

Source : données : INSEE, enquête Emploi 2003 (taux de chômage hors ZUS en 2006)

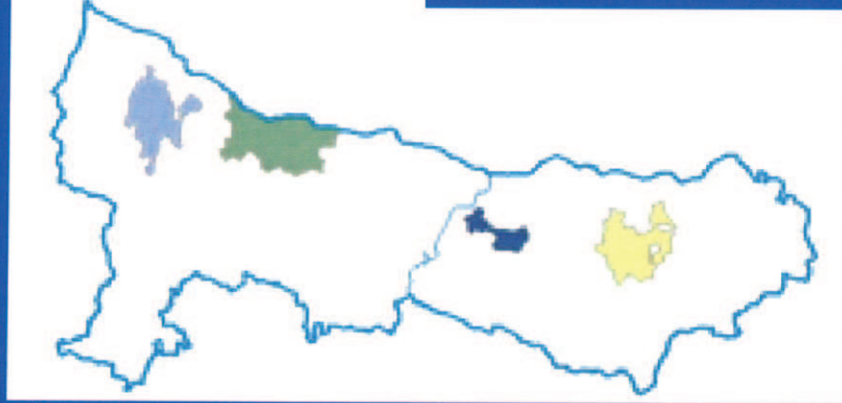
Chômage : le diplôme protège moins dans les quartiers sensibles

Avec un peu plus de 5,6 % de chômeurs, la France masculine des villes qui ne comprennent pas de Zones urbaines sensibles (ZUS) vit quasiment au plein emploi. La situation est toute différente dans ces "ZUS" (4,5 millions de personnes, 10 % de la population), surtout pour les jeunes et les femmes, pour qui le taux de chômage peut dépasser les 40 %.

Ceci s'explique d'abord par l'effet de la ségrégation urbaine. Ces quartiers ont connu le départ massif des couches moyennes, ils concentrent les difficultés sociales et on y trouve des populations ayant plus de difficultés à obtenir un emploi (sur-représentation des catégories populaires, des immigrés, des jeunes et des personnes peu ou non diplômées notamment).

Mais même si l'on prend en compte ces différents facteurs l'INSEE estime que le risque de chômage reste très supérieur dans les ZUS (+ 4,5 points pour les hommes, + 5,7 points pour les femmes). A l'effet "quartier", s'ajoute un "effet origine" : l'écart constaté est aussi une conséquence de la discrimination. Non seulement l'adresse portée sur le CV est stigmatisante, mais les employeurs et agences d'interim opèrent aussi un tri plus ou moins explicite selon l'origine ethnique des postulants.

ALSACE



Bas-Rhin :
HAGUENAU-ROUSCHOUILLER
STRASBOURG

Haut-Rhin :
COLMAR
MULHOUSE

Contrats de ville en Alsace

Immigration et inégalités sociales

Avec moins de chômage et de précarité que dans le reste de la France, l'Alsace se distingue des autres régions de l'hexagone. Région frontalière, elle se différencie également par la composition de sa population immigrée.

Privilegiée l'Alsace ? Si l'on se fie aux chiffres, oui. Portée par la vitalité de ses entreprises et sa position frontalière, la région affiche en effet un taux de chômage spectaculairement... bas : 5,1 %, soit presque moitié moins que celui enregistré au niveau national. Côté pauvreté non plus, les Alsaciens n'ont pas à se plaindre. Même si le nombre de RMIstes a grimpé ses dernières années (+10 % en 2003), le nombre de bénéficiaires d'allocations reste parmi les plus bas de France avec seule 2,2 % de la population concernée.

Cette situation cache néanmoins de fortes disparités. Géographiques d'abord : si la précarité ne touche que 7 % des Alsaciens, ceux qui en sont victimes se concentrent sur trois zones d'habitation. Sur dix personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, sept résident dans les agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

Les jeunes ont été fortement touchés par ce mauvais climat. Leur part dans la population demandant le RMI n'a cessé de croître ces dernières années atteignant un taux de 23 % contre 22 % sur l'ensemble de la France.

La population immigrée a également fait les frais de cette situation. Contrairement à la situation prévalant sur le territoire, l'immigration alsacienne est plutôt récente et donc

relativement jeune. La structure de la population immigrée est sensiblement différente du reste du pays : on trouve 50 % d'Européens, mais ceux-ci viennent plus volontiers d'Allemagne que d'Espagne ou du Portugal. Les Maghrébins y sont sous-représentés alors que les Turcs sont beaucoup plus nombreux : 15 % contre environ 4 % dans le reste de la France.

Les immigrés connaissent un taux de chômage important avec un taux d'activité féminine parfois très bas et des emplois souvent à temps partiel ou précaires. Les postes occupés sont, enfin, moins qualifiés. Cette situation s'explique en grande partie par le niveau d'études plus bas de cette population, mais pas seulement. La déclassification est ainsi plus marquée pour les immigrés que pour l'ensemble des Alsaciens.

Niveau scolaire bas et discrimination à l'embauche ou sur le lieu de travail : l'association Et les gosses, basée à Strasbourg, a étudié ces deux facteurs de moindre intégration de la population immigrée. Ils proposent à la clé des solutions ambitieuses, comme l'aide scolaire pour permettre aux enfants défavorisés d'intégrer des grandes écoles, ou plus radicales comme la discrimination positive.



Union Des Etudiants Etrangers de Strasbourg

L'UDEES a été créée en 2000. C'est une association d'accueil des étudiants étrangers (aide pour les démarches administratives, recherche de logement...). Elle a aussi un rôle de coordination des projets communs aux associations d'étudiants étrangers de Strasbourg. Ne voulant pas être une association communautariste, l'UDEES fait en sorte que les étudiants étrangers rencontrent les étudiants français et leur civilisation.

UMB. 22 rue René Descartes. 67 000 Strasbourg.

Site : www.upees.org

Contact : Vanessa Vieira, présidente de l'association. Tél : 06 64 64 98 30. eupees@yahoo.fr

Association des étudiants Guinéens à Strasbourg

L'AGES est une association d'étudiant(e)s et ami(e)s guinéens de Strasbourg. Elle a pour but de promouvoir des activités sociales et culturelles, d'améliorer les conditions de vie des étudiants et d'établir des relations avec les autres associations.

Chez Monsieur DIALLO. 20 rue westhoffen. 67200 Strasbourg

Site : <http://www.ages.org>

Contact : Fode Nabe. agestrasbourg@yahoo.fr ou nabefode@yahoo.fr



Et les Gosses

Cette association, née en 1992 et composée de 30 membres, a pour objectif de proposer une aide scolaire à domicile aux enfants des quartiers défavorisés de Strasbourg. Au-delà de les aider à faire leurs devoirs, les bénévoles vont dans les familles pour aider les enfants à se réconcilier avec l'école, à acquérir des méthodes.

Et les gosses c'est aussi l'organisation de sorties culturelles pour les enfants : théâtre, sortie nature, après midi récréatives... Le projet de l'année est la lecture (accès aux bibliothèques, prêt d'ouvrages de la bibliothèque de l'association basée à Sciences-po, contes de Noël...).

Voir l'enquête page 8

Chez Adrien Degeorges, 4 rue du Noyer. 67000 Strasbourg
etlesgosses@hotmail.fr

Site : <http://www-lep.u-strasbg.fr/assoc/elig.html>

Contact : Adrien Degeorges, président de l'association.
adriendegeorges@hotmail.com

La discrimination vue par les étudiants de Strasbourg

LES AUTEURS

ADRIEN DESORGES JHEN CHANDOU

Association Et les Gosses

23 et 22 ans, étudiants à l'IEP de Strasbourg



Et les gosses existe maintenant directement dans les quartiers périphériques de Strasbourg par du soutien scolaire à domicile et l'organisation d'activités et de sorties culturelles. Depuis 2005 notre association a pris l'initiative de lancer un cycle de conférences comme signe d'une réflexion sur notre propre action (nos objectifs, le cadre de notre intervention, nos liens avec les institutions). Cette réflexion s'adresse d'abord à nos bénévoles (une quarantaine en 2005/2006), aux autres étudiants qui ont vocation à nous rejoindre à l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, au corps enseignant, curieux du développement d'une telle association et enfin à notre direction, fière de nos activités : l'IEP Paris n'est pas le seul à l'initiative d'actions dans les ZEP. Ainsi le projet d'état des lieux des discriminations a retenu notre attention et nous a amené à diviser notre travail en deux parties. D'abord un modeste micro-trottoir - sans prétention sociologique, scientifique ni représentative - auprès de la population étudiante de Strasbourg. Puis nous avons voulu écrire un entretien plus en profondeur avec Jhen, afin de montrer le parcours d'une étudiante française issue de l'immigration à Sciences-Po Strasbourg. Le micro-trottoir vise d'abord à rendre compte de la perception des discriminations dans la formation initiale, dans l'emploi, dans nos institutions, et enfin à voir les réactions quant aux probables solutions. L'entretien cherche à montrer le regard d'une étudiante française d'origine tunisienne sur sa perception identitaire, son sentiment d'appartenance et l'influence de son parcours à ce sujet.

Enfin, en nous interrogeant sur la diversité à l'écran, nous avons voulu creuser du côté de la charte de la diversité signée par les France 3 régionaux. Notre tentative de rencontrer les responsables de la rédaction et de la communication au sein de France 3 Alsace a, pour le coup, beaucoup moins abouti.

micro-trottoir..

8

Comment expliquer la faible part d'étudiants français issus de l'immigration dans le 3^e cycle ou les grandes écoles ?

Hakima : Ils sont plus tentés par la vie professionnelle, cherchent à entrer rapidement sur le marché du travail à cause de leur éducation. Pour eux l'école a moins d'importance que pour les Français de souche.

Wissal : Je ne suis pas d'accord. Ils ont autant d'ambition que les autres mais il y a un problème d'égalité des chances. Ils n'ont pas assez de possibilités d'accès. En plus ils finissent par accepter cela et se mettent leurs propres barrières, s'auto-censurent.

Que pensez-vous des dispositifs de discrimination positive qui favorisent l'entrée d'élèves de ZEP dans les grandes écoles ?

Wissal et Hakima : C'est une solution mais pas sur critères ethniques. Ce serait mieux selon leur niveau de scolarité.

Comment expliquez-vous les plus forts taux d'échec scolaire dans les écoles des ZEP ?

Wissal : Dans les ZEP, il existe une concentration trop importante de personnes issues de l'immigration et de banlieue, donc pas assez de mixité culturelle et sociale. En plus l'école est dans la banlieue, ils n'en sortent pas.

Hakima : Et puis les profs délaissent les jeunes donc ils n'ont plus d'espoir.

Wissal : Il y a aussi un gros problème d'orientation : les Arabes et les Noirs ont tendance à être orientés vers des BEP ou filières techniques. On les écarte des filières générales.

NDLR : *Wissal raconte qu'en Seconde, elle avait 11,5 de moyenne générale mais 5 en physique chimie. Elle voulait suivre une terminale ES où il n'y a plus de physique chimie. Ses professeurs l'ont soutenue mais le proviseur, qui a refusé de la laisser passer en Première ES, lui a proposé une Première STT... En fin de Troisième, Hakima avait 11,5 de moyenne générale et voulait faire un bac SMS. Or un BEP carrières sanitaires et sociales venait d'ouvrir, il fallait donc le "remplir". Suite à la pression du proviseur, elle finit par accepter ce qu'il lui répétait, à savoir qu'elle n'y arriverait pas en Seconde générale. Aujourd'hui, elles regrettent toutes les deux amèrement. Selon elles, les conseillers d'orientation ont une attitude différente envers les Français de souche et ceux issus de l'immigration africaine.*

Quelle image avez-vous des banlieues en France ? Pensez-vous que les médias en donnent une juste représentation ?

Wissal et Hakima : On en a une mauvaise image à cause des médias qui véhiculent une représentation péjorative. Notre sentiment est plus mitigé. On sait très bien que les jeunes de banlieue ne sont pas tous des délinquants ou des vendeurs de drogue. Certains réussissent très bien, on en connaît beaucoup.

Qu'avez-vous pensé de la crise des banlieues et de la situation de beaucoup de jeunes Français vivant dans des quartiers difficiles ?

Wissal : Les médias ont trop focalisé sur les voitures brûlées et pas assez sur les causes de cette révolte. Ils ont très peu parlé des deux jeunes électrocutés, comme si leur mort n'avait pas d'importance. Cette situation dans les banlieues

est la faute de l'État français et elle est due à un manque de communication entre jeunes et responsables politiques. Les banlieues sont complètement délaissées.

Hakima : C'était un cri d'alarme parmi tant d'autres qui ne sont pas entendus. **Comment expliquez-vous que les chances d'accès à un emploi sont cinq fois inférieures pour un Français issu de l'immigration, à compétence égale ?**

Wissal : La banlieue inspire la peur. Les employeurs font trop facilement l'amalgame entre Français diplômés issus de l'immigration et jeunes de banlieue. De plus, le recruteur fait face aux exigences des clients, il craint de ternir l'image de l'entreprise. Mais je ne parlerais pas de racisme, plutôt de peur fondée sur des préjugés, sur des idées reçues véhiculées par des médias qui vendent de la peur.

Avez-vous déjà ressenti une impression de discrimination quant à un stage, emploi... ?

Wissal : Ma sœur ou mon frère ont plusieurs fois postulé pour un job de caissier au Cora mais contrairement à mes copines françaises de souche pour qui cela marchait sans problème, eux n'ont jamais été embauchés.

Hakima : J'avais été embauchée pour un job d'été dans un supermarché. J'étais la seule d'origine maghrébine. Au bout de trois jours, j'ai été virée sous prétexte que je n'y arriverais pas, que ça allait être trop dur pour moi.

Que pensez-vous des différentes solutions proposées pour lutter contre cette tendance ? Que pensez-vous du CV anonyme ?

Hakima : Le CV anonyme donnerait des chances d'accéder à l'entretien, comme ça la sélection ne se ferait que sur les compétences.

Wissal : Ce ne serait pas une très bonne solution mais ce serait déjà pas mal : de cette manière l'entretien serait possible.

Que pensez-vous du recensement des salariés sur critères ethniques ou territoriaux ?

Hakima : Ce serait un bon instrument pour savoir quelles entreprises discriminent, donc un bon moyen de lutte contre les discriminations à l'embauche. (NDLR : Elle donne l'exemple des handicapés dans l'entreprise : vérification et enquêtes pour voir si les 6 % sont respectés)

Wissal : C'est mauvais de différencier sur la base de critères ethniques et cela n'est pas forcément de la discrimination si une entreprise n'a que des blancs au sein de son entreprise.

Que pensez-vous des quotas ?

Wissal et Hakima : On est bien obligé d'en arriver là.

Quel serait l'apport d'une meilleure représentation des Français issus de l'immigration dans les institutions et les médias ?

Wissal et Hakima : C'est très important. Cela donnerait une bonne image des Français issus de l'immigration.

Et dans les institutions ?

Wissal et Hakima : On se sentirait mieux représenté. Ils ne nous comprennent plus : les politiques ont conscience des problèmes mais n'ont pas de volonté.

Comment définiriez-vous votre sentiment d'appartenance à la société française ?

Hakima : Je me sens pleinement citoyenne française mais à des moments je doute suite à certaines remarques et attitudes à mon égard. Je me sentirai totalement Française lorsque j'aurai ma place dans le monde du travail.

Wissal : Je me sens autant Française que les autres mais avec un plus : ma culture marocaine qui est une réelle richesse.

NDLR : Elles précisent toutes les deux que l'université est un environnement plus favorable car il y a une vraie mixité culturelle et sociale, et pas de remarques désobligeantes des professeurs.

Natacha
20 ans
2^e année dentaire
Française d'origine française

Comment expliquer la faible part d'étudiants français issus de l'immigration dans le 3^e cycle ou les grandes écoles ?

Il faut être courageux pour faire des études et je trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'aides financières alors que les études coûtent cher. Et cela dépend de la situation sociale des parents, il est clair que si certains sont médecins tandis que d'autres sont ouvriers, leurs enfants respectifs ne bénéficient pas des mêmes informations. Les premiers savent déjà comment cela fonctionne.

Que pensez-vous des dispositifs de discrimination positive qui favorisent l'entrée d'élèves de ZEP dans les grandes écoles ?

Je suis contre. Tout le monde est pareil donc pas de traitement différent : ce qu'il faut c'est de la motivation.

NDLR : Il est à préciser la contradiction entre ses deux premières réponses. Elle admet d'abord que la population des banlieues est défavorisée et vit dans une situation différente, plus handicapante pour la poursuite d'études longues, puis elle dit que tout le monde est pareil.

Comment expliquez-vous les plus forts taux d'échec scolaire dans les écoles des ZEP ?

Je ne sais pas trop... Ils n'ont peut-être pas les mêmes chances qu'une autre personne ne vivant pas dans les banlieues, ils ont peut-être plus de problèmes familiaux, plus de problèmes d'intégration, dus à leur culture et leur langue différente. Je pense aussi qu'il ne doit pas y avoir assez d'aides.

Quelle image avez-vous des banlieues en France ? Pensez-vous que les médias en donnent une juste représentation ?

Les médias en donnent une mauvaise représentation. Ils les critiquent beaucoup et véhiculent donc une image négative.

Qu'avez-vous pensé de la crise des banlieues et de la situation de beaucoup de jeunes Français vivant dans des quartiers difficiles ?

Cela montre qu'il y a de graves problèmes sociaux. Beaucoup sont dans le besoin mais ils ne sont pas entendus. De cette manière ils semblent être mieux écoutés par les politiques.

Comment expliquez-vous que les chances d'accès à un emploi sont cinq fois inférieures pour un Français issu de l'immigration, à compétence égale ?

Ça m'énerve, c'est du racisme et je ne vois pas d'autres raisons. Ce sont des préjugés racistes qui se fondent sur ce qu'on voit dans les médias.

Que pensez-vous des différentes solutions proposées pour lutter contre cette tendance ? Que pensez-vous du CV anonyme ?

Pourquoi pas. C'est stupide, mais s'il faut en arriver là...

Que pensez-vous du recensement des salariés sur critères ethniques ou territoriaux ?

C'est une bonne solution pour avoir une idée d'où se trouvent les personnes issues de l'immigration, leur place dans l'entreprise et aussi pour savoir s'il y a de la diversité dans la boîte.

Que pensez-vous des quotas ?

Ça n'est pas une mauvaise idée mais le problème c'est de calculer pour avoir une proportionnalité de la représentation par rapport à la population, tout en ne négligeant pas le critère de la compétence.

Quel serait selon vous l'apport d'une meilleure représentation des Français issus de l'immigration dans les institutions et les médias ?

C'est important, tout le monde a son mot à dire.

Et dans les institutions ?

Oui, aussi, pour mieux agir.

Comment expliquer la faible part d'étudiants français issus de l'immigration dans le 3^e cycle ou les grandes écoles ?

Je ne suis déjà pas d'accord avec la question : il y a un nombre assez convaincant à l'université et dans les grandes écoles, et il y en a de plus en plus. Mais c'est vrai qu'ils sont minoritaires et cela s'explique par différents facteurs. Le premier c'est la consigne d'orientation qui désoriente plus qu'elle n'oriente : elle a tendance à pousser les élèves d'origine africaine vers les filières techniques. Même moi, qui avais 17 de moyenne en Seconde générale, elle a réussi à me parler d'un truc technique, et a tenté de me convaincre d'y aller, mais elle a vite vu que ça ne pouvait pas marcher avec moi ! Autre facteur : la précarité et le manque d'éducation des parents, c'est-à-dire de certains acquis comme la connaissance du fonctionnement du système scolaire, bénéficier d'un certain niveau de scolarité et maîtriser la langue française qui est un autre handicap. Troisième facteur, le phénomène de bande : la banlieue est un cercle vicieux.

Que pensez-vous des dispositifs de discrimination positive qui favorisent l'entrée d'élèves de ZEP dans les grandes écoles ?

Dans l'expression "discrimination positive" il y a déjà une contradiction, une discrimination ne peut pas être positive. Par exemple dans la classe prépa qui a été récemment créée pour les jeunes de banlieue, ils ne restent encore qu'entre eux, donc c'est encore négatif. En fait je suis plutôt contre. Certes les élèves de ZEP partent avec des handicaps mais là, on risque de tomber dans un cercle vicieux : par ce biais, on continue à creuser des écarts. Certes le coup de pouce est nécessaire, mais tout dépend de la nature du dispositif, les élèves risquent sinon de mal le vivre avec des remarques du genre "vous êtes entrés de manière plus facile" ou "parce que vous êtes de la banlieue". Si des dispositifs d'action positive sont mis en place, il faut que cela soit bien réfléchi et bien fait. Selon moi la seule solution c'est de fermer les ZEP et de mélanger tout le monde dans les classes. Et donc, de les envoyer dans les écoles du centre ville et dans les bons lycées.

Comment expliquez-vous les plus forts taux d'échec scolaire dans les écoles des ZEP ?

Dès l'enfance, ils accumulent les handicaps. Ils n'ont pas une culture française. J'entends par là une certaine éducation, la chance de profiter d'un système scolaire que les parents connaissent bien et dans lequel ils pourront guider leurs enfants. Aujourd'hui, le système scolaire n'aide pas quand l'enfant est en difficulté dans les ZEP. Et puis qui dit ZEP dit banlieue, dit jeune issu de l'immigration, et donc parents qui, pour une grande partie, n'ont pas fait d'études et maîtrisent mal le français. L'enfant part avec un handicap s'il a des problèmes d'expression que ses parents ne peuvent corriger. Certes, il n'est pas besoin de langue spécifique pour être bien éduqué, mais c'est un facteur qui peut jouer. De plus, les élèves sont trop nombreux dans les classes, ça n'est pas gérable. Et quand ils ont des lacunes, ils les traitent avec eux jusqu'au lycée parce que l'encadrement est mauvais et l'aide insuffisante. Ensuite, au collège, jouent les effets de groupe, les mauvaises influences, sans compter les profs sans expérience et pas très pédagogues. Les ZEP sont des zones qui ne sont pas assez armées, elles n'ont pas assez de moyens. Elles sont laissées pour compte. On peut dire, qu'elles portent très mal leur nom.

Quelle image avez-vous des banlieues en France ? Pensez-vous que les médias en donnent une juste représentation ?

Je pense en avoir une image plus réaliste que celle qu'en donnent les médias. J'ai vécu dans un quartier périphérique qui était loin d'être une banlieue tout de même et j'ai grandi avec une éducation... Comment dire... Oui, une éducation de type méditerranéenne c'est-à-dire avec le sens de la famille, une ouverture d'esprit, le sens du partage et de l'empathie. Bref une très bonne éducation dont je suis fier. J'ai une image réaliste, avec de bons et de mauvais côtés mais cette vie en communauté, cet esprit familial je suis très heureuse de l'avoir vécu. Cela a vraiment été un environnement très enrichissant, mais qui comporte aussi des effets négatifs et qui n'apporte pas forcément les bonnes bases pour la scolarité. Les médias me font du monde, même les chaînes publiques, que je respecte toujours un temps. Ils n'en donnent qu'une image négative et rentrent ainsi dans une homogénéisation de l'information. Pendant une semaine, ils ne nous montrent que des points négatifs amplifiés et, par miracle, on a un reportage dans le mois qui montre un jeune de banlieue qui a réussi et qui est victime de discrimination. Mais ce sont eux qui sont responsables de cette discrimination, puisqu'ils ont véhiculé une image négative et font que les gens généralisent. Ils vendent de la peur et les gens aiment ça, les montées d'adrénaline ! (rire)

Qu'avez-vous pensé de la crise des banlieues et de la situation de beaucoup de jeunes Français vivant dans des quartiers difficiles ?

Il s'agit d'un reportage de façon plus intelligente au lieu de brûler des voitures. Il faut avouer qu'il y a eu une certaine connerie dans cette crise, un effet de compétition entre les quartiers... Mais ça, il ne faut pas le dire. C'est clairement dû à un ras-le-bol même s'il ne faut pas les victimiser car cela serait trop facile et ne ferait qu'accroître la faiblesse de certains.

Comment expliquer que les chances d'accès à un emploi sont cinq fois inférieures pour un Français issu de l'immigration, à compétence égale ?

Différents facteurs peuvent expliquer ces chiffres. Tout d'abord la surmédiation des événements négatifs et tragiques dans les banlieues qui facilite le développement et la propagation de préjugés sur l'immigré du Sud et donc sur ses enfants. Les personnes issues de l'immigration africaine ont une mauvaise image qui est peut-être



Salima (photo) et Zhora
22 et 19 ans,
Etudes de Psychologie
Françaises d'origines marocaine

● ● ● être due à la colonisation ? Les gens ont peur, et le recruteur qui répond à la demande de l'employeur discrimine. La montée de l'islamisme n'a fait qu'accroître cette peur, et cet amalgame "un Arabe est forcément musulman donc intégriste" fait que les personnes issues de l'immigration maghrébine sont victimes non seulement de leur identité culturelle mais aussi religieuse.

Que pensez-vous des différentes solutions proposées pour lutter contre cette tendance ? Que pensez-vous du CV anonyme ?

Je suis contre. De toute façon, durant l'entretien, le recruteur va bien voir le nom et la tête du candidat : c'est de l'hyppocrisie ! Bientôt, faudra-t-il se cacher le visage pour l'entretien ?

Que pensez-vous du recensement des salariés sur critères ethniques ou territoriaux ?

Ça peut être une bonne solution pour lutter contre les discriminations. Peut-être faut-il en passer par une phase choc où il est nécessaire d'imposer, même si au fond de moi je suis contre ces procédés.

Que pensez-vous des quotas ?

C'est triste d'en arriver là mais, comme je viens de le dire, peut-être faut-il passer par une phase où l'on impose. Je pense que c'est nécessaire pour montrer que les personnes issues de l'immigration sont comme tout le monde, qu'ils sont capables d'assumer des postes à responsabilités.

Quel serait selon vous l'apport d'une meilleure représentation des Français issus de l'immigration dans les institutions et les médias ?

C'est important d'habituer les gens à voir la France telle qu'elle est. Idem pour les institutions où l'on est susceptible de nous voir de façon positive. Tout est question d'image.

Comment définiriez-vous votre sentiment d'appartenance à la société française ?

J'ai une culture marocaine, mais j'ai grandi dans la société française et je suis intéressée par la société dans laquelle je vis. Je me sens Française dans le sens où je suis consciente de vivre dans une société dont je respecte et partage les valeurs et dans laquelle je suis parfaitement intégrée. En réalité je me sens les deux à la fois, Française et Marocaine. J'ai le cœur marocain et le corps français. Moi-même je n'ai pas encore bien défini mon identité, qui est évidemment plurielle. Je suis une Française musulmane qui a baigné dans une culture marocaine. Je suis une métisse de la société française et le résultat d'un mélange de la culture française et marocaine, ce qui est une grande richesse.

Est-ce que vous vous êtes déjà sentie discriminée ? Non pas encore...

Est-ce que votre entourage a influé sur votre parcours scolaire ?

Mon frère est dans une grande école de commerce. Ça a influencé mon parcours : voir des gens réussir, ça motive. ■

Comment expliquer qu'en France, les chances d'accès à un emploi sont cinq fois inférieures pour un Français issu de l'immigration, à compétence égale ?

Salima : Avec des parents immigrés et ouvriers, les chances de départ ne sont clairement pas en faveur des enfants. Les parents pourrissent toujours les pousser à faire des études, ils ne connaissent pas les bonnes filières, ne rencontreront pas les bonnes personnes ; sans compter la faiblesse des moyens financiers parfois.

Zhora : Oui, on doit souvent cumuler un job pendant nos études et c'est la galère. Franchement, je pense que les jeunes français issus de l'immigration sont parfois découragés, s'auto-découragent et n'ont plus les moyens de réussir. Il n'y a pas toujours suffisamment d'intérêt et de connaissances sur les formations : certaines sont carrément inconnues ! Entre le manque de moyens, le manque d'information et l'auto-censure, l'issue est claire : échec plus important, peu d'intérêt pour les études longues et un sentiment d'exclusion plus important.

Que pensez-vous des dispositifs de discrimination positive qui favorisent l'entrée d'élèves de ZEP dans les grandes écoles ?

Zhora : Je pense que c'est nécessaire pour rééquilibrer les chances.

Salima : Oui, mais bon, dans le quartier où j'habitais, il y avait du soutien scolaire gratuit pour ceux qui voulaient. Parfois il y a assez de moyens, et pas assez d'efforts !

Zhora : Je ne suis pas d'accord : lorsqu'on est issu d'une ZEP, les performances ne sont pas maximales, on se pose des barrières...

Salima : Justement, ça donne encore plus envie de s'en sortir !

Zhora : Oui, mais regarde, pour les handicapés par exemple, on deman-

de bien de créer des quotas dans les entreprises, si c'est le seul moyen pour faciliter l'accès aux emplois...

Salima : Ce n'est pas la même chose, le jeune des quartiers n'est pas aussi handicapé...

Zhora : Si, ce sont d'autres formes de handicap qu'on doit traiter !

Salima : Oui, enfin, moi je venais de la campagne à l'origine. J'ai atterri dans une ZEP, c'était un collège pourri : si tu savais les réponses on se moquait de toi, plus t'étais nulle, mieux c'était (rire). Les filles faisaient du dessin en maths. Elles disaient : "C'est pas grave, on touchera le RMI". Moi je voulais m'en sortir, même si j'avais fait un BEP, j'ai fait une Première d'adaptation et j'ai eu mon bac.

Zhora : Mais ce serait pas la première fois qu'on verrait des jeunes au parcours irrécusable se faire ensuite discriminer !

Et le CV anonyme qu'en dites-vous ?

Salima et Zhora : S'il est nécessaire de cacher son identité, c'est que l'image de la personne candidate et ses origines sont importantes pour l'employeur. L'entretien recréera la discrimination. Ce qu'il faut changer, c'est les mentalités.

Qu'apporterait une juste représentation des minorités visibles dans les institutions et les médias ?

Salima : Ce serait plus représentatif, les gens se diraient que leur gouvernement ou leur télé leur ressemblent. Et puis ça motiverait d'avoir des exemples de réussite !

Faites-vous le lien entre les inégalités des chances, certaines discriminations et le développement du sentiment d'appartenance chez certains Français issus de l'immigration ?

Zhora : Je sais pas, j'ai des amies qui, quand elles sont en France, disent qu'elles sont Marocaines, alors qu'au bled, elles se disent Françaises et en sont fières. Pour moi, mes origines sont une richesse. Le fait de connaître une autre langue, une autre culture, ça peut permettre d'être plus ouvert d'esprit.

Salima : Et il faut dire qu'à la base on se sent Françaises : on vit à l'éuropéenne ! Mais à la maison, la culture est différente.

Zhora : Je pense qu'on peut s'adapter au monde et créer son identité française sans renier ses origines.

Salima : Et ceux qui n'y arrivent pas sont ceux qui ne sont jamais sortis du quartier, à fréquenter toujours les mêmes gens. En étant étudiantes, nous, on a eu la chance de s'ouvrir de nouvelles relations. Les autres ne bougent pas !

Quel a été votre sentiment sur la crise des banlieues ?

Zhora : C'était clairement un moyen de dénoncer des exclusions.

Salima : Mais ceux qui brûlaient les voitures n'avaient pas fait d'études !

Zhora : Et puis surtout on n'a interviewé que les lascar.

Salima : Ben oui, de toute façon, j'en connais parmi mes camarades de classe au collège qui disaient : "l'école c'est pour les bouffons". Ils auraient dû manifester pacifiquement au lieu de s'en prendre à la propriété des autres.

Zhora : Moi je pense qu'il faut améliorer la situation dans les quartiers. Il ne faut plus de banlieues ! Leurs habitants doivent se sentir comme les autres. Pour ça il faut travailler sur le logement et éviter que se concentrent des personnes des mêmes origines ethniques et sociales. Cela permettrait d'accepter l'autre. ■

Jihen Chandoul a 20 ans. Filles d'immigrés tunisiens, elle a aujourd'hui intégré l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg. Récit d'un parcours exemplaire.

Avais-tu déjà des proches (famille, amis...) qui étaient entrés dans une grande école ou avait atteint un 3^e cycle de l'enseignement supérieur ?

Oui. Une de mes sœurs est devenue professeur de Français : c'est elle qui nous a ouvert la voie vers les prépas. Mon frère, lui, a fait une prépa scientifique, puis a intégré une école d'ingénieur : de la même façon, ma sœur a fait une prépa bio. En fait c'est mon frère qui m'a donné envie de préparer les concours de Sciences-po. Il m'a donné de la documentation et j'ai fait une prépa littéraire puis je suis entrée à l'IEP. Ça prouve que l'accès à l'information est primordial.

Quelle préparation avais-tu suivie et estimes-tu avoir rencontré les bonnes personnes ?

J'ai suivi une classe préparatoire littéraire option Sciences-po. Comme je l'ai dit, c'était surtout grâce à mes frères et sœurs. J'avais également une voisine qui était au même lycée que moi en prépa ; elle a ensuite réussi le concours de l'IEP Lyon.

Quelle est la position de tes parents concernant tes études : t'ont-ils toujours encouragée, compris-ils et acceptent-ils toujours tes choix ?

Mes parents m'ont toujours motivée et considèrent que les études sont primordiales. Ils n'ont pas eu la chance d'aller très loin dans leur scolarité et ils le regrettent beaucoup. Ils comptent beaucoup sur nous et veulent qu'on fasse de grandes études. Mais je pense que le parcours de ma sœur a beaucoup influé sur nous : quand le premier réussit bien en général les autres suivent. C'est la position de toute ma famille qui importe ici. Mes parents nous ont toujours suivis pendant notre scolarité (notes, devoirs), et surtout, ils nous répétaient qu'ils étaient prêts à tout financer, peu importe le coût.

Qu'est-ce qui t'a frappée en arrivant à l'IEP quant à la représentation des étudiants français issus de l'immigration maghrébine ou noire africaine ?

La première fois que je suis rentrée dans l'amphi, j'ai cherché des étudiants d'origine maghrébine. J'étais

assez surprise, puis déçue de voir que j'étais ultra minoritaire : 2 sur une promo de 150. En prépa, on était quand même plus nombreux.

As-tu le souvenir de commentaires, de questionnements quant à tes origines de la part d'autres étudiants ? Si oui, de quels ordres étaient ces commentaires ?

Au début on m'a prise pour une étudiante étrangère. Certains, par ces remarques, considéraient que c'était anormal qu'une Française d'origine maghrébine puisse être dans une grande école. On m'a aussi fait des réflexions sur ma religion, surtout qu'au début de l'année pour les semaines d'intégration, c'était le Ramadan : les regards étaient teintés d'incompréhension, d'ignorance et d'intolérance parfois. **Comment a évolué ton sentiment d'appartenance nationale au regard de tes origines au long de tes études ?**

Mon collège était en ZEP. La plupart de mes camarades étaient d'origine arabe ou noire ; je ne me sentais absolument pas Française, mais Tunisienne. Quand mon frère, qui était plus grand, me disait que j'étais Française, je n'aimais pas ça : dire qu'on était Français, pour moi, c'était renier nos origines. Au lycée, j'ai commencé à me poser des questions : je ne savais pas comment définir mon identité surtout lorsque je rentrais en Tunisie. Là-bas, tout le monde me considérait comme une Française, et j'aimais le revendiquer. D'ailleurs au bout d'un mois, j'avais envie de revenir en France. Mais à peine de retour, je me voyais à nouveau comme Tunisienne. Après ma prépa et surtout après mon entrée à Sciences po, j'ai compris ce que voulait dire être Française et que cela ne signifiait pas nécessairement renier ses origines. Je suis fière de ma culture tunisienne, de l'éducation de mes parents. C'est une originalité et un héritage qui m'a appris à rester humble et tolérante. Je me sens citoyenne française à part entière. Je me sentrais capable de représenter la France à l'étranger pour n'importe quelle mission. Tout en sachant qu'au fond de moi je suis différente des Français "de souche". Pas dans un sens négatif, mais dans l'idée que j'ai quelque chose en plus. Mes origines, j'en ai fait une richesse et non un handicap.

Dans quelle mesure penses-tu que ton parcours scolaire a influé sur ce sentiment d'appartenance par rapport à d'autres jeunes au parcours plus difficile ?

Le fait de faire des études et de m'engager politiquement a complètement formé mon identité citoyen-

ne. Du coup je n'ai pas eu de problème quant à mon sentiment d'appartenance. Je pense même avoir un atout par rapport à d'autres.

Penses-tu qu'une définition pluriculturelle de l'identité française est une bonne chose pour le Vivre ensemble ?

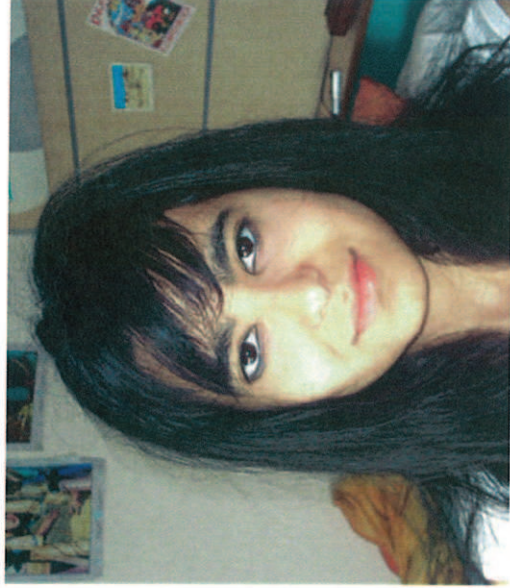
C'est clair. Sans définition pluriculturelle on ignore toute une partie de la France, des citoyens français. Or cette société est de plus en plus métissée. Être citoyen français n'empêche pas d'être fier de sa culture maghrébine, asiatique, africaine. Être citoyen, c'est partager certaines valeurs universelles qui ne sont pas incompatibles avec des origines diverses, ni avec le fait de respecter la société, l'histoire du pays dans lequel on vit et de s'y sentir bien. Si on ne parvient pas à cela, si des erreurs d'appréciation sont commises, on risque de diviser la société française.

Dans quelle mesure les attitudes que tu as noté chez tes camarades peuvent-elles mener selon toi à des comportements discriminatoires ?

Leur intolérance, moi je l'explique par l'ignorance. Une ignorance qui est fondée sur un sentiment global véhiculé par les médias : les idées reçues sur mes origines, sur ma religion. Tout est une question d'images aujourd'hui. Les médias ont un réel pouvoir à ce niveau et ils ont une part de responsabilité. Forcément ces préjugés mènent à des comportements discriminatoires. L'inconscient suffira à créer une discrimination. Et une des manières de casser cela, c'est de montrer les réussites plutôt que les échecs. Il est nécessaire de changer les mentalités.

Comment faire pour changer cela ? Par quoi passe le changement de mentalité ?

Au lycée j'étais à côté d'un garçon ouvertement raciste. Je lui ai fait comprendre que ses généralisations ne m'étaient pas applicables, et j'ai réussi à le faire changer d'avis. C'est donc avec la mixité qu'on de mêmes origines dans une classe. Pour la tolérance, il est indispensable de mélanger, à l'image de la France. Dès le primaire, le collège il faut corriger ce sentiment. La plupart des étudiants de Sciences-po



étaient dans des lycées de "blancs" renommés. L'année dernière je voulais faire une observation sociologique avec un camarade parisien sur la différence d'enseignement de l'éducation civique entre un collège du centre ville et de ZEP : il m'a dit qu'il ne voulait pas y aller pour ne pas être racketté. Et lorsque j'ai eu l'idée d'aller dans une classe de l'UOJF, il m'a dit : "tu vas voir tes potes." Et là j'ai du lui expliquer et corriger ses a priori. Pour eux c'était : "tous dans le même sac." Mon professeur de droit constitutionnel, lui, avait eu des propos graves sur l'islam : en parlant de la laïcité dans son cours, il faisait l'amalgame entre excision, mariage forcé, port du voile et islam. À la fin du cours, des étudiants étaient venus me voir en me demandant de manière grave si c'était vrai que dans le Coran on devait exciser les femmes. Je me suis expliquée avec le professeur, il s'est excusé devant tout l'amphi et m'a autorisé à faire une présentation objective pour informer : les origines du voile et une explication sociologique du port du voile en France. Là un étudiant me dit : "c'est content, t'as fait ta propagande." C'est stupide, j'expliquais des choses qu'une personne non musulmane aurait pu faire. Et surtout qu'un étudiant de Sciences-po est censé savoir ! C'est pareil à la télé : dès qu'il y a un reportage sur l'islam on parle de la montée de l'extrémisme, des banlieues, du traitement des filles dans les banlieues, du mariage forcé. Mais jamais une émission éducative sur l'islam ou sur comment la plupart des musulmans pratiquent sereinement leur foi. Il faut informer. Même à Sciences-po c'est

●●● affiant de voir autant d'ignorance.
Que pensez-vous des dispositifs de discrimination positive pour l'accès aux grandes écoles comme à Sciences Po Paris ou à l'EM Lyon ?

Ça dépend de quels dispositifs. Le principe d'une discrimination positive est tout à fait justifié pour moi. D'abord pour corriger un phénomène avéré : l'égalité républicaine marche au ralenti. Mais pour moi, il faut différencier les procédures qui agissent en profondeur et dans le long terme. Agir en profondeur c'est agir sur la formation initiale pour mettre les élèves sur un pied d'égalité, donner plus à ceux qui partent avec moins de chances de réussite. C'est aussi correctement les orienter. Pour moi, c'est le plus important. Mais ensuite à la marge, des dispositifs de discrimination sur critère territorial sont justifiés. Une voie détournée me dit-on ? Et alors ! Ceux qui se paient des prépas privées ont eu leur coup de pouce ! Les autres non. Ce n'est pas un traitement de faveur que de permettre à des élèves de ZEP méritants et brillants d'entrer dans les grandes écoles : c'est rétablir l'égalité réelle. Surtout qu'à Sciences-po Paris, on prend les élèves des ZEP qui ont les meilleurs dossiers et on leur fait passer un oral. Cela ne règle cependant pas la question de ceux qui échouent toujours dans les ZEP, qui ne pourront même pas bénéficier de cette discrimination positive pour l'accès aux grandes écoles. C'est donc bien avant qu'il faut agir, à la racine. Les ZEP en France ont des moyens ridicules, 6 % de fonds en plus. On peut aussi penser à complètement les supprimer et envoyer les élèves des quartiers dits sensibles dans les centres villes. Trop de mauvaises influences dans les banlieues. C'est dur pour les parents. Même avec une éducation sévère, les enfants seront plus difficiles.

Considérez-vous alors que les instruments de lutte contre les discriminations, contre l'inégalité des chances, doivent se fonder sur un critère ethnique ou plutôt géographique et social ?

Un critère ethnique ne ferait que diviser la société française et opposer des soi-disant "communautés." En ZEP, il n'y a pas que des Français issus de l'immigration africaine. Les autres aussi sont touchés par les discriminations. Et s'il y a très peu d'élèves de ZEP dans les grandes écoles et en 3^e cycle, c'est plus à cause de raisons sociales et financières. On ne va pas inventer des raisons fondées sur des origines ethniques. Je différencie là bien les discriminations à l'embauche et les discriminations sociales à l'école et dans la formation.

Quand tu entends un ministre dire que "La France tu l'aimes ou tu la quittes" qu'est-ce que cela t'inspire ?

Mais pour aimer la France il faut se sentir Français. C'est facile de dire cela quand on est Français depuis des générations. C'est moins évident pour un enfant de 13 ans, à cheval sur deux cultures et né de parents étrangers dans une situation modeste, de définir son identité. Encore aujourd'hui je me pose des questions. Et c'est primordial pour évoluer sereinement dans sa vie de trouver son identité et de combiner ses origines. Et je dirais plutôt "la France même si tu l'aimes tu la quittes" : c'est ce qu'on observe de plus en plus, une fuite de cerveaux à cause de la discrimination à l'embauche. Ces propos sont certes indignes d'un représentant de l'Etat, mais ils sont révélateurs d'un sentiment devenu majoritaire en France, et c'est cela qui fait peur. Plus que les ban-

Dispositif de discrimination positive à Sciences po Strasbourg ?

La nouvelle direction, Monsieur Schirmann à sa tête, réfléchit sérieusement à réaliser un système de préparation au concours d'entrée des élèves des ZEP de Strasbourg, par l'intervention au sein des lycées ZEP de référents informant sur le concours d'entrée. À terme, cela consisterait en une prépa au sein de l'IEP même, pour les lycéens souhaitant intégrer l'école.

Ce dispositif ne ressemblera pas à celui de l'IEP Paris pour lequel une dérogation est autorisée dans les conditions du concours en fonction de l'origine géographique des lycéens. Le concours ne changerait pas ici, il resterait le même pour tous, mais la préparation serait favorisée.

Une initiative que nous saluons, qui palliera le manque d'information des élèves et les aidera à se préparer de manière plus équitable avec ceux qui ont la possibilité de s'offrir des prépas privées...

À suivre...

France 3 Alsace : signataire de la Charte de la diversité à l'écran

Le contact avec la rédaction de France 3 ne s'est pas fait exactement avec les journalistes mais avec les responsables de communication de l'antenne régionale. La charte a été signée par la direction nationale et nous nous sommes demandés quelles informations, quelles instructions avaient pu être transmises aux régions quant à la signature de cette charte et surtout, l'attitude de la rédaction à ce sujet, la manière dont la communication de France 3 Alsace s'est saisie de la question.

La réponse est rapide : nous n'avons eu que des avis personnels des seuls et uniques contacts reçus de l'antenne régionale : c'est-à-dire des responsables communication. Les personnes avec lesquelles nous avons parlé au téléphone avaient des avis contradictoires. L'une d'elles critiquait ouvertement la signature de telles chartes et invitait les Français issus de l'immigration à sortir de leur auto-flagellation par la volonté de s'en sortir. Selon notre interlocuteur, il ne fallait pas chercher des excuses là où il n'y en avait pas : la raison pour laquelle les minorités étaient peu représentées à la télé était que celles-ci ne se dirigeaient pas vers ces métiers.

Face à cela, la communication de France 3 Alsace a tout d'abord accepté de nous rencontrer... Avant d'annuler le rendez-vous, le matin même, pour "manque de temps". Sans faire de conclusion hâtive, on peut simplement s'étonner que France 3 Alsace n'ait comme seul message au sujet de la représentation des minorités visibles à la télé, que les avis personnels des responsables communication, enclins à estimer le travail associatif utile mais inefficace et source d'assistanat.

Étonnant alors que certains de nos contacts à la communication étaient eux-mêmes issus de minorités visibles. On retrouve là un discours régulier : la réussite individuelle de quelques-uns les amène à croire qu'ils ont réussi seuls à surmonter les obstacles d'une société qui discrimine (ethniquement, socialement) et qu'il appartient à chacun, seul, de faire ce chemin également.

En Conclusion...

Nos entretiens ont révélé plusieurs choses. Il était important qu'elles soient assez nombreuses et touchent des étudiants d'horizons et d'origines différents pour comprendre les raisons de certaines réponses. Il est clair que l'état des lieux des discriminations reste à faire et surtout à diffuser. Il faut expliquer ; entendons-nous sur le diagnostic pour promouvoir des réponses justes à la crise sociale, morale qui touche le pays aujourd'hui, une crise qui traverserait déjà les jeunes.

Nous avons fait le choix de l'engagement étudiant et essayons d'affronter certaines injustices là où nous nous estimons privilégiés puisque nous avons pu avoir accès à l'enseignement supérieur. Pour ces raisons, nous tentons de comprendre et de donner quelques pistes à nos politiques d'après notre modeste expérience.

Sur la perception des discriminations, le trait ne semble pas grossi par les Français issus de l'immigration et parfois leurs origines et leur situation empêche qu'eux-mêmes puissent reconnaître certaines barrières qui leur sont toujours posées. Parce qu'ils ne le réalisent pas, ne le voient pas ou ont du mal à l'admettre. Car l'accès à l'université est une chose, la transformation de l'essai en est une autre : c'est-à-dire l'accès à un emploi stable, durable. Et là les obstacles foisonnent. Il y a les concours, "gages d'égalité" mais pour lesquels, en fait, seuls les meilleurs savent se préparer. Il y a la discrimination à l'embauche : le lieu d'habitation, les origines ethniques peuvent être un frein supplémentaire. Et puis il y a l'embauche qui nous renvoie de nous-mêmes. Comment la jeunesse peut-elle croire en l'avenir si l'on renvoie d'elle une image mauvaise ? Jeunesse dépolitisée, démotivée, désespérée ? Déinformée, oui !

En fin de compte, le malaise profond qui sous-tend la problématique des discriminations (ethniques, sociales) et plus globalement les frustrations dans l'accomplissement de nos choix tout au long de notre vie, quelles qu'en soient les raisons, est certainement profondément perçu par les jeunes aujourd'hui, qui en sont les premières victimes. Les solutions à apporter pour une meilleure égalité des chances, pour de meilleures chances de départ sont multiples et la tentation d'essayer de nouveaux dispositifs immédiatement s'explique par la gravité de la situation. La raison de l'élaboration d'un état des lieux est une première étape pour un diagnostic juste, pour élaborer des politiques adaptées sans conséquences néfastes et acceptées de tous (sauf de ceux qui ne reconnaissent pas les inégalités ou les estiment naturelles...). L'état des lieux "tout le monde le connaît" entend-on parfois. Certes. Les dispositifs à mettre en place pour corriger les inégalités ethniques et/ou sociales sont eux moins évidents. Il faudra d'abord se pencher sur ce qui a déjà été fait, améliorer et ensuite voir les nouvelles mesures indispensables à mettre en oeuvre.

Parmi elles, la discrimination positive fait état de paradoxes. On souhaite empêcher les distinctions sur critères ethniques, mais on veut corriger les inégalités sur cette base. Ce paradoxe doit se régler en voyant concrètement la réalité et en s'inspirant des expériences étrangères. Sachant que la crise sociale tient essentiellement, pour nous, aux obstacles dans la réalisation des désirs de chacun ; obstacles à l'émancipation de l'individu, à son épanouissement, au vivre ensemble. La France a toujours été vectrice d'un modèle républicain qui lui est propre. Elle doit reinventer ce modèle : il n'est pas à jeter, mais sérieusement à réformer.

AQUITAINE

Histoire d'immigration

Peu nombreux et majoritairement européens, les immigrés d'Aquitaine connaissent une situation relativement protégée... Même s'ils restent les premiers candidats au chômage, surtout quand ils appartiennent à une minorité "visible".

Est-ce la conséquence de son peu glorieux passé de haut lieu de la traite des Noirs qui rebute les candidats à l'immigration ? Aujourd'hui, en tout cas, l'Aquitaine recense une proportion d'immigrés bien moins importante que dans le reste de la France. Plus : cette proportion n'a pas bougé d'un iota depuis 1968, ou alors pour diminuer.

Comme toutes les régions frontalières, l'Aquitaine a pourtant accueilli un flux de migrants venus des pays voisins du Sud, l'Espagne et le Portugal. Ces arrivées lui valent aujourd'hui une population immigrée à 63,5 % européenne, proportion qui n'atteint que 44 % dans le reste de la France. Ces immigrés connaissent des parcours de vie proches de ceux du reste de la population régionale : taux de chômage bas, logement individuels pour les trois quarts...

Sous-représentés par rapport à leur part réelle dans la population française, les Maghrébins ont des conditions de vie beaucoup plus dures. La moitié des ménages d'Afrique du

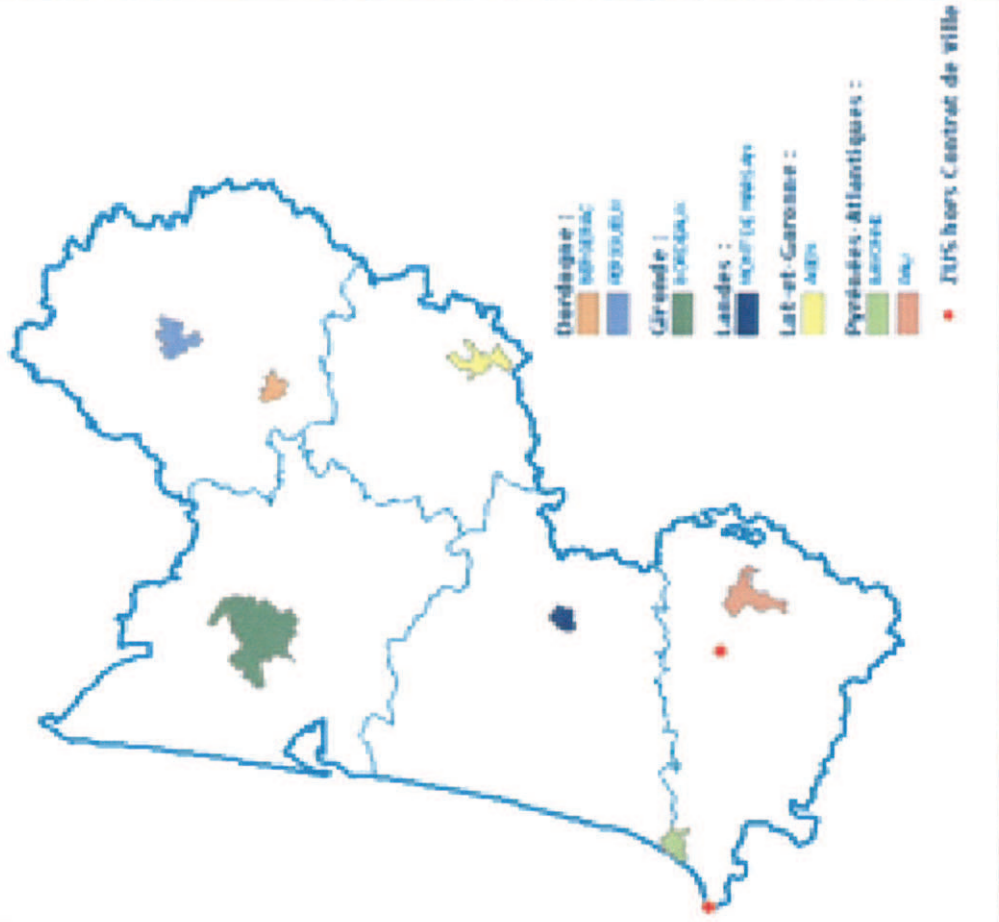
Nord louent ainsi un HLM. Ceux de la région ont la particularité d'avoir été construits avant 1975 et d'être donc très vétustes.

Par ailleurs, si 22 % des immigrés sont actuellement chômeurs, d'importantes disparités existent entre nationalités : 44 % de ces chômeurs immigrés sont originaires du Maghreb, 15 % du Portugal, 10 % d'Asie et 10 % d'Afrique noire.

Enfin, les étudiants immigrés connaissent un parcours scolaire plus chaotique : seuls 14 % des immigrés détiennent un diplôme universitaire contre 30 % dans le reste de la population. C'est cette inégalité des chances dans le système éducatif qu'a voulu analyser Patrice Correa, de l'association *Affricapac*, à travers le compte rendu d'un colloque sur les universités françaises face à la discrimination.

En Aquitaine, la question se pose particulièrement car, résultat d'une immigration ancienne, plus d'un enfant sur deux a au moins un parent immigré. Un sur cinq a un parent originaire du Maroc.

Contrats de ville en Aquitaine



> L'Aquitaine compte une centaine de quartiers "prioritaires". Ils regroupent 10 % de la population régionale.

> Sept agglomérations ont signé un contrat de ville : Bergerac, Périgueux, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne et Pau. Bordeaux accueille la moitié de la population vivant en zone prioritaire.

> Dans ces quartiers, le chômage a reculé d'un peu plus de 20 % entre 2000 et 2004. C'est légèrement mieux que dans les agglomérations qui les accueillent.

> Six quartiers sur dix connaissent néanmoins une certaine forme de précarité avec un nombre élevé d'allocataires dépendants de la CAF et de personnes sans emploi. Bordeaux regroupe 60 % des quartiers les plus précaires.

> La commune de Bordeaux est parvenue à réduire sensiblement la précarité de nombreuses zones depuis 2000 grâce à des mesures sociales gouvernementales et communales. Adamou Rabani, de l'association des Nigériens de Bordeaux s'est penché sur le dispositif des cadets de la République dans la région.

> 16 quartiers en grande difficulté existent toujours à Bordeaux. Bacalan-Claveau, la Benaige, le Grand Caillou, les Apilles Vincennes ou le Burck ont plus de 40 % d'allocataires à bas revenus. Un chômeur sur trois l'est depuis plus d'un an. Un tiers des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans.

Faso Nieta, qui signifie "association pour le développement du pays", en dioula, mène des actions d'éducation et de prévention dans la région de la Comoe au Burkina Faso. Elle entend également mieux faire connaître des épisodes du passé franco-africain afin d'établir des ponts entre le Burkina et la France. Une aventure qui rime avec interculturalité et mémoire.

L'association a été fondée en avril 2003, à l'initiative de deux étudiantes en formation assistante de service social à l'Institut régional du travail social de Talence. Au cours de l'année 2004, les membres de Faso Nieta ont effectué une mission de deux mois à Banfora qu'elles ont réussi à inclure dans leur projet de formation. "Nous avons dû batailler avec notre centre de formation pendant quasiment un an. Mais le jeu en valait la chandelle", explique Martine, 26 ans, l'une des deux fondatrices.

D'origine malienne, Martine est arrivée en France il y a sept ans pour ses études supérieures. Après un bac littéraire cinéma audiovisuel, elle débute en Histoire sociologie à la fac de Toulouse, et s'est réorientée vers le travail social, à Bordeaux. "Au cours de ce stage, nous avons pu nous rendre compte de l'écart entre notre projet initial et la réalité sur place. Bien qu'ayant vécu toute mon enfance dans différents pays d'Afrique subsaharienne, je ne m'étais jamais trouvée en position de travailleur." Les membres de l'association avaient trois projets à cette époque, elles en ont réalisé deux.

La prévention contre l'excision et les maladies sexuellement transmissibles.

"Le premier projet était de participer aux actions de prévention contre l'excision et le VIH/ SIDA qui est mon cheval de bataille," raconte Martine. "Ces actions se déroulent dans des villages accessibles uniquement en moto, situés à deux heures de Banfora." Elles étaient accompagnées d'un animateur de la radio communautaire de Munyu, une association de femmes partenaire de Faso Nieta, ainsi que d'une traductrice. "Généralement nous devions d'abord boire le banji (alcool de ronier local) offert par la femme du chef de la concession où avait lieu cette réunion d'information avant que toute discussion ne puisse se faire. Nous terminions chaque séance par la distribution de préservatifs et une présentation du préservatif féminin." Un véritable succès.

Un travail sur la mémoire.

Faso Nieta avait également en projet un documentaire sur les anciens combattants burkinabés ayant lutté au côtés des troupes françaises. "Nous avons réalisé ce projet qui me tenait très à cœur. Ces soldats sans qui la France ne serait sans doute pas un pays libre aujourd'hui sont oubliés, délaissés par la France qui les sort du placard tous les 50 ans." Adoptée par un Français, élevée dans différents pays d'Afrique de l'ouest et d'origine malienne, Martine porte en elle ce besoin d'un travail sur la mémoire. "Quel plaisir de rencontrer ces grands-pères qui ont encore en souvenir des années de guerre comme si c'était hier. Certains ont même revêtu leur uniforme. Quel classe et quelle générosité d'âme."

Elle revient sur son expérience : "J'ai appris à vendre un produit comme une démarche auprès des différents bailleurs et organismes susceptibles de financer ces projets. Que d'énergie pour monter ce projet. Mais nous avons été chaleureusement soutenus par les anciens combattants français sans doute touchés par le fait que des jeunes s'intéressent à leur frères d'armes africains." Leur soutien a motivé les autres financeurs...

Le documentaire a été diffusé lors de leur soirée de retour devant 300 personnes. "En métropole quand on parle d'anciens combattants étrangers on pense tout de suite aux anciens combattants d'Afrique du Nord qui peuplent les foyers Sonacotra. Le pire est cette appellation réductrice de tirailleurs sénégalais alors que les Sénégalais étaient minoritaires..."

Pour ces deux actions l'association Faso Nieta a reçu deux prix du civisme et du dévouement à la collectivité de l'Union Fédérale des associations françaises d'anciens combattants. L'un national, remis à la Mairie de Paris ; l'autre départemental.

Une bibliothèque.

Le troisième projet, que Faso Nieta n'a pu réaliser, était la création d'une bibliothèque à Banfora. "C'est toujours d'actualité", explique Martine. Sur place, les membres de l'asso ont pu mieux cibler les ouvrages et manuels scolaires intéressants. Une collecte a été menée en France. En mai 2004, une étudiante membre de l'association Faso Nieta est partie pour réaliser la mise en place d'une compétition de basket féminin.

Interculturalité : savoir d'où l'on vient.

Martine est au cœur de la problématique de la mémoire et de l'interculturalité. Outre le documentaire sur les anciens combattants, elle s'engage également dans l'association Divers Cité, plus ancienne et moins étudiante, qui réunit ces deux thèmes. Elle s'est investie dans la fête du "nouveau culturel" de l'association, qui a pour but de faire se rencontrer les différentes communautés présentes sur Bordeaux autour d'un repas, de musique, et de conférences. Le thème cette année : "l'Europe et le dialogue des cultures." Le 10 mai, Divers Cité organisait le mémorial de l'esclavage à Bordeaux. Martine avait préparé un circuit pédestre pour l'occasion. Le but : travailler sur la mémoire de Bordeaux en tant que port négrier. Une critique analytique plus qu'une revendication de réhabilitation. "On a besoin de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va."

Faso Nieta.

fasonieta@yahoo.fr

Contact : Martine Morel. bambou.awa@carmail.com

Divers Cité.

24 rue Ponthélier, 33000 BORDEAUX

diverscites@yahoo.fr ou diversite1@voila.fr

Site : www.diverscites.fr

Contact : Karfa Diallo, président de l'association. k.diallo@diverscites.org

Association des Nigériens de Bordeaux

L'association des nigériens de Bordeaux (ANB), a été créée en décembre 1991 ; elle regroupe tous les étudiants nigériens à Bordeaux et compte une centaine de membres.

Voir article page 15

clo Kalitou Garba, 41 rue de pessac, 33000 Bordeaux
Contact : Adamou Rabani, araban20@yahoo.fr

Africapac

Créée depuis 1996, Africapac a quatre vocations :

> Une vocation fédérative : Africapac entend fédérer toutes les associations originaires d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et de l'Océan Indien dans l'académie de Bordeaux et depuis quelques temps au niveau national.

> Une vocation syndicale et sociale : Face au déficit chronique d'organisations crédibles pour la défense des intérêts des étudiants issus de pays cités, Africapac a su défendre et participer à l'amélioration des conditions d'existence de nombreux étudiants en permettant leur intégration dans le système socioculturel et universitaire de la Gironde.

> Une vocation culturelle : Africapac a également pour objectif de mettre en valeur les multiples et multiformes cultures de toutes les associations qui composent la fédération. C'est à ce titre que chaque année, l'association projette d'organiser des journées interculturelles pendant lesquelles seront proposés les divers aspects de la vaste culture des pays d'Afrique, des Caraïbes, des océans Pacifique et Indien. Ce projet s'inscrit bien dans le désir d'échanger, de partager et mettre en commun ces diversités culturelles. Africapac organise chaque année les journées au morne (JAM) qui commémorent les luttes de libération des esclaves.

Voir article page 16

Domaine universitaire, Maison des activités culturelles, 33608 Pessac.

Tel : 05 57 12 44 44. africapac_africapac@yahoo.fr

Site : www.africapac.fr

Contact : Sidiki Bamba, président de l'association. bsidiki@yahoo.com

L'AUTEUR

ADAMU RABANI

Association des

Nigériens de Bordeaux

32 ans, docteur en Droit à l'université Montesquieu Bordeaux IV

66 L'association des nigériens de Bordeaux (ANB), a été créée en décembre 1991; elle regroupe tous les étudiants nigériens à Bordeaux et compte une centaine de

membres. Nous avons voulu, conformément aux objectifs de notre association, participer activement au rayonnement des échanges entre associations, et participer à une certaine lutte pour la recherche de la place de la jeunesse dans notre société actuelle. 99



Le 31 mars 2006, le Parlement adoptait une loi dite "loi sur l'égalité des chances". Elle a pour objet non seulement d'aplanir les inégalités sociales, mais également de faciliter l'accès à l'emploi par l'insertion des jeunes. C'est dans ce cadre qu'a été inséré le programme de recrutement dans la police, et que les anciens "adjoints de police" ont reçu l'appellation de "cadets de la République" par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy.

Cette loi a soulevé un débat sur la situation des banlieues, des quartiers dits "difficiles" où se trouve la population la plus vulnérable à la discrimination. Dès lors, outre les habitants des dites banlieues, les associations et organisations non gouvernementales observent avec intérêt l'évolution de l'application de cette loi.

C'est dans ce contexte, que le réseau Animafac a entrepris un projet de reportages dans plusieurs régions de France. Nous avons reçu l'honorable mission de mener le reportage sur les cadets de la République à Bordeaux. Ce reportage n'a été possible que grâce à la compréhension et à la disponibilité d'un homme, le commandant Claude Jean, chef de la cellule Recrutement et promotion des carrières de la police pour Bordeaux et Toulouse.

Bordeaux est une ville dont l'histoire prend une place forte dans sa composante actuelle, non seulement parce qu'elle a pratiqué la traite négrière, mais également par les événements datant de la période d'occupation allemande. Tous ces rap-pels permettent un peu de comprendre la diversité ethnique et culturelle qui caractérise la ville.

La police estime à six le nombre de quartiers considérés comme "difficiles". Il s'agit de Floirac, Lormont, Cenon, Mérignac, Talence, et Bordeaux centre. Le cas de Cenon est jugé par la police comme plus sensible que les autres.

Ces quartiers regorgent d'un grand nombre de jeunes désœuvrés à l'image des autres grandes villes françaises. Le programme des cadets de la République s'applique à la fois dans un but d'intégration, mais aussi pour rapprocher ces populations de la police, jadis considérée comme une machine répressive. À travers ce programme, la loi sur l'égalité des chances se fixe pour objectif le développement, chez les jeunes des quartiers les plus défavorisés, d'une meilleure connaissance de cette institution, mais également d'une diversification de la composition des effectifs des gardiens de la paix.

Dispositifs.

Nous avons rencontré le commandant Claude Jean le 1^{er} juin 2006 à 11 heures du matin dans les locaux de la police. La quarantaine, le visage amène, il a fait tomber dès la première seconde les préjugés que nous aurions pu avoir sur la police : nous étions dépassés par l'accueil qu'il nous a réservé. Il était très disponible, et très ouvert à nos questions auxquelles il a répondu avec la plus grande sincérité.

Cette rencontre nous a permis de faire un tour d'horizon des différents dispositifs prévus par le programme, des conditions d'accès, et des statistiques pour la région de Bordeaux.

Le programme des cadets a commencé en 2005 à Bordeaux. La deuxième promotion sera recrutée

en septembre, période à laquelle la première promotion sera en fin de formation. Les cadets sont formés à Périgueux pour une période de douze mois, en alternance entre lycée professionnel et école de police. La formation est complétée par un stage pratique en commissariat de police. Financièrement, les élèves bénéficient d'une allocation d'étude. Cette formation permet au cadet de se présenter au concours spécifique de gardien de la paix, option autrefois réservée aux titulaires du baccalauréat. La véritable garantie des postulants est que, même en cas d'échec au concours de gardien de la paix, ils exerceront la fonction traditionnelle d'adjoint de sécurité pour un contrat de cinq ans, période au bout de laquelle ils peuvent se représenter au concours.

Pour les diplômés aussi.

Le programme prévoit également des dispositifs pour les BAC+3 et BAC+5. Le premier permet à des candidats socialement défavorisés d'avoir accès au concours des officiers de police. Le second leur offre la possibilité d'accéder à celui des commissaires de police. Un accompagnement et une préparation personnalisés aux concours sont prévus. Les diplômés sont ainsi admis en classe préparatoire intégrée pour l'examen au concours d'officier.

Pendant, ce dispositif souffre d'un manque d'adhésion car les candidats se voient proposer d'habiter à l'internat sans allocations d'étude hors de leur domicile. Selon le commandant Claude, seuls les diplômés se trouvant en Dordogne adhèrent au programme, car ils sont proches de leur école de formation.

Succès.

À Bordeaux, le programme des cadets a été plébiscité. En effet, le Commandant nous a fait savoir que des candidats ayant le Bac se sont déclarés intéressés par le dispositif : un gage de succès. Les conditions d'accès au programme sont très

simples puisqu'aucun diplôme n'est requis. Peuvent être candidats les jeunes de 18 à 26 ans de nationalité française, ayant une condition physique suffisante, une bonne acuité visuelle, mesurant 1,60 mètre au moins, et justifiant d'un casier judiciaire vierge. La flexibilité des conditions a permis une adhésion massive des jeunes qui avaient eu connaissance du programme. Là où le bât blesse, c'est que le programme des cadets de la République ne bénéficie encore d'une renommée suffisante ni auprès de la population cible, ni auprès du grand public. C'est pourquoi les autorités de police fondent un espoir sur ce reportage pour faire connaître davantage le programme et, conséquemment, accueillir un plus grand nombre de jeunes cadets pour les recrutements à venir.

En chiffres.

Malgré sa très récente existence, le programme a tout de même démarré avec un résultat encourageant. En effet, la première promotion des cadets à Bordeaux compte 60 élèves en formation au centre de Périgueux, dont la majorité vient de Dordogne. Le chiffre est d'autant plus porteur d'espoir que l'objectif fixé est d'atteindre 1 000 cadets pour tout le territoire national par an. Nous avons tenté d'identifier l'origine des élèves en formation, mais cela n'a pas été possible. Nous avons donc projeté de nous rendre à l'école de formation à Périgueux afin de rencontrer les jeunes expérimentés et de discuter des questions concernant le programme et le système de recrutement. Là encore, nous devons faire aveu d'échec, les intéressés étant en vacances.

Le commandant nous a fourni néanmoins quelques statistiques nationales. Sur les 1 000 cadets recrutés, on compte 20 % de jeunes issus de l'immigration dont 40 % de filles. Les mêmes statistiques font état de 10 % de jeunes issus de quartiers difficiles. Enfin, 70 % des cadets n'ont pas le Bac au moment de leur entrée.

L'AUTEUR

PATRICE CORREA

Africapac

27 ans, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication



« Mon sentiment en tant qu'étudiant étranger engagé pour la cause étudiante est que le colloque du RESUP, auquel j'ai assisté et que je raconte dans mon article, est un signe de prise de conscience de la gravité des difficultés dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en France. J'ai senti là un réel effort sur le plan de la recherche et de la lutte associative, pour l'amélioration des conditions d'études et de réussite de tout étudiant sans distinction aucune. Toutefois, je ne suis pas trop vite victorieux. Car il y a vraiment du travail en perspective pour donner à tous des moyens égaux et équilibrer les chances de réussite. En outre, il ne faut pas se limiter aux difficultés académiques, mais s'attacher à celles qui sont civiles, administratives et juridiques, notamment pour les étrangers. Je reste tout de même optimiste. »

Le caractère central de la question des discriminations et son actualité se sont invités au colloque du Réseau d'Études sur l'Enseignement Supérieur, organisé du 8 au 9 juin 2006 à l'université de Bordeaux II.

Intitulé "Regards croisés sur la question étudiante : parcours, diplômés et insertion", le colloque organisé par le RESUP comportait un atelier "discriminations et ethnicité à l'université", thématique dont je veux rendre compte ici pour son caractère névralgique. Dans sa communication, Georges Felousizi, professeur de sociologie à Bordeaux II et directeur du RESUP, a ainsi déclaré : "On n'a jamais autant parlé d'égalité, de démocratie, de mérite et d'ouverture à tous qu'aujourd'hui pour un enseignement supérieur dont les clivages sociaux, culturels et scolaires sont considérables, si l'on en juge par les inégalités de répartition des étudiants selon l'origine sociale et scolaire dans les différentes filières du supérieur."

Discrimination territoriale.

Cette remarque est vraiment révélatrice d'un aveu de l'existence de dysfonctionnements dus, entre autres, à un déséquilibre de traitement des étudiants. Une étude de cas en pays de la Loire peut, à cet effet, constituer une

illustration pertinente. Il s'agit des travaux de Servet Ertul et Frédéric Gonthier, sociologues à l'université du Maine, qui se sont penchés sur la question.

Dans la foulée de ses recherches antérieures, consacrées aux disparités territoriales et régionales dans l'éducation, Servet Ertul décrit une discrimination territoriale généralisée à travers laquelle on peut comprendre les diverses formes de discriminations universitaires. Il note ainsi qu'il

existe une "répartition inégale des offres de formation et des effectifs par filière d'orientation (logique tubulaire)". Cela revient à dire que "les offres de formation subissent non seulement le découpage du système entre l'enseignement public et l'enseignement privé, mais aussi le découpage centre-ville, périphérie, espace périurbain et rural."

Sur une population de 8 000 étudiants, un échantillon représentant le cinquième a permis de procéder à des analyses empiriques avec l'hypothèse suivante : "Le sentiment de discrimination et la représentation de la justice sociale dépendent fortement de l'origine culturelle voire ethnique des étudiants."

Du mérite ?

Abordant la même thématique, Frédéric Gonthier pose le problème des "modèles de justice chez les étudiants" en insistant sur les "normes sociales à l'épreuve de l'ethnicité". Ce qui mène à un questionnement sur la justice de ces institutions, scolaires et universitaires, le caractère objectif et consensuel de la notion de mérite comme critère fondamental de récompense des étudiants.

Ses hypothèses sous-entendent une adhésion des étudiants "allochtones" à des principes de nivellement des avantages sociaux et culturels, à "l'égalisation relative des rétributions individuelles" et une propension des étudiants "autochtones" aux principes méritocratiques. En d'autres termes, les étudiants étrangers seraient plus favorables à l'égalité des chances et éventuellement à une discrimination positive tandis que les étudiants français opteraient plutôt pour le mérite.

De telles hypothèses supposeraient que le système universitaire fonctionne à plusieurs vitesses en fonction des origines sociales, culturelles ou scolaires des étudiants ; et d'autres clivages comme la nationalité, la religion, l'âge ou le sexe. C'est aussi dire que l'institution est potentiellement responsable de l'accès des uns aux formations et diplômés les plus professionnalisants et de l'échec des autres.

Que peuvent bien inspirer ces questions et hypothèses ? Que les discriminations universitaires ont une dimension structurelle puis qu'elles sont inscrites dans le système et participent de son fonctionnement. Que les clivages socio-culturels, d'âge, de sexe, de nationalité, déterminent fortement le jugement de l'université par les acteurs universitaires et les étudiants en particulier. Que l'université peine encore à trouver un modèle de justice sociale qui allie des critères de sélection et de sanction consensuels.

Mais la question finale qui se pose est de savoir pourquoi il existe un tel échec dans la mise en œuvre de politiques universitaires plus justes en dépit des expériences capitalisées et des recherches accumulées.

« Les étudiants étrangers seraient plus favorables à l'égalité des chances et à une discrimination positive tandis que les étudiants français opteraient plutôt pour le mérite. »



Le Réseau d'Études sur l'Enseignement Supérieur (Resup) a pour vocation de fédérer et de susciter la recherche en sociologie, sciences politiques, sciences de l'éducation et économie, dans le domaine de l'enseignement supérieur.

ILE-DE-FRANCE

Multiethnique, la capitale est également marquée par une sur-occupation des logements et des banlieues plus ou moins traversées par des clivages communautaires. Bassin d'emploi, elle est un territoire privilégié d'expérimentation de dispositifs de lutte contre la discrimination à l'embauche et dans le travail.

Près de 40 % des immigrés vivent en Ile-de-France. Environ 15 % de la population francilienne est immigrée, c'est une proportion deux fois plus forte qu'au niveau national.

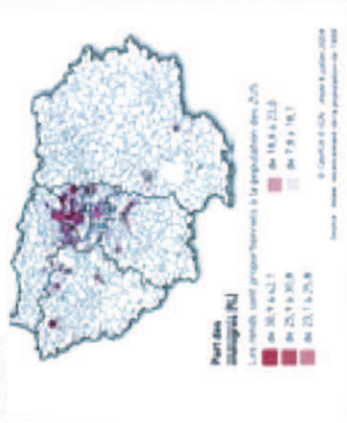
Au cours des vingt dernières années, la polarisation des immigrés dans la région s'est renforcée et le caractère pluri-ethnique s'est accentué. Si les méditerranéens d'Europe et du Maghreb restent les plus nombreux, comme dans le reste de la métropole, les Asiatiques et les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne sont sur-représentés en Ile-de-France. Un caractère cosmopolite qui n'empêche pas la circulation de stéréotypes ni le phénomène d'assignation identitaire, comme le dénonce Nikodem de l'association RIP dans une chanson de rap : "Le regard des autres..."

Paris. La Seine-Saint-Denis, qui dispose du plus grand parc social de la région, compte le plus d'étrangers et d'immigrés en proportion.

Les personnes originaires du Portugal sont dispersées sur l'ensemble de la région, tandis que les ressortissants du Maghreb ou d'Asie apparaissent plus fortement regroupés, notamment dans les communes industrielles et dans celles dont le parc social est important.

Dans les zones urbaines sensibles, où 62 % des ménages vivent dans un logement social, le quart de la population est immigrée.

Part des immigrés dans la population des ZUS



Etudes.

Parmi les jeunes, la proportion importante d'immigrés suivant des études s'explique par la présence de nombreux étudiants étrangers venus dans la capitale pour poursuivre des études supérieures. Les immigrés originaires d'Asie et d'Amérique latine ont les taux de scolarisation les plus élevés, alors que les immigrés originaires d'Europe du Sud et de Turquie ont les taux de scolarisation les plus faibles, une réalité que sou-

Territoire.

Les plus fortes proportions d'immigrés s'observent dans le quart nord-est de la capitale, ainsi que dans les communes de la banlieue nord de

Les 4 départements d'Ile-de-France comptant le plus de ZUS



Poivre Rouge

Poivre Rouge le paysage médiatique français d'un zeste d'impermanence. Y ajouter une pincée d'indépendance. Privilégier les structures non lucratives, coopératives ou associatives, beaucoup plus digestes. Ériger le doute comme remède miracle aux maux de ventre. Se méfier viscéralement des discours prémâchés, des carcans idéologiques. Laisser reposer pendant deux mois, le temps qu'une équipe de joyeux cuistots s'active bénévolement devant les fourneaux... Votre journal est prêt. A consommer sans modération !

Poivre Rouge est un journal associatif, indépendant et autogéré, qui construit patiemment son nid sur les branches de la presse alternative. Ni tract politique, ni support publicitaire, il s'adresse à tous ceux qui, politisés ou non, cherchent une bouffée d'air frais dans le concert médiatique. A contre-sens de l'autoroute de l'information, il ambitionne de mettre en valeur des sujets ignorés par la presse traditionnelle et d'apporter un regard oblique sur des événements sur-médiatisés. Enquêtes politiques, reportages sociaux, dessins, photos... remplissent tous les deux mois ses colonnes.

Réalisé exclusivement par des bénévoles, Poivre Rouge ne recherche aucun profit si ce n'est le plaisir d'exister, d'être lu et discuté. Jeunes journalistes précaires et étudiants cohabitent pour faire vivre cette aventure. Une aventure qui ne pourra se pérenniser sans le soutien de ces lecteurs : Poivre Rouge cherche activement de quoi financer ses prochains numéros !

Voir le reportage page 21

redaction@poivrerouge.org

Site : www.poivrerouge.org

Contact : Lauréent Jeannesse, enzo@vola.fr



Association des Etudiants Tamouls de France

L'AETF est une association de soutien à l'égalité des chances, à la diversité culturelle et à l'intégration. Elle s'est, en outre, beaucoup mobilisée suite à la catastrophe du Tsunami. Un membre de l'association, parti en repérage dans les villes du nord et de l'est du Sri Lanka (zones tamoules dans le cadre d'un pays en guerre civile), devrait apporter des informations utiles pour mener à bien l'année prochaine des projets d'envoi de médicaments dans les hôpitaux et de jumelage et soutien scolaire dans les écoles. Hormis ce nouveau secteur d'activité, l'association accomplit ses missions traditionnelles. Elle rédige le magazine d'information bilingue *Arivalai* qui rassemble des informations pratiques à destination de la communauté tamoule mais qui intéressera aussi tout autre étudiant étranger, et plus largement tout curieux des autres cultures. Elle met également en place des permanences d'écriture public tous les samedis matin, et des cours de soutien scolaire à la Maison des Initiatives Etudiantes à Paris. Enfin, l'AETF organise de merveilleux spectacles de promotion de la culture tamoule (musique, danse...), et vous retrouve toutes les semaines sur la radio tamoule, pour une discussion instantanément traduite en français et tamoul.

57, Boulevard de Belleville, 75011 PARIS. contact@aetf.fr

Site : www.aetf.fr

Contact : Bosco Marietta, boscomm@gmail.com

RIP : Résister, Insister, Persister

RIP. Trois lettres pour trois actions : Résister. Insister. Persister. Pour dire que oui, ces jeunes savent parler, s'organiser, s'investir. L'association RIP s'attache à rendre cela visible en montant de multiples initiatives visant à créer un véritable "éveil citoyen" que défend avec volonté sa présidente, Tama. A commencer par la journée du bonjour, dont raffolent désormais les Fontenoyes. Cette journée est l'occasion de relancer un peu de chaleur humaine, des plus petits déguisés à leurs grands-parents, en passant par les brigades du bonjour qui sillonnent la ville. Outre ses activités sportives et humanitaires, RIP met à disposition des jeunes un cahier de doléances, explique Tama, afin qu'ils formulent leurs propositions pour faire changer les choses à leur niveau. Les cahiers circulent ensuite dans les mairies, les centres sociaux.

Des rencontres sont organisées entre jeunes de différents quartiers, par exemple avec celui de Haute-pierre à Strasbourg. D'autres déplacements sont prévus à Lille, Rennes, Marseille. Ici ou là, constatent-ils, leurs demandes sont communes : un meilleur accès à l'emploi, à la culture.

S'écouter. La démocratie participative ne peut être efficace que si tous les membres de la communauté politique, assos comme élus, prennent pleinement conscience qu'ils participent ensemble au fonctionnement démocratique. Un pas que ne semblait pas vouloir franchir le maire de Strasbourg, méfiant face aux initiatives de RIP. Qu'à cela ne tienne, RIP continue les démarches pour se faire entendre. Un débat aura bientôt lieu à Cachan où se trouve le député du Val-de-Marne : peut-être pourra-t-il relayer leur voix à l'Assemblée Nationale. Pour 2007, RIP espère voir les jeunes se rendre en masse aux urnes.

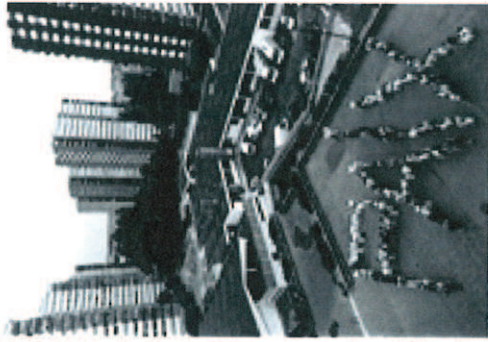
Le 10 novembre, en pléines émeutes urbaines, RIP avait lancé un appel au calme, qui contenait notamment une pétition contre le ministre de l'Intérieur pour ses propos révoltants et discriminatoires tenus contre les jeunes. RIP contribue ainsi à effacer l'image dramatisante des jeunes des banlieues dont " beaucoup ont fait des études " rappelle Régis, vice-président de RIP. A résister aux dogmes qui nous collent à la peau, et font que " même si tu as BAC+2, si tu n'as pas de thunes, tu es considéré comme une merde. " Résister aux fausses représentations, aux clichés. Insister pour agir, créer un élan politique. Persister pour se faire entendre.

Voir la chanson écrite par RIP page 22 et en version audio dans le CD ci-joint.

12-14 rue Paul Langevin, 94120 Fontenoy-sous-Bois. Tél : 01 48 75 56 20, Mob : 06 09 20 35 03, Fax : 01 43 94 97 15

Site : <http://www.looserip.fr.st>

Contact : Régis Plot, regrip@yahoo.fr ou 01 44 93 23 25.



Tremplin

Tremplin a été fondé en octobre 2000 par quelques élèves de l'École polytechnique soucieux de donner leurs chances à de jeunes lycéens. Après une première année riche en enseignements, l'association s'agrandit en s'ouvrant à de nouveaux étudiants pour intervenir dans de nouveaux lycées.

Cette association vient en aide aux élèves :

- > Intéressés par des études longues
- > De lycéens situés en zones sensibles
- > En Première ou en Terminale scientifique

tremplin@tremplin.polytechnique.org

Site : <http://tremplin.polytechnique.org>

Contact : Jean-Marc Fournier,

jean-marc.fournier@ensae.fr. Tél : 01 41 17 65 28

Espérance en béton

Espérance en Béton est une association de loi 1901 créée en 1996 à Supélec. Son principal objectif est de promouvoir la science auprès de collégiens de milieux sensibles. Elle est née de la volonté des membres de l'Entraide (une association qui organise chaque soir l'entraide scolaire aux Ulis) qui, pour que l'impact de leurs activités soit encore plus important, a décidé de s'investir plus en amont et en étroite collaboration avec des professeurs de différents collèges.

esperanceenbeton@yahoo.fr 01 60 39 29 93

Site : <http://esperanceenbeton-scolaire.org>

Contact : Karim Benab, probenab@univ-paris7.fr

Site : <http://esperanceenbeton-scolaire.org>

La case étudiante

L'association soutient et réalise un encadrement scolaire des jeunes issus de l'immigration en même temps qu'elle valorise la culture africaine. Elle effectue des cours de soutien, organise des journées d'orientation et d'information ainsi que des manifestations culturelles.

1 rue Frédéric Lemaitre, 75020 Paris, casetudiante@yahoo.fr
 Contact : Hanna Nguea Lotin, présidente, hlotin@hotmail.com

Jeunesse Sans Frontière

Qui mieux que des étudiants ou des lycéens peuvent agir différemment contre la misère et l'exclusion en particulier des jeunes et des enfants, en France comme à l'étranger ? Jeunesse Sans Frontière fédère toute cette bonne volonté et propose notamment des ateliers d'arts plastiques auprès d'enfants dans les milieux dits difficiles. L'association est aussi présente en Roumanie, pendant les vacances, en faisant des animations dans des écoles.

117 rue Claude Monet, 95100 ARGENTEUIL
 Site : <http://www.jssf-nassic.net>
 Contact : Lucile Chembars, luchembars@laposte.net
 ou lucile@orange.fr

Le monde des cultures Dambé

Le monde des cultures favorise l'intégration socioculturelle et éducative des familles issues de l'immigration en mettant l'accent sur le dialogue interculturel, fait la promotion de l'investissement des jeunes en valorisant l'idéal de solidarité, de partage, et d'échange de savoir-faire. Donner le goût aux jeunes et à leurs familles de s'investir pour réaliser leurs projets et se sentir utiles, voilà la vocation de cette association.

5 passage de la Justice, 93300 AUBERVILLIERS, mondedescultures@yahoo.fr
 Contact : Moussa Traoré, président, miktraore@hotmail.com

Abiler, Ablalar

Abiler, Ablalar - petit frères et petites sœurs en Turc - a été créée par l'Association des étudiants franco-turcs (AEFT) part d'un constat : le nombre d'étudiants turcs en France est très faible par rapport au nombre de citoyens issus de l'immigration turque (environ 4 000 étudiants pour 400 000 Turcs). De plus, selon un rapport du ministère de l'Éducation nationale, parmi les immigrés, ceux qui accordent le plus petit budget aux études de leurs enfants sont les Turcs.

L'AEFT s'est penchée sur les causes de ces résultats. Elle en a déduit que, d'une part, la peur de l'assimilation des parents est le plus grand facteur. " Les parents pensent qu'en faisant étudier leurs enfants, ceux-ci vont s'éloigner de leur culture d'origine pour petit à petit totalement se franciser " explique Céline, membre de l'association. Faire des études n'est pas vu comme un facteur d'intégration et de réussite sociale mais plutôt comme une " trahison ".

Le fait de ne pas maîtriser la langue française est, pour les parents, un second facteur d'importance, " qui ne facilite pas la compréhension du système éducatif français et la conscience du parcours scolaire de leurs enfants ". Ces derniers ont du mal à aider, orienter et soutenir les enfants lorsqu'ils le devraient ou le voudraient.

Montrer l'exemple. C'est à ce niveau que l'AEFT se propose d'agir, une fois Aubervilliers retenu comme site pilote : Saliha, l'immatriculée du projet, y réside. " Nous souhaitons toucher les parents et enfants, jouer un rôle de modèle, en toute modestie, en montrant tout d'abord qu'on peut être étudiant, tout à fait intégré, et ne pas perdre pour autant notre origine et culture turque. "

Leur moyen d'action est simple : tenir une permanence connue de tous, qui permettrait une médiation entre générations et jouerait le rôle d'un centre d'orientation. Pour lancer le projet, une conférence-débat avait été organisée en octobre 2005, où étaient présents le maire d'Aubervilliers, et le Consul général de Turquie. Objectif pour les membres de l'AEFT : se faire connaître auprès des parents, proposer leur aide, récapituler le schéma des études en France. Rassurés, les parents peuvent facilement leur confier leurs chérubins.

Depuis, le soutien scolaire mis en place tous les samedis après-midi ne désemplit pas. Dans la salle colorée prêtée par la mairie d'Aubervilliers, huit bénévoles soutiennent leurs petits frères et sœurs. Ils y sont déjà à l'étroit.

Maison des Initiatives étudiants, 50 rue des Tournelles, 75003
 Tél : 06 11 78 01 46, contact@oefi-asso.com
 Site : <http://www.netf-asso.com>

Contact : Volkan Ozkanal, président, ozkaif@yahoo.fr



L'AUTEUR

PAULINE SAUREI

Urbaïne

21 ans, fugitive d'aménagement à Paris IV

66 Avant toute

chose, je tiens à

me présenter à

vous, cher lec-

teur. Je suis

Pauline Saurei et

je suis métisse.

Et là, les clichés

se dressent

"oh, mais ça fait

un beau mélange !

Quelle chance d'être

le produit de deux cultures,

ça doit vraiment

être très enrichissant."

Je suis Pauline Saurei

depuis que je suis née,

je suis et je me sens

métisse depuis peu.

Depuis que j'ai

compris que j'étais

plus souvent exotique

que Française. Depuis

que j'ai compris que

ma représentation

idéale de la société

tenait à mon cadre

familial. Chez moi,

mon père est noir,

ma mère est blanche.

C'est ma norme. Je

ne me sens à l'aise

que quand mon

environnement social

est au moins bicolore.

Et plusieurs endroits

restent anormaux

pour moi. En vrac :

la prépa, Roland-

Garros, les vacances

au ski, le 16^e arron-

dissement de Paris.

Je suis encore

étudiante mais

bientôt j'ajouterai

"je" au bouquet ?



IMS - Entreprendre pour la Cité

IMS - Entreprendre pour la Cité est une association impliquée dans le traitement de la responsabilité sociale des entreprises. Intégrée dans un réseau bien identifié et bien structuré depuis 20 ans de grandes entreprises françaises, elle se divise en plusieurs pôles, notamment le pôle "Gestion de la Diversité" auquel appartient Maryline Gondard. Diagnostique et formations de sensibilisation à l'in-térêt de la "diversité" dans l'entreprise, facteur favorable à son bon développement et même sa compétitivité, sont fournies aux entre-preneurs qui le demandent. Maryline explique que ses premiers inter-locuteurs sont en général les responsables des services développement durable, des ressources humaines, et "quand c'est le service communication, ce n'est pas bon signe."

Lutte contre les discriminations. Ça, comme un slogan. Mais attention à ne pas employer des termes sans en saisir le sens, à ne pas entrer dans les pièges de la LQR, *Lingua Quinta Republica*, qu'analyse Eric Hazan dans *La propagande au quotidien*. L'ère de la communication domine : des mots sont assésés et répétés mais quels sens leur donnons-nous à part celui du sens commun, c'est-à-dire aucun ! "Prôner le multiculturalisme dans une société rongée par l'apartheid rampant, se féliciter de la diversité alors que l'uniformisation et l'inégalité progressent partout, telle est la ruse de la LQR." Le risque avec l'emploi de termes comme *multiculturalisme*, *diversité* est très justement de les prôner, de s'en féliciter. A trop les répéter, on se déconnecte de la réalité. On pourrait croire qu'il n'y a plus rien à faire, tant que l'on peut tenir de beaux discours. Mais quelque chose me dérange : ce plafond de verre auquel se heurtent de jeunes diplômés. Je ne lutterai pas contre les discriminations. Je ne sais pas ce que cela veut dire et je ne vois pas concrètement comment mener cette lutte. Je préfère parler de description, de prise de conscience et de volonté d'action. Une démarche abordée par l'association IMS-Entreprendre pour la Cité et l'entreprise MACIF.

Comment sensibiliser les entreprises ? De l'outil juridique à la performance économique, les arguments en faveur d'une diversité dans l'entreprise sont légion. Le Code du travail, les directives européennes, la loi relative à la lutte contre les discriminations du 16 novembre 2001 font de la discrimination à l'embauche une infraction pénale et civile. Pour parer à cela, IMS développe des méthodes de recrutement objectives, pousse les entreprises à clarifier leurs processus. Un entretien d'embauche doit, par exemple être suivi d'une "grille d'évaluation". Cela permet de garder une traçabilité et d'éviter tout conflit juridique : l'entreprise a la preuve que si le candidat n'a pas été retenu, ce n'est pas par discrimination mais parce qu'il n'était pas compétent.

Un argument en faveur de la diversité qui intéresse au premier chef les entreprises est la performance économique : plus une équipe est composée de profils différents, plus elle détient des potentialités d'évolution et d'innovation. Mais pour cela, il faut souvent commencer par diversifier ses sources de recrutement ("sourcing", dans le jargon des ressources humaines). Ne pas toujours et irrémédiablement viser les mêmes écoles dans ses offres d'emploi. Maryline Gondard met d'ailleurs en avant le "flesu" des grandes écoles. Leur succès tient majoritairement à la force d'un réseau d'anciens qui pratiquent l'auto-recrutement.

Preuve par soi.

C'est une méthode efficace. J'ai fait partie d'une Junior-Entreprise en aménagement, Site et Espaces, et je me suis rendue compte que quand nous avons des missions à proposer aux étudiants, le premier réflexe est effectivement de contacter ceux que nous connaissons le mieux. C'est un gain de temps considérable : nous leur faisons d'emblée confiance pour leur efficacité, pas besoin d'un temps d'"évaluation" des compétences. Mais cela tend à accentuer un fonctionnement en cercle fermé : nous nous concentrons sur le travail à faire plus que sur une vision d'en-semble des étudiants de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Paris IV. "Ah oui, Site et Espaces, c'est pas un peu réservé qu'à ceux qui sont en magistère ça ?" m'a-t-on demandé un jour. De manière tout à fait inconsciente, j'avais comme contribué à l'existence d'un plafond de verre.

Maryline Gondard explique que pour agir sur les mentalités et avant même d'enclencher des leviers d'action efficaces (processus de recrutement, formations des recruteurs, sensibilisation aux stéréotypes...), il faut que l'entreprise affirme un véritable leadership pro-diversité. La direction doit incarner cette volonté de se diversifier et créer une vision d'entreprise à laquelle les salariés croient. "Les gens sont souvent convaincus que la diversité peut être un facteur de désorganisation." Un avis que ne semble pas partager la MACIF.

Audit de recrutement à la MACIF.

La MACIF a engagé, depuis 2004, une réflexion interne sur ses méthodes de recrutement. Quelles sont les conditions d'embauche ? Sont-elles diversifiées ? Monique Bertola, directrice nationale développement des ressources humaines, nous explique que la MACIF a, dès lors, eu recours à un cabinet d'audit, Stratemis. Dans le cadre d'un partenariat engagé depuis 2004 avec la DPM, la DIV, la DIES et le FASILD, une démarche suit en effet son cours visant à "mieux appréhender au travers des pratiques de recrutement de la mutuelle, les conditions d'embauche, d'intégration et de promotion professionnelles des jeunes, et plus particulièrement de ceux qui sont étrangers ou d'origine étrangère."

Une des conclusions de l'audit est que la MACIF ne fait pas de discriminations volontaires mais qu'elle n'a pas non plus suffisamment développé de pratique volontariste en la matière. Retour sur la méthode de cette évaluation.

L'audit s'est effectué sur trois types de recrutements : > En Ile-de-France, l'analyse a porté sur la Direction régionale qui devait recruter 50 téléconseillers à un niveau local et selon des critères objectifs (niveau BAC+2, minimum d'expérience acquise dans la relation commerciale, localisation). Sur 26 recrutements observés, 9 candidats retenus étaient des personnes issues de l'immigration.

> A Niort, où se trouve le siège, l'analyse a porté sur le recrutement d'un cadre informatique en CDI. Peu de jeunes issus de l'immigration se sont présentés (4%). La région ne possède pas, il est vrai, les mêmes caractéristiques sociales que celles des grandes villes et de leurs banlieues.

> A Paris, un poste en CDD de cadre marketing a reçu 14 % de candidatures de jeunes issus de l'immigration.

Intégration.

Une autre observation porte sur le processus d'évolution des jeunes : dans l'ensemble, ils n'ont pas de problème d'intégration. Il semblerait, cependant, que les jeunes issus de l'immigration évoluent, mais qu'il y en ait peu qui atteignent le statut de cadre par rapport à la population de référence. Pourquoi ? Une réponse pourrait être qu'ils sont moins "mobiles" et postulent principalement pour des postes proches de leur lieu d'habitation.

Pour ce qui est de l'intégration au sein de l'entreprise, *IMS-Entreprendre pour la Cité* préconise d'aider la socialisation interne des jeunes par la présence de "tuteurs", qui doivent être des personnes volontaires, maîtrisant les codes informels de l'entreprise, ayant accès aux réseaux internes, et n'ayant pas de relation hiérarchique avec le nouvel embauché. "Car une fois le plafond de verre brisé, il faut que les salariés puissent faire des anticipations dans un horizon ouvert : évoluer au sein de l'entreprise."

L'imaginaire français est empreint d'idéaux qu'il nous faut sincèrement remettre en question. Dans le monde de l'entreprise, c'est celui de la mobilité sociale qui est dans toutes les têtes. Faire mieux que nos parents, grâce aux institutions françaises, dont l'école et l'acquisition du sacro-saint diplôme. Mais dans les faits, qui parvient à intégrer les codes de l'enseignement supérieur et à accéder aux bancs de l'université ou des grandes écoles ?

Dans notre société, c'est l'idéal de l'égalité qui peut nous empêcher d'avancer. Maryline Gondard explique très justement les différences entre les approches anglo-saxonne et française de la diversité. Depuis les années 1980, les anglo-saxons ont mis en place des actions limitées et ponctuelles pour "corriger" l'accès à l'emploi. L'*Affirmative Action* permet ainsi d'identifier un groupe A et d'instaurer un pourcentage correspondant. Il y a tant de A dans la population, il y en aura donc au moins tant dans l'entreprise. Impossible en France car, tous égaux en droit, notre seul référent est la société dans son ensemble. La notion de groupe identitaire, de minorité de lobby est impensable. Mais il faut cesser d'être hypocrite et reconnaître l'altérité. Nous ne sommes pas exotiques, nous sommes Français.

L'AUTEUR

MAGALI BOTTERO
Poivre Rouge

28 ans. DEA d'histoire contemporaine et maîtrise de journalisme.
66 J'ai réalisé l'ampleur des discriminations dans le travail à l'occasion d'un reportage sur l'oppression. Je me suis faufilée au surmédiatisé procès de L'Oréal et d'Adesco, deux groupes accusés de discrimination à l'embauche, qui assurent pourtant promouvoir la diversité.

L'affaire commence en 2000. Garnier, filiale du leader mondial des produits cosmétiques et de beauté L'Oréal, lance une campagne de promotion pour sa ligne de shampoings Fructis. L'agence de communication Districom, partenaire de Garnier pour l'opération, s'adresse à Adecco pour recruter des animatrices commerciales. Le fax envoyé le 12 juillet à l'agence d'intérim précise que les jeunes filles doivent être âgées de 18 à 22 ans, avoir une taille de vêtements de 38 à 42 et le type "BBR". Selon le parquet, ce sigle bien connu des agences d'intérim signifie que les candidates ne doivent pas être "de couleur".

Pour cet expert en marketing qui se tient à la barre du tribunal correctionnel de Paris, "les blancs ne veulent pas acheter un shampoing s'il est dans les mains d'un noir". Fructis (Laboratoires Garnier, groupe L'Oréal) : un produit capillaire vert pour les jeunes filles. Le coup avec une publicité façon Benetton, mannequins noirs, jaunes, roux tout en patchwork sur fond de musique criante. Un univers capillotaqué qui mise sur la diversité. Quelques années plus tard, les voilà pourant à la barre des accusés pour justifier de discriminations ethniques.

En juillet 2001, Christine Cassan, employée de Districom, filiale de la société d'intérim Adecco, vend la mèche. Elle dénonce à SOS Racisme les pratiques discriminatoires de son entreprise dans le recrutement d'animatrices chargées de promouvoir les nouveaux gels made in Garnier. L'association porte l'affaire devant la justice. Une première en France, puisque, jusqu'alors, il avait toujours été impossible d'apporter la preuve de la discrimination, à la charge de la victime.

Le cœur du procès : une mention BBR (bleu, blanc, rouge) figurant sur un fax destiné aux recruteurs. Elle aurait été inscrite, selon Thérèse Coulangé, responsable de l'opération promotionnelle à Districom, "à sa seule initiative...". "Nous avions besoin de gens sérieux s'exprimant en français, justifie l'ancienne cadre. À aucun moment je n'aurais imaginé que BBR pourrait m'amener devant vous." De quoi se faire des cheveux blancs.

Une première campagne de communication avait été lancée en juin 2000, supervisée par Christine Cassan. Selon Maître Dominique Tricaud, l'avocat de SOS Racisme, 37 % de "non-BBR" auraient alors été sélectionnés. En septembre de la même année, sous la direction de Thérèse Coulangé, il n'en subsiste que 4 %. Selon Christine Cassan, l'accusatrice, la responsable "n'avait jamais mis son veto" sur le choix d'une hôtesse. Mais refusant de se plier à ces consignes, Mme Cassan se serait vu répliquer par sa supérieure hiérarchique : "Y en a marre de Christine et de ses arabes."

Un changement de politique lié au flop de l'opération Fructis en juin ? Selon deux autres employés de Districom, les instructions venaient de l'inferlocutrice de Thérèse Coulangé chez Garnier. Les témoins citent les arguments développés face au rejet de certaines candidatures : "Les Asiatiques, elles ne mettent pas de gel. Les arabes, elles utilisent du henné." Le directeur général de Garnier France, Laurent Dubois, assure, quant à lui, que sa société n'a "jamais donné d'instruction sur l'origine raciale."

Finalement, parce qu'elle s'obstine à recruter selon ses critères,

Christine Cassan est licenciée, pour fautes graves et insubordination. Nous sommes en juillet 2001, date à laquelle elle révèle l'affaire à SOS Racisme. "Vous ne faites pas ça par vengeance ? ", interroge la juge. "Moi, j'ai trouvé du travail trois jours après. Je pense que ces gens ont aussi besoin de travailler", répond-t-elle.

Pour le procureur néanmoins, "tout n'est pas noir, ni blanc dans cette affaire." Lors de son réquisitoire, il déclare avoir trouvé les témoignages fournis par l'accusation - dont fait partie l'association SOS Racisme, qui s'est

portée partie civile - "trop bien huilés". La mention BBR étant néanmoins suffisante pour constituer les faits, le représentant du parquet requiert "une peine d'amende de principe." La discrimination étant passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Le jugement est prononcé le 1^{er} juin. Verdict : relaxe d'Adesco et du groupe L'Oréal. En octobre 2004, Adecco a signé la charte de la diversité aux côtés de 39 grandes entreprises telles Arcelor, Total et France Télécom. Fructis, lui, reste toujours vert... de honte ?

PR2, PR4 : les codes secrets de la discrimination

Dans le reportage réalisé par Camille Loret (page 34), des jeunes de la banlieue lyonnaise s'exclament : "personne ne nous embauche, on va dans des agences d'intérim, des missions locales, mais ça marche pas. On est classés par catégories, PR2, PR4." Derrière ces sigles énigmatiques, se cachent les "fichiers ethniques" qu'ont pu établir certaines entreprises ou intermédiaires de l'emploi (agences d'intérim, cabinets de recrutements, etc.). Maryline Gondard, d'W&A-entreprendre, a retrouvé pour nous des mentions de ces fichiers dans un dossier de SOS Racisme. On y retrouve la très médiatisée affaire Adecco...

SOS Racisme écrit : "L'agence Adecco restauration Paris Montparnasse avait établi un fichier PR4 dans lequel étaient répertoriés ses intérimaires de couleur NBBR (pas blancs) pour la restauration et l'hôtellerie. L'objectif affiché d'Adecco en réalisant ce tri ethnique était de satisfaire les exigences de ses clients. Un certain nombre d'entre eux ont été mis en cause par d'anciens responsables d'Adecco. Eliance, Servair, Wagons lits, Disney ou le ministère des Affaires étrangères n'aurait pas voulu qu'on leur envoie d'intérimaire de couleur, ou dans de faibles proportions. Les discriminations étaient surtout opérées pour les postes au contact de la clientèle (serveurs, maître d'hôtel, etc), mais aussi pour des postes de cuisiniers ou de verriers. Cette importante affaire concerne 1 500 victimes et des dizaines d'entreprises clientes donneuses d'ordre de discrimination."

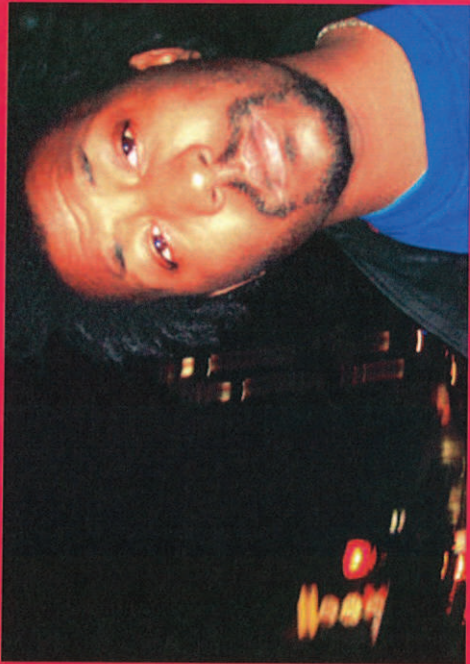
Mais SOS Racisme a aussi mis à jour, chez Adecco, des codes plus discrets, plus difficiles à décrypter : PR4. En doublon avec l'usage du code BBR ou NBBR inscrit sur les Dossiers Confidential Candidates (DCC) des intérimaires, l'agence Adecco Restauration Paris Montparnasse avait inventé un code réservé à un cercle d'initié. PR4 a remplacé le code NBBR pour identifier, dans un fichier informatique, les intérimaires de couleur. Il signifie que dans le secteur de la restauration ou l'hôtellerie, être noir ou maghrébin correspond à avoir une mauvaise présentation. En effet, PR1 est attribué aux intérimaires à l'excellente présentation, et PR2 à ceux dont la présentation laisse à

désirer... Adecco a indiqué avoir établi ce tri entre ses intérimaires afin de satisfaire aux directives discriminatoires de certaines de ses entreprises clientes. Ils ont justifié le fichier informatique pour rendre plus rapide la recherche des intérimaires "blancs", pas simplement pour faire du chiffre d'affaire, mais aussi pour éviter de faire subir le racisme de leurs clients aux intérimaires.

Auto-censure.

"C'est l'existence de ce fichier qui a amené Adecco à se lancer dans la lutte contre les discriminations et à devenir un pionnier de ce mouvement, explique Maryline Gondard. Le travail d'Adecco dans ce domaine est vraiment exemplaire, et ces classifications ont été expressément interdites dans l'entreprise. En parallèle, l'ensemble des responsables d'agence suit un programme de formation à la lutte contre les discriminations, au cours duquel on leur donne des outils pour faire face aux demandes discriminatoires des clients." Selon Maryline Gondard, malgré leur disparition et leur usage limité, ces "codes" ont néanmoins causé un mal important en alimentant le découragement et donc l'auto-censure de certains candidats : "on n'a aucune chance de s'en sortir, ce n'est même pas la peine de postuler." Rappelons cependant que, contrairement à ce que semblent croire les jeunes lyonnais cités par Camille Loret, ces codes ne sont ni généralisés, ni utilisés dans toutes les entreprises. Ce qui explique d'ailleurs le mal que nous avons eu à trouver la signification de cet énigmatique PR4.

Chanter contre la discrimination :



L'INITIATEUR DU PROJET

RÉGIS PIOT

Président de RIP (Résister, Insister, Persister)

28 ans. DEA d'histoire contemporaine et maîtrise de journalisme.

« Transmettre quelque chose aux jeunes de mon quartier ». C'était le vœu de Régis quand il s'est engagé pour la première fois dans une association. Pour le concrétiser, il s'est lancé dans le soutien scolaire. A l'époque, des jeunes de Fontenay-sous-Bois tentent en vain de trouver des créneaux pour enregistrer leur musique en studio. « Un jour un mec de la ville nous a dit : "Montez votre asso, vous aurez plus de poids." Ni une, ni deux, ils créent RIP pour Résister Insister Persister. Leurs chansons sont engagées, mais au-delà, ils ont voulu passer des vers aux actes : en 2001 RIP ouvre une section de boxe chinoise. Puis au fil du temps les membres de l'association ont pris conscience d'une réalité sociale difficile. L'association se veut maintenant socio-culturelle, pédagogique, humanitaire et sportive. Rien que ça ! Les actions foisonnent : échange avec le Brésil, organisation de débats, aide à une école associative au Sénégal, musique et "la journée où tout le monde se dit bonjour dans le quartier !" Désormais le RIP c'est "un équilibre entre la pensée, le discours et l'acte." C'est dans cette démarche que Régis se retrouve : "L'association c'est un formidable espace de liberté d'action. »

> L'auteur de la chanson le "Regard des autres" est Nikodem, compagnon de Rap et de projets de Régis.

Le regard des autres

C'est le regard des autres...

(chuchotement) C'est qui ça : C'est qui ça :

Qu'est-ce qu'elle est moche ouais ça brûle les yeux
Un sac sur la tête ouais ça vaudrait mieux
Les vieux, ils puent, ils sentent le moisi
Oueh y'a quelqu'un : Papy fais-moi un signe

Qu'est-ce qu'il est vieux, vieux
Qu'est-ce qu'elle est laide
Qu'est-ce qu'il me veut, veut
Pourquoi il m'guette, à l'aide

Au s'cours, mais qu'est-ce qu'ils me veulent,
c'est le bordel
Ce qui se passe dans nos têtes

Regarde cette meuf, qu'est-ce qu'elle est maigre
Tellement moche qu'elle te casse tes lunettes
Chérie, t'es à poil mais on voit que tes os
Cette chanson c'est l'reflet du regard des autres

C'est un gros lard, un trimard v'là la tête
Tellement gros qu'il voit pas ses ortels

Tu t'demandes où est-ce que j'veux en venir
Mais à force de gazer le débat s'envenime

Elle a les ch'veux crépus, mais elle est d'quelle origine :
Lui c'est un juif, obligé il est riche
Chacun a ses clichés, ses théories
Pour certains, la mosquée est pleine de terroristes
A la douane ils font pas bien leur taf
En Afrique, c'est clair ils sont un peu en r'tard

Les gons kiffent parler, c'est des paparrazzis
Les mêmes qui t'disent " moi chuis pas raciste
Mais bon, mais bon, on va pas s'faire escroquer
Les jeunes les étrangers c'est tous des drogués "

Ca change pas, dans les villes on s'mélange pas
T'es pas habitué, tu rentres nulle part

Tu sais, tout ça c'est pas une fable
Si t'es trop différent, c'est toi l'maillon faible
Dis-moi, dis-moi, où ça nous mène
Tu t'retrouves tout seul y'a plus d'chaîne humaine

Tu sais, tout ça c'est pas une fable
Si t'es trop différent, c'est toi l'maillon faible
Dis-moi, dis-moi, où ça nous mène
Y'a plus d'chaîne humaine dans la jungle urbaine

> Cette chanson a été écrite, chantée et enregistrée par des membres de l'association RIP à l'occasion de l'étude sur les discriminations réalisée par Animafac. Les mots en rouge sont chantés à deux voix. La version audio est disponibles sur le CD ci-joint...

L'AUTEUR

MARIAM N'DOUR

Comité éditorial d'Animafac

21 ans 2 années de licence de lettres modernes à l'université de Cergy-Pontoise.

Le projet dont j'étais chargée m'a permis de découvrir une organisation assez intéressante, mais également de pouvoir prendre conscience de certains problèmes dont je n'imaginai pas l'ampleur. En effet, la HALDE est une institution qui mérite d'être reconnue car elle aide à faire rétablir l'égalité et donne un droit à tous. Cependant, il est dommage que dans un pays aussi développé, ce genre d'organisation soit créée pour lutter contre les discriminations... ➔

modificateur de consciences

La Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE), présidée par Louis Schweitzer, a été créée par la loi du 30 décembre 2004. Son but est de lutter contre toute forme de discrimination, de mobiliser et de faciliter la réflexion afin d'instaurer un principe d'égalité. Toute personne qui s'estime victime de discrimination peut la saisir.

À ce jour, plus de 800 réclamations ont trouvé une issue dans un délai moyen de 90 jours. Un record par rapport aux délais judiciaires habituels. Cette rapidité d'action est, en effet, un élément clé de légimité de son existence : la HALDE vise à faire évoluer au plus vite les mentalités en montrant qu'elle a les moyens de condamner rapidement les auteurs de pratiques discriminatoires, même ceux qui s'ignorent. En ayant une action sur tous, la HALDE se pose ainsi en alternative de la discrimination positive, pour faire bouger les mentalités en France. Détail des différentes cordes à son arc.

Une priorité : la sphère de l'emploi.

Le secteur de l'emploi est un des plus touchés par la discrimination avec 35 à 39 % des cas recensés, la pharmacie étant le domaine le plus "sélectif", explique Nassera Becrouiri, chargée de mission à la

promotion de l'égalité à la HALDE. La Haute autorité entend y mener toutes les actions de sensibilisation et d'information à sa portée, pour tordre le coup aux pratiques discriminatoires banalisées.

Le testing. La HALDE doit coordonner des études qui permettent de mieux connaître les pratiques discriminatoires. Afin de repérer les entreprises "sélectives", elle a mis en place des testings de discriminations essayés sur quatre à cinq entreprises, mettant en œuvre un couple de jeunes avec une personne française de référence, et une autre soit d'origine étrangère, soit de sexe différent, soit handicapée, ayant toutes deux un parcours scolaire et un CV similaire. Elle fait savoir ensuite aux entreprises concernées le résultat de ce testing. C'est "le réflexe HALDE" : il s'agit de dénoncer les "mauvais élèves" tout en combattant la discrimination. Les résultats de ces testings s'avèrent positifs notamment au niveau de l'origine ethnique, où la sélection à partir des CV suite à la communication d'un résultat de testing paraît moins discriminante. Cependant, au niveau de l'apparence physique et du handicap, quelques blocages subsistent toujours. Mais il existe désormais une modification des comportements de la part des ressources humaines, explique Nassera Becrouiri.

Une lettre. Autre moyen : s'adresser directement et sans détour aux employeurs. Ainsi se créent des amorces dans les entreprises privées, notamment grâce au courrier de Louis Schweitzer, adressé à 146 entreprises françaises, dans lequel il leur demande une mise en place d'actions concrètes contribuant à la lutte contre la discrimination. Les mauvais élèves, ceux qui n'ont pas répondu, sont montrés du doigt.

Une charte. Troisième moyen : la charte de la diversité, signée par 314 entreprises et constituant non pas un aboutissement mais une très grande avancée sur le sujet. En la signant, les entreprises s'engagent à faire avancer le mouvement contre les discriminations tout en générant une prise de conscience chez leurs employés et un engagement général de leur part.

La clef de voûte : sa notoriété. Allié indispensable de ses méthodes : la médiatisation, incontournable pour créer un véritable mouvement d'entraînement de fond. Exploiter le côté spectaculaire pour générer une sorte "d'électrochoc", de prise de conscience, est son défi. Du fait de sa renommée, après seulement un an d'existence, la HALDE compte déjà sur l'appui de structures variées telles que la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) qui a procédé à une mise en œuvre de bonnes pratiques afin de lutter contre la discrimination dans l'immobilier ; la

chaîne Public Sénat qui permet de rendre accessible de nombreux débats, discussions et événements politiques ; le Conseil national des barreaux qui tient la profession d'avocat... Et beaucoup d'autres acteurs luttant auprès de la Haute autorité, et qui prouvent leur soutien en signant la charte de la diversité.

Ces nombreuses sollicitations au cours de sa première année et une gamme de partenariats variés expriment une forte attente et une nécessité d'agir avec détermination contre toute forme de discrimination. Une notoriété qui repose bien sûr en grande partie sur les médias.

Sans conteste, la création de la Haute autorité a permis une évolution des mentalités sur tous les domaines, juge Mayada Boulos, chargée de communication de la HALDE. Elle parie donc sur une grande visibilité et un effet boule de neige créant une pression sur les consciences de tous les citoyens français. C'est la méthode qui semble le moins compromettre l'idéal républicain, rétif aux cas particuliers, à l'isolement de groupes, à la segmentation vue comme créatrice de privilèges, d'inégalités. A tout instant, si effectivement la mayonnaise HALDE prend, tout recruteur, bailleur ou patron de boîte de nuit devra examiner en conscience s'il agit de façon discriminatoire. En effet, la HALDE n'a pas pour but de créer une loi, mais de créer du droit, une jurisprudence. Elle ne se prête donc pas à la discrimination positive, considérant que cette dernière existe déjà en France avec les femmes (parité en politique) et les personnes souffrant d'un handicap (6 % obligatoire en entreprise). Ces dispositifs lui semblent d'ailleurs avoir un effet "à double tranchant", contribuant parfois à renforcer le fossé. Le président se dit contre les quotas car la HALDE travaille sur l'égalité des chances, et le terme de discrimination positive s'avère être péjoratif voire contre-productif pour une institution prônant les droits pour tous.

Espoir pour les jeunes.

Dans le domaine de l'emploi, chez les jeunes, le principe d'égalité doit devenir réalité. Si les lois existent, c'est pour être appliquées. Que devient sinon le principe de liberté, égalité, fraternité ? La HALDE est présente pour rappeler, entre autres, que ces termes ne sont pas uniquement des écritures sur la devanture d'une mairie, mais sont également des principes que tout un chacun se doit de respecter.

Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, 11 rue Saint Georges, 75009 Paris.

<http://www.halde.fr> ou 0 810 005 000.



2 mai 2005 : la HALDE reçoit son premier rapport annuel à Jacques Chirac. Louis Schweitzer, président d'Animafac au centre, Marie-Thérèse Edousséu (gauche) et Claude-Valentin Marie (droite), vice-présidents.

L'immigration dans le Midi-Pyrénées



Rentrée scolaire dans une ZEP du quartier du Mirail, dans la banlieue de Toulouse

Si l'ensemble de la région Midi-Pyrénées se caractérise par un taux d'immigrés moins important que la moyenne nationale, il n'en va pas de même de l'agglomération de Toulouse. La ville rose rassemble à elle seule un peu moins de la moitié des migrants de la région.

Proche des frontières de la péninsule ibérique, le Midi-Pyrénées est historiquement une région d'immigration latine. Venu au moment de la guerre civile espagnole où lorsque la France réclamait de la main-d'œuvre, les immigrés installés dans la région sont presque tous arrivés avant les années 1970 et sont majoritairement européens. Ces flux se sont tout naturellement taris lorsque l'Espagne et le Portugal ont cessé d'être des terres d'exil. Depuis 1990, l'immigration n'a progressé que de 1,6 %, neuf fois moins que la région voisine du Limousin. Aujourd'hui, la population immigrée ne représente que 6,8 % de la population du Midi-Pyrénées contre 7,4 % sur la France entière.

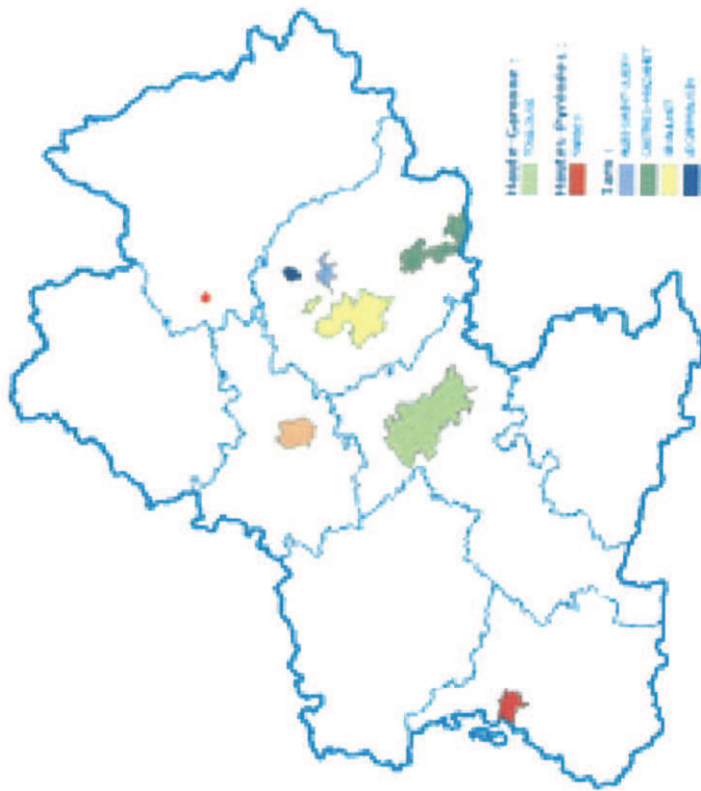
Cette histoire d'immigration particulière implique des caractéristiques sensiblement différentes du reste du pays. L'immigration maghrébine, qui dans l'ensemble du pays est en passe de dépasser celle venant d'Europe, est ici sous-représentée. La moitié des immigrés ont acquis la nationalité française, contre 36 % dans le reste de l'hexagone. On constate, enfin, que les immigrés habitent trois fois plus dans les campagnes.

Un territoire échappe à ces observations : l'agglomération de Toulouse. À elle seule, la ville rose rassemble 40 % des immigrés. Certes, il est classique que les grosses zones urbaines régionales accueillent plus de migrants. Ce taux reste néan-

moins beaucoup plus élevé que dans les villes voisines de Bordeaux (30 %) et Montpellier (16 %). Alors que le taux d'immigrés dans la région est en deçà de la moyenne française, celui de la Haute-Garonne, département de Toulouse, est d'un point supérieur avec 8,1 %. Les caractéristiques de la population immigrée s'y rapprochent de celles enregistrées dans le reste du pays avec 37 % de ressortissants d'Afrique du Nord.

Cette population immigrée est particulièrement touchée par le chômage : 22,6 % des hommes et 34,3 % des femmes cherchaient un emploi en 1999. C'est beaucoup pour un département dont la moyenne se situait dans la moyenne française avec "seulement" 11,2 % de chômage pour les hommes et 17,1 % pour les femmes.

Plus que dans le reste de la France, les immigrés connaissent une "ségrégation spatiale" se trouvant sur-représentés dans les zones sensibles de l'agglomération toulousaine. Les trois quartiers les plus pauvres et délabrés de la ville - Bagatelle, Bellefontaine et la Reynerie -, recensent tous des taux de population immigrée proches de 30 %. Cette ségrégation existe également au niveau étudiant, chez les élèves étrangers, comme a voulu nous le montrer Abdoul Anne, de l'association des étudiants sénégalais de Toulouse, à travers un voyage dans les résidences universitaires de Toulouse.



Contrats de ville en Midi-Pyrénées

Les ZUS de Midi-Pyrénées

- > Si le Midi-Pyrénées compte 14 zones "sensibles", 70 % de la population qui y vit se concentre dans les plus importantes de Toulouse : la Reynerie-Bellontaine et la Faourrette-Bagatelle-Bordelouge.
- > Depuis 1990, la population vivant dans des "quartiers" a beaucoup diminué : 11 % d'habitants en moins alors que la population des villes alentours augmentait de 10 %.
- > La proportion de jeunes reste néanmoins très importante. 34 % d'entre eux n'ont aucun diplôme.
- > Le chômage a considérablement augmenté passant de 22 % de la population en 1990 à 35 % en 1999. Le taux de chômage est encore plus important dans les deux zones situées autour de Toulouse (37%). Sur l'ensemble des ZUS de la métropole, ce taux n'est "que" de 23 %.

Association des Stagiaires et Etudiants Sénégalais de Toulouse

L'ASEST offre à ses membres, lors de rencontres diverses et variées, l'opportunité de partager des conseils, des informations... Pour faciliter leur insertion dans un cadre d'étude différent de ce qu'ils ont connu jusque là au Sénégal. Ceci dans beaucoup de domaines : études, logement, bourses, démarches administratives... Cette association participe aussi à l'animation de la vie étudiante toulousaine, et oeuvre pour la promotion de la culture sénégalaise au sein de la ville.

Voilà aussi le reportage page 26

Maison de l'étudiant, 5 all Antonio Machado. 31058 Toulouse.
asest@voila.fr

Contact : Abdoul Anne. abdoulane@yahoo.fr

Association des Nigériens des Midi-Pyrénées

L'ANMP regroupe tous les étudiants, stagiaires et travailleurs nigériens de la région Midi-Pyrénées..

Elle favorise la solidarité, l'entraide, la cohésion entre ses membres et aide à l'épanouissement social et culturel. C'est une structure d'accueil et de soutien à l'installation des étudiants nouvellement arrivés et à toute autre personne désirant s'installer dans la région.

Ses activités :

- Elle participe à des projets éducatifs et sanitaires au Niger et permet la promotion du pays.
- Elle propose du soutien scolaire aux étudiants nigériens en difficultés.
- Elle aide les jeunes nigériens désirant investir au Niger dans leur recherche de financements.
- Elle accueille les nouveaux venus : hébergement grâce à une convention signée avec le CROUS, information et intégration...
- Elle organise des rencontres pour la promotion du Niger : repas, soirée culturelle, exposition.
- Elle promeut la solidarité entre les associations africaines, notamment à travers le forum des associations de Toulouse
130 rue Achille Vialoux 31400 Toulouse

Contact : Mahamadou Eoubacar Arbi,
président de l'association.
maidou_arbi@yahoo.fr

Ségrégation spatiale en milieu étudiant

L'AUTEUR

ABDOUL ANNE

Association des Etudiants sénégalais de Toulouse

23 ans, licence en sociologie.

66 Dans le cadre des activités d'*Animafac* et de lutte contre la ségrégation sous toutes ses formes, j'ai choisi de faire un reportage sur les conditions d'attribution des chambres en résidence universitaire. C'est un sujet qui me touche particulièrement : je suis moi-même arrivé en chambre universitaire lors de ma première année d'études en France. Puis, dans mon activité au sein de l'association, j'ai été spectateur d'inégalités muscées, et ai dû faire face à des demandes d'aide d'étudiants étrangers en mal de logement. Ça a été l'occasion de constater l'existence d'une ségrégation spatiale, et de me poser la question d'une discrimination territoriale et institutionnelle. C'est dans cette lancée que j'ai voulu rencontrer le service relations internationales du Crous de Toulouse, pour justement leur poser la question de la répartition spatiale des résidents. Mais les personnes concernées se sont déclarées non habilitées à me répondre. Dès lors, pour approcher cette réalité par d'autres sources, j'ai réalisé des entretiens avec trois étudiants habitant en résidence universitaire : un Sénégalais en licence de sociologie en France depuis 2005, un Guinéen en master de sociologie tout juste arrivé, et enfin une Française en licence de Droit. 99



enquête... # 26

Sur Toulouse, quatre grandes résidences universitaires se partagent les flots d'étudiants cherchant à se loger chaque année. Deux d'entre elles sont en plein centre ville et sont plus agréables à habiter : Arsenal, proche du capitole, et donc pratique pour sortir le soir et s'ouvrir au monde, et Daniel Faucher, que je ne connais pour ainsi dire pas, puisque je n'ai pas de contact avec les étudiants qui y vivent. Je sais simplement qu'elle est bâtie en studios plutôt cosy. Les deux autres résidences, qui me sont plus familières, sont Rangueil, à 50 minutes du centre ville et Chapou à 30 minutes du centre ville. Leurs locaux sont plutôt vétustes. Ce clivage est renforcé par un autre problème : la plupart des étudiants qui habitent ces résidences lointaines sont étrangers.

Le cas de Chapou est intermédiaire : le bus

de nuit y passe. Mais à Rangueil, passé minuit, aucun transport en commun ne pointe le bout de son nez. Seule sortie possible si l'on ne possède pas de voiture, ce qui est souvent le cas d'un étudiant peu fortuné, la boîte afro juste à côté : Maracas. "Les français n'y vont pas." "La tendance est très black, tant au niveau de la population que du son", peut-on entendre en commentaire. Le brassage semble donc limité lorsqu'on habite Rangueil.

Pas le choix

Lors du premier entretien, l'étudiant sénégalais, M.N., me dit : "Moi on ne m'a pas demandé mon avis. On m'a juste dit "vous allez à Rangueil." Ma faculté est à une heure de temps en transports en commun mais je n'ai pas le choix."

L'étudiante française me donne une toute

autre version : "Moi, on m'a posé la question en prenant en compte le nombre de chambres qui restaient pour savoir où je voulais être logée." Elle choisit donc Arsenal, résidence plutôt cotée parmi les étudiants.

Certes, un étranger ne peut pas toujours avoir les mêmes droits au sens civique qu'un Français. Mais cet état de fait ne va-t-il pas à l'encontre de la mixité sociale et culturelle ? N'aimente-t-il pas l'ignorance de l'autre, la communautarisation et les frustrations, terrain fertile aux discriminations ?

Autre différence de traitement, les étudiants étrangers et les Français ne passent pas par les mêmes services : les premiers traitent avec le service des relations internationales, tandis que les derniers passent directement par le CROUS. Sur ces bases, des ghettos se cristallisent, se reproduisent, tant pour les étudiants étrangers que pour les étudiants français.

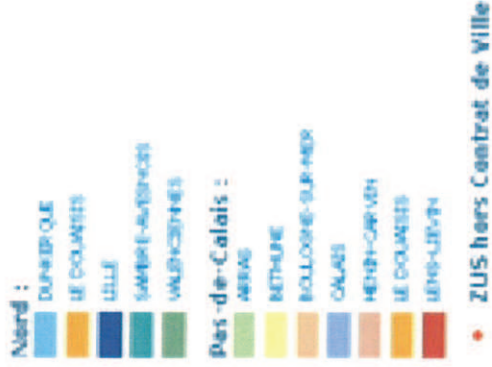
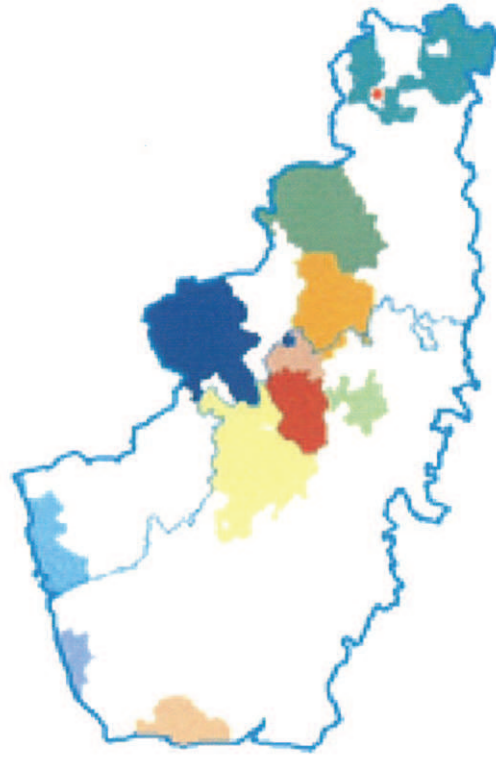
Pire, ce cloisonnement et cette différence de traitement s'appliquent au sein même des étudiants étrangers selon leur pays d'origine. Ainsi, tandis que des communautés plus organisées parviennent à s'assurer qu'un nombre plus ou moins stable de leurs ressortissants aura une chambre en résidence universitaire chaque année, des pays comme la Guinée ne voient leurs étudiants logés qu'en extrême urgence. Une technique éprouvée est par exemple celle du "débarqué" au Crous avec ses bagages. Quitte à ce qu'il y passe la nuit comme nous le révèle l'étudiant guinéen O.D : "Moi je suis venu au CROUS avec mes valises. Ils ont refusé de me loger. Ce n'est qu'après l'intervention de l'assistante sociale et un certain délai que j'ai pu obtenir une chambre."

Ces trois exemples sont brefs, mais nous permettent d'ouvrir les yeux sur ces maux : tous les étudiants devraient être logés à la même enseigne, dans une politique contrant la ghettoïsation spatiale. Certes, il existe un manque de logement universitaire au niveau national, mais le peu qui existe doit être réparti de manière égalitaire.



NORD-PAS-DE-CALAIS

Les contrats de ville dans le Nord-Pas-de-Calais



Immigration et inégalités sociales

Ancienne zone industrielle florissante, la région du Nord-Pas-de-Calais en cumule toutes les caractéristiques : chômage élevé, sur-représentation des familles ouvrières pauvres, immigration ancienne et vieillissante.

Le Nord-Pas-de-Calais a longtemps été l'une des destinations privilégiées des travailleurs venus d'Europe du Sud ou du Maghreb. Fleuron de l'industrie sidérurgique et métallurgique, la région manquait alors cruellement de main d'œuvre. Aujourd'hui, la situation est bien différente. Déjà très touché par la crise industrielle, le Nord-Pas-de-Calais a durement accusé le ralentissement de croissance des dernières années et enregistre aujourd'hui un chômage de 15 %, bien plus élevé que la moyenne nationale. Le chômage de longue durée y est passé de 34 % en 1993 à 40 % en 2000.

Conséquence logique de ce chômage élevé, les ménages pauvres sont beaucoup plus nombreux dans la région qu'ailleurs : on en compte 600 000 pour une population de 4 millions de personnes. Le Nord-pas-de-Calais est également la deuxième région à recenser le plus de bénéficiaires du RMI.

Face à cette situation économique et sociale difficile, les populations les plus fragiles sont particulièrement touchées. Avec 28 % de moins de 25 ans, le Nord-Pas-de-Calais est la région la plus jeune de France. Ces derniers connaissent un chômage de 30,5 %.

Une immigration peu qualifiée

Les immigrés se trouvent eux aussi durement touchés. Les migrants présents dans le Nord font en effet partie des franges les plus " fragiles " de cette population. Arrivés dans les années 1960-1970, ils sont, contrairement au reste du pays, plus originaires du Maghreb (40 %) que d'Europe (32 %). Les Turcs y sont également plus présents que dans le reste de la France. Ces minorités " visibles " sont les plus pénalisées par le chômage. Embauchés à leur arrivée pour travailler à la chaîne, la plupart sont des ouvriers non qualifiés ayant du mal à se reclasser. Rien d'étonnant donc



2000 : Marche en l'honneur de Ziyad Hamlaoui, tué par balle par un policier, dans les Quartiers nord de Lille

à ce que les étrangers connaissent des taux de chômage plus élevés que dans le reste du pays (33 %).

La population immigrée est particulièrement présente dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Un immigré sur deux habite la zone d'emploi de Lille – Roubaix – Tourcoing qui connaît le plus fort taux de chômage de la région, 17,1 %. Comment cette situation des parents influe-t-elle sur leurs enfants, nés ou habitant en France ? Les " mensonges " de l'El Dorado français, l'accès difficile à l'emploi ont-ils modifié l'attitude de ces jeunes immigrés ou Français par acquisition ? C'est ce qu'a cherché à découvrir Ange Kongo Konde de l'association des *Étudiants congolais de Lille* à travers des interviews de parents immigrés et de la génération qui leur succède.

Égalité face à l'enseignement ?

Malgré une situation face à l'emploi difficile, Le Nord-Pas-de-Calais a su imposer comme une place étudiante de référence qui attire aujourd'hui de nombreux étudiants étrangers. L'académie de Lille est à la 7^e place pour l'accueil des étudiants étrangers : leur nombre a augmenté de 58 % entre 1999 et 2004. Parmi eux, 20 % ont obtenu leur bac en France, 80 % à l'étranger. Ceux ayant obtenu leur bac en France ont le plus souvent grandi et été à l'école dans l'hexagone. Ils suivent un parcours similaire à ceux des étudiants français à l'origine sociale la moins favorisée. Moins de 46 % d'entre eux étudient après BAC+3. C'est de cette inégalité sociale, et parfois ethnique, des jeunes face à l'enseignement qu'Allison Thangé, Présidente de l'association *TC Insertion*, a voulu rendre compte à travers un reportage sur le recrutement des Cadets de la République. Face à l'illettrisme de certains, l'inexpérience des autres elle s'interroge sur l'existence réelle de la " méritocratie " Républicaine.

Association des étudiants congolais de Lille

Créée en novembre 2004, l'AECL a pour but de promouvoir la culture congolaise, d'accueillir les étudiants venus de ce pays et d'être un organe d'entraide. Il s'agit aussi de participer au développement de la République démocratique du Congo.

Voir aussi le reportage page 31

Résidence America III, 125 rue d'Alsace, 59 000 Lille.

Contact : Ange Kongo Konde, président de l'association.



TC Insertion

Cette association souhaite venir en aide aux étudiants immigrés en difficulté financière. Le but : leur apporter une aide matérielle mais aussi morale. Née dans le cadre d'un projet obligatoire, l'association joue aujourd'hui un rôle important de relais entre les diverses associations existantes et les individus de l'IUT.

Voir aussi le reportage page 29

IUT DEP C, Rond Point de l'Europe, BP 557, 59 060 Roubaix Cedex 01.

Contact : Allison Tanghe, présidente de l'association. tailson59@hotmail.fr

Vive les vacances !

L'association "Vive Les Vacances !" est composée de 46 étudiants de l'EDHEC Lille qui agissent bénévolement tout au long de l'année. L'objectif de cette association, à vocation sociale, est d'essayer de changer le quotidien des enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la métropole lilloise en leur offrant une semaine de vacances à Pâques. En 2005 ce sont plus de 120 enfants, âgés de 6 à 12 ans, qui sont partis en vacances.

Ces vacances sont organisées autour de différents objectifs :

- > Faire découvrir aux enfants d'autres régions de France.
- > Développer leur créativité à travers des activités sportives ou manuelles.
- > Créer un cadre de vie chaleureux en mettant l'accent sur le respect de l'autre et la vie en collectivité.

Désireux de suivre ces enfants sur toute l'année afin de garder un bon contact avec eux, l'association organise des sorties culturelles et sportives un mercredi par mois pendant l'année (zoo, musées, cinéma...). De plus, dans le cadre d'un partenariat avec le centre social Saint-Sauveur, les étudiants bénévoles font de l'accompagnement scolaire auprès des enfants du centre trois fois par semaine.

Vive Les Vacances ! 58 rue du Port, 59046 Lille. Tel : 03 20 15 48 35 vivelesvacances@netcourrier.com

Site : <http://vacances.viv.free.fr>

Contact : Mathilde Chaussoy, présidente de l'association. mathilde.chaussoy@edhec.com

L'AUTEUR

ALISON THANGHE

Présidente de TC Insertion

21 ans, 2e année en DUT Techniques de Commercialisation à l'UT "C" de Roubaix. Licence de Gestion des achats également à l'UT.



66 J'ai créé l'asso seule en octobre 2005. Cette asso est née d'un constat que j'ai fait en rencontrant de jeunes étudiants. Son but premier est de venir en aide aux étudiants immigrés ayant des difficultés financières par divers moyens afin qu'ils puissent croître en autonomie et mener à bien leurs projets d'études dans les écoles et l'université. **33**

On découvre un maillon d'une chaîne défaillant qui induit d'autres maillons déficients.

On découvre un maillon d'une chaîne défaillant qui induit d'autres maillons déficients.

Le dispositif des cadets de la République à Roubaix-Lille

Dans le cadre de la priorité ministérielle de promotion de l'égalité des chances, le dispositif de recrutement et de formation des cadets de la République - police nationale - a évolué au cours de l'année 2005. 1 000 jeunes ont été recrutés en tant qu'agents contractuels de droit public depuis le mois de septembre pour préparer le second concours de gardien de la paix et assurer les missions confiées aux adjoints de sécurité.

Depuis le 5 septembre 2005, l'école nationale de police de Roubaix - Hem forme 52 garçons et filles dans le cadre de la première promotion des cadets de la République, option police nationale, sous statut d'adjoint de sécurité recrutés pour 5 ans. Le cadet bénéficie d'une formation de 12 mois en alternance entre un établissement scolaire, une structure de formation et un service opérationnel de la police nationale. À compter de 2006, le concours de gardien de la paix ne sera accessible qu'aux candidats titulaires du baccalauréat. La formation des cadets de la République est accessible aux candidats non titulaires du baccalauréat au moment de l'inscription (sauf exceptions).

Critères de recrutement :

- > Être de nationalité française ou en attente d'une demande de naturalisation.
- > Être un garçon ou une fille, âgé de 17 ans au premier janvier de l'année en cours.
- > Répondre aux critères d'aptitudes physiques et médicales.
- > Prouver une absence de condamnations et de poursuites pénales en cours.

Le programme cadet est un moyen inégalable, pour la Police Nationale, de recruter des jeunes gens de qualité et possédant surtout une grande motivation pour la profession, qui seront en contact avec les policiers eux-mêmes pendant une année de formation. D'où un filtrage efficace, qui s'ajoute au concours, et beaucoup de temps gagné quant à leur future formation d'élèves Gardiens de la Paix. Ainsi le partenariat avec les deux lycées, Jean Moulin de Roubaix et Pasteur d'Henin Beaumont fonctionne désormais parfaitement et les stages d'observation en commissariat sont une réalité.

Le programme cadet - qui est perçu favorablement par les enseignants- est l'occasion de nouer des liens très intéressants et très suivis avec l'Education Nationale.



La promotion 2005-2006 des cadets de la République lors de la cérémonie du levé de drapeau

Pour assister au recrutement des cadets de la République, je suis entrée en contact avec l'école de police de Roubaix. Je voulais faire l'état des lieux de la discrimination à Lille au niveau de la police nationale. Mon observation visait à démontrer qu'il n'y avait pas "d'égalité des chances" au niveau de cette France républicaine. Ce qui m'intéressait avant tout était de rendre compte de la situation sociale actuelle des jeunes issus de l'immigration.

Une fois sur le terrain, la réalité m'a frappée et m'a amenée à des constats que je n'imaginai pas. J'en suis venue à m'interroger sur l'égalité des chances dans l'éducation nationale.

Levée de drapeaux.

Arrivée pour la levée des drapeaux à 8 heures du matin précises, j'ai pu assister à une séance de recrutement des cadets pour l'année à venir : juin est la période de prédilection pour le recrutement. Au cours de cette journée, j'ai rencontré des étudiants âgés de 17 à 19 ans. Tous percevoient les cadets de la République comme une chance qui leur est offerte. Force est de constater que parmi les candidats, les jeunes issus de l'immigration ou de milieux défavorisés constituent une minorité.

Peu d'entre ces derniers affirment leur souhait d'entrer dans les cadets de la République, en raison de leur vision négative des "filles", et le risque que la

plupart des jeunes de quartiers les considèrent comme des "traîtres". Un candidat n'hésite pas d'ailleurs à l'expliquer au jury, la mort d'un jeune à Lille suite à une bavure policière ayant marqué les esprits.

Le jury en question est tout ouïe : le ton est accueillant, la question de démarrage laisse vite place à une écoute attentive. Psychologue, professeur, représentant du préfet et officier de police laissent parler le candidat et rebondissent à ses propos.

C'est que les dossiers d'inscription sont rares : depuis la recherche de candidats acceptant de remplir un dossier jusqu'aux entretiens en passant par les tests psychotechniques, l'équipe doit faire preuve de patience et de compréhension. La police nationale s'efforce d'encourager les jeunes et de donner les moyens qui sont les siens pour qu'ils avancent dans leur projet de vie, mais elle ne peut en aucun cas les obliger à participer au dispositif.

Outre le manque de motivation des jeunes de milieu défavorisé souhaitant entrer dans l'ordre public, un point marquant m'a interpellée : le quasi illettrisme de certains.

Illettrés !

J'ai constaté, au cours de ce recrutement, que des jeunes proches du baccalauréat avaient d'énormes difficultés à l'écrit. La question qui me vient à l'esprit est, par conséquent, la sui-

ZUS : un taux d'illettrisme plus important

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) diffuse les premières conclusions de l'enquête " 2002-2005 : 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine serait en situation d'illettrisme. Soit 3,1 millions de personnes qui se répartissent comme suit : 28 % dans les zones rurales, 24 % dans les villes de plus de 20 000 habitants et 10 % en Zones urbaines sensibles où le taux d'illettrisme (18 %) est deux fois plus élevé que la moyenne nationale (9 %).

Retrouvez les conclusions de l'enquête sur www.anlci.gouv.fr

FOCUS

face au jury, un jeune affirmait que si on lui donnait un ordre il l'exécuterait sans réfléchir. " S'il faut faire taire le leader d'un groupe, je n'hésiterai pas à employer les moyens forts, j'emploierai la violence. " Ou alors, à propos d'un conflit à gérer : " je lui donnerai des calmants. " Cela m'a interpellé, le jury était lui-même choqué, dépassé par cette manifestation de violence et de manque de repères hors de sa portée. " Il est clair que l'on veut donner une chance à ces jeunes mais on ne pas faire du social. " À éclairer du fait que les cadets seront, dans un an, armés.

Le niveau n'était néanmoins pas homogène, entre jeunes des quartiers et jeunes de banlieues plus favorisées. Un décalage était ainsi palpable lors des entretiens : les premiers semblaient plus pragmatiques, plus proches des réalités de terrain, plus au fait des violences et délits et des moyens possibles pour les gérer. Un jeune parmi les huit que j'ai pu observer faisait preuve d'une motivation certaine. Son discours faisait un peu " récite ", mais on sentait qu'il n'était pas là par hasard.

Lors de ce recrutement je n'ai pas observé de discrimination, et ce qui m'a frappé a été plutôt le manque d'éducation et d'instruction des jeunes. Comment se fait-il que dans un pays démocratique et républicain on trouve encore des enfants illettrés ? Nous vivons dans un pays démographiquement vieux qui a besoin des jeunes mais comment avoir confiance lorsque les jeunes eux-mêmes ne prennent pas conscience de leur poids, de leur rôle dans la société ?

Et les discriminations ?

Je ne suis pas non plus dupe. Ici, l'équipe de recrutement semblait le plus sincèrement attachée à sa mission républicaine. Mais le racisme existe ! Que ce soit dans la rue, à l'école, à l'embauche, au logement, le racisme devient " banal ". Et dans les forces de police au niveau global, les discriminations font aussi parti du quotidien. On me l'a d'ailleurs réaffirmé lors de cette journée.

Selon ce que je perçois, ces dernières années se construisent et se développent, qu'on le veuille ou non, des discriminations en fonction de catégories sociales telles que la race, l'ethnie, la culture, l'origine, la nationalité ou la religion. Je le constate dans le cadre de mon association *TC Insertion*, dont le but est de venir en aide aux étudiants immigrés en difficultés financières, en leur apportant une aide matérielle et morale.

En ce sens les mots de la campagne " Je ne veux plus " initiée par des associatifs du réseau *Animafoc* et que j'ai relayée à mon niveau à Lille me semblent appropriés : " Il paraît qu'on s'habitue à tout... Même au chômage, à la grande pauvreté, à l'angoisse, aux discriminations, à la déprime... On s'habitue, on se dit " ok, ça va, tant pis... " Et les choses les plus insupportables deviennent normales. Parce qu'il paraît qu'on n'y peut rien, parce que ça fait si longtemps que c'est comme ça, parce que de toute façon, " c'est pas si simple. " On y pense, on oublie et puis finalement on accepte... "

Statistiques ethniques.

En conclusion, quelques mots sur ce que l'on pourrait faire face à ces discriminations dont je n'ai pas été témoin lors du recrutement des cadets, mais que je peux palper partout. Dans notre République rétive aux statistiques ethniques, s'il s'avère que la discrimination à l'embauche touche les jeunes que les employeurs perçoivent comme d'origine maghrébine et africaine, par exemple à partir de leur nom, de leur photo ou de leur adresse, il faut pouvoir le dire et le montrer. Il faut étudier le racisme, même si les races n'existent pas. ■



Le jury pour le recrutement des cadets de la République se compose, de gauche à droite, d'un psychologue, d'un professeur, d'un représentant du préfet et d'un officier.

● ● ● vante : l'Education nationale donne t-elle tous les moyens pour instruire les citoyens ? J'ai observé de près huit candidats. Une seule d'ailleurs était une fille, déséquilibrée que je n'ai pas retrouvée dans la promotion des cadets où, pour l'année 2005-2006, la parité prévaut. Il leur était demandé de mettre sur le papier leurs motivations, de réaliser une ébauche de lettre en une demi-heure, même si un CV et une lettre de motivation faisaient déjà partie de leur dossier d'inscription. Et là, le décalage entre leur relative aisance orale, et leurs difficultés dans leurs lettres où " J'espère " devenait " gesper ", m'a marquée.

Certes, une remise à niveau d'un an est mise en place pour les cadets. Mais il est impossible de reprendre tout le programme scolaire... L'égalité des chances me semble donc limitée.

Dès lors, je m'interroge sur les méthodes d'enseignement. Serait-ce la faute à la méthode globale, à la méthode syllabique, qui conduirait une majeure partie de la population en échec scolaire ? Serait-ce la faute au langage texto ?

Le jury semblait prendre à cœur les difficultés des jeunes ; il se montrait concerné, voire désespéré par la détresse sociale qu'il prenait comme une claque.

Mon point de vue peu paraître démagogique, mais je pense qu'une révision des méthodes d'apprentissage serait nécessaire afin de permettre une égalité des chances en commençant par les bases : la lecture et l'écriture, qui doivent être acquises par tous les milieux sociaux.

Egalité des chances.

Le gouvernement voudrait nous laisser croire que l'école de la République offre une chance égale à tous, mais la réalité me semble différente. Aujourd'hui, l'impression que j'ai est, au contraire, que la République nous pousse vers l'ignorance. J'entends pourtant sans cesse parler d'égalité des chances, l'expression " la France d'en bas " revient dans tous les communiqués ministériels, dans la bouche de tous les responsables de partis à la télévision. Cette contradiction entre une égalité revendiquée et une inégalité partout réaffirmée entre " France d'en bas " et " France d'en haut " m'écoeure. La mesure de la gravité de l'échec scolaire et des problèmes sociaux de certains jeunes n'est-elle donc pas prise ? Doit-on laisser la société ne plus se préoccuper de la chose politique ? Les politiques ont-ils une part de responsabilité dans cet échec social, en restant loin des réalités du monde et en se cloisonnant dans leur univers gouvernemental ?

Propos intolérables.

J'ai été témoin également de propos intolérables des candidats tenus

L'AUTEUR

ANGE KONGO KONDE

Président de l'association des Étudiants Congolais de Lille

25 ans. Ecole Polytechnique universitaire de Lille (Polytech'Lille), dernière année.

66 J'ai choisi ce sujet pour essayer d'obtenir des réponses aux multiples questions que je me pose sur les inhibitions que subissent ou non les enfants issus de l'immigration face au savoir et au monde du travail, suite aux discriminations qu'ils subissent leurs parents. En particulier dans la communauté congolaise que je connais bien et où le poids des aînés est fort. **93**



Dans le cadre de cet état des lieux des discriminations initié par *AnimaFac*, je viens poser une thèse que je me chargerai de confirmer ou d'infirmer en répondant à un certain nombre de questions.

Je voudrais, par ce reportage, lever des interrogations et zones d'ombre personnelles que j'ai découvertes communes lorsque j'ai rencontré les autres associations participant au projet.

En effet, suite à diverses discussions avec des parents de la communauté congolaise, et en lien avec les discriminations - principalement dans l'emploi -, j'ai décidé de me consacrer à un sujet dont j'entends peu parler : la transmission des inhibitions face au savoir d'une génération sur l'autre. Je ressens le besoin profond d'établir un lien possible entre les traitements discriminants qu'auraient pu subir les parents lors de leur intégration en France et les conséquences que cela pourrait avoir sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle des enfants.

Dans la société congolaise, les parents ont toujours une influence prépondérante dans l'éducation de leurs enfants. C'est, certes, le cas partout ailleurs. Mais eux interviennent plus sur l'orientation scolaire et professionnelle de leurs filles et fils. Un adage de chez nous dit : "Si un enfant est mal éduqué, c'est la mère qu'il faut blâmer."

Le plus souvent ces mères travaillent pour subvenir

aux besoins de la famille. La majorité d'entre elles travaille en tant que femmes de chambre, agents de propreté et emplois à la mode aujourd'hui, en tant qu'auxiliaires de vie, aide-soignantes ou infirmières. Faute de mieux, ces femmes qui ont beaucoup de diplômes et sont capables d'occuper de hautes fonctions, se contentent et s'accrochent à ce qui représente une bouée de sauvetage pour répondre aux besoins les plus élémentaires de la vie. Je ne minimise pas le métier qu'elles font, je le trouve plutôt non valorisant par rapport aux capacités qu'elles peuvent avoir.

Ces expériences ne restent pas "mortes", elles sont transmises aux enfants. Serait-ce pour encourager à faire mieux ? Très souvent, l'exemple "d'en haut" est suivi. Ils font comme leurs parents...

En même temps, l'absence de ces parents qui travaillent pour nourrir leur famille, pose une autre question : celle de l'école comme lieu de sociabilité et d'apprentissage, qui compléterait ou remplacerait le rôle de la famille.

Ainsi je me pose la question de savoir si des discriminations subies par les parents n'iraient pas jusqu'à orienter et/ou étouffer les capacités intellectuelles de ces filles et fils.

Pour y répondre, je suis allé interroger un père, de surcroît chef d'entreprise, et me suis ensuite tourné vers le regard des enfants, en mettant par écrit les phénomènes que j'ai pu observer.

Regards d'enfants

Le regard de l'enfant sur la situation de chômage, de mise à l'écart des parents accentue les interrogations. En général, les parents ont toujours été un exemple pour leurs enfants. Et logiquement quand on voit son père ou sa mère exclu d'un certain service, qu'on le sait discriminé, une frustration naît. Elle entraîne un enfermement, un conditionnement, une vision restreinte des professions et surtout de celles exercées par les parents discriminés. La question que se posent inconsciemment ces enfants est : réussirai-je à percer la où mes parents ont rencontré tant de difficultés ?

Certains pensent que ce serait une revanche à prendre ou une source de motivation pour aller plus loin, mais les faits ont montré, dans la communauté congolaise, que ces enfants se sont orientés vers des filières qui n'équivalent généralement pas leurs capacités intellectuelles. On retrouve proportionnellement beaucoup plus d'enfants de "minorité visibles" (pour ne pas dire issus de l'immigration), dans des domaines sans qualification.

Je ne voudrais pas établir, ici, une comparaison entre communautés, car à mes yeux cela équivaldrait à se complaire dans la situation. Mais selon ce que j'observe, la proportion est simplement flagrante.

Entretien avec Jean Ngandu, chef d'entreprise

Pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle M. Jean. Je suis marié et père de quatre enfants dont le premier a 15 ans. Je suis chef d'entreprise depuis quelques d'années. Et les affaires marchent ! (rire)

Racontez un peu vos débuts. Est-ce facile de réussir en tant qu'étranger et noir ?

C'est vrai que ce n'était pas facile, et ça ne l'est toujours pas, mais avec beaucoup plus de volonté... On y arrive en dépit des embûches et de tous les problèmes que l'on peut rencontrer. Mais je dois avouer que je fournis beaucoup plus d'efforts pour rester compétitif dans un domaine aujourd'hui saturé.

Quel genre de difficultés avez-vous rencontrées ? Est-ce plutôt lié au domaine d'activité ou à un autre facteur que l'on ne maîtrise pas très bien ?

Il faut dire que dans les années 1995, c'était d'autant plus compliqué que l'on était "étranger et noir".

Vous avez donc été discriminé ?

Je n'ai pas jusque là... Je trouve le mot trop fort. **Comment définissez-vous le mot "discrimination" ?**

Pour moi, c'est le fait de mettre une personne à l'écart à

cause de son appartenance raciale, ethnique, culturelle... **Le Robert donne à peu près la même définition du mot !**

Dans ce sens là... (rire) Suffisamment, je crois.

Vos enfants doivent être déjà au collège, du moins pour les deux premiers. C'est l'âge de choisir une orientation scolaire et professionnelle...

Oui, bien sûr... Je leur laisse le choix, mais je ne voudrais pas de footballleur (rire). Je crois que les études permettent de faire la différence et surtout d'avoir un esprit critique par rapport aux divers événements, je les encourage et je crois bien que c'est mon travail de père. Si je n'avais pas été à l'école, je n'aurais peut-être pas ce que j'ai aujourd'hui, peut-être pas la vie que je leur donne aujourd'hui.

Dans une étape charnière où les actes discriminatoires défrayent la chronique, pensez-vous que vos enfants puissent réussir aussi bien qu'en l'importe quel enfant dans ce pays ?

Nous avons connu la "discrimination" dans le passé et aujourd'hui encore. J'ai de l'espoir : j'ai réussi, alors pourquoi pas eux. Il suffit d'une certaine rigueur. Ils sont

Français mes enfants, ils réussiront.

Vous n'avez pas peur que cela oriente le parcours scolaire et peut-être professionnel de vos enfants ?

Contrairement à d'autres parents qui poussent leurs enfants à faire des formations rapides ou plutôt de plus courtes études (infirmières, aide-soignantes, menuiserie et j'en passe...), j'encourage mes enfants à aller le plus loin possible dans leurs études. Je leur apprendis à être battants, à ne pas baisser les bras devant adversité. **Vous êtes un papa modèle...**

Si tu le dis !

À ce sujet, pensez-vous que les mentalités ont évolué ? Les choses ont très peu évolué et le problème reste bien réel et présent... puisque tu en parles.

Pour finir, que pensez-vous de cette initiative ?

Je salue cette initiative, je la trouve importante et incontournable pour trouver des solutions. Je sais que des mouvements timides naissent à Lille. Tu as sûrement entendu parler de "la cellule de réflexion" sur le problème. Mais une volonté politique doit emboîter les pas. **Vous êtes français ?**

Oui, je le suis.

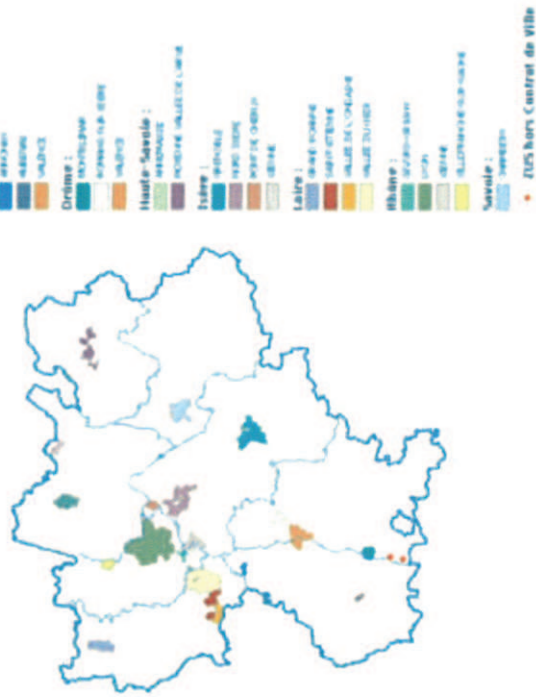
RHÔNE-ALPES

Les ZUS en Rhône-Alpes

- > Les quartiers difficiles de la banlieue lyonnaise sont tristement célèbres pour avoir marqué les grandes étapes de la politique de la ville. En 1981, c'est le "rodéo des Minguettes", des affrontements mobiles entre forces de l'ordre et jeunes des quartiers, qui donne naissance à la politique de la ville. Dix ans plus tard, en 1990, les émeutes de Vaux-en-Velin, suite à la mort en moto d'un jeune handicapé, Thomas Claudio, poursuivi par la police, marquent la véritable prise de conscience d'un "problème des banlieues". C'est à cette époque que François Mitterrand et l'architecte Roland Castro commencent à évoquer la destruction des "grands ensembles". C'est chose faite 14 ans plus tard, dans le quartier de la Duchère, avec la destruction de la très emblématique barre des 200 : 324 logements répartis sur 17 étages sont détruits pour laisser place à des logements individuels "à taille humaine". En 2005, la rénovation du quartier continue avec la démolition de la barre des 1 000 (photos). C'est dans ce quartier de la Duchère que Camille Lorez, du BDE de l'IEP de Lyon, est allée promener son micro, pour recueillir les impressions, coup de gueules et de blues des jeunes du quartier.
- > La population des ZUS du Rhône-Alpes est majoritairement jeune : près d'un tiers des habitants a moins de 20 ans, 34 % des plus de 15 ans ne sont pas diplômés. Ce taux n'est que de 18,8 % dans la population régionale. L'association RAPP (*Rencontre à petits pas*), a mené l'enquête sur les procédures de discrimination positive censées permettre aux habitants de ces quartiers d'accéder plus facilement aux grandes écoles : procédés efficaces ou simples déclarations de bonnes intentions ?
- > Le taux de chômage est deux fois plus élevé des ZUS que dans l'ensemble de la région : 24 % contre 11 %. Les sans emploi sont particulièrement nombreux chez les 15-24 ans : 37 % d'entre eux sont à la recherche d'un travail.
- > 60 % des résidents en ZUS sont locataire d'un logement HLM. Ceux-ci représentent 60,8 % du parc immobilier.
- > La population étrangère est sur-représentée dans les ZUS : 23,1 % des résidents de ces zones contre 6 % de la population sur l'ensemble de la région.
- > Les bénéficiaires du RMI sont presque deux fois plus nombreux en ZUS : 17 % contre 9,8 % dans le reste de la population.



Contrats de ville en Rhône-Alpes



Portrait de l'immigration en Rhône-Alpes

Avec 8,4 % d'immigrés dans sa population totale, le Rhône-Alpes est la 6^e région accueillant le plus de migrant. Elle se classe au-dessus de la moyenne nationale. Rien d'étonnant à cette sur-représentation : proche des frontières, berceau de deux grandes agglomérations urbaines, le Rhône-Alpes cumule tous les critères d'attraction pour les travailleurs étrangers. Cela se retrouve dans la répartition de cette population immigrée : celle-ci se concentre dans les arrondissements proches de la frontière suisse (Gex, Nantua, Saint-Julien-en-Genevois...) et les centres urbains de Lyon et Grenoble. 89 % des immigrés habitent dans une zone urbaine.

Comme la plupart des régions françaises, le Rhône-Alpes accueille deux immigrations : l'une, ancienne, composée essentiellement d'Européens du Sud ; l'autre, plus récente, ayant amené majoritairement des ressortissants d'Afrique du Nord. Cependant, alors que cette population maghrébine est, dans le reste de la France, plus volontiers marocaine, ce sont ici les Algériens qui sont les plus nombreux. Depuis quelques années, on constate enfin l'arrivée de nombreux Turcs, mais aussi de travailleurs européens des pays voisins, Allemagne, Angleterre ou Suisse.

Ces différentes populations immigrées connaissent des conditions de vie très différentes. Bien intégrés, les migrants anciens d'Europe du Sud, souvent artisans indépendants, commerçants ou ouvriers qualifiés, sont relativement épargnés par le chômage. Les nouveaux venus d'Europe, Allemands, Suisses ou Britanniques sont fortement représentés dans les professions intermédiaires et chez les cadres. Ils sont nettement moins concernés par le chômage et bénéficient de revenus plus élevés et de logements plus cossus que le reste de la population. Français de souche compris.

Les immigrés maghrébins, globalement peu qualifiés et plus souvent ouvriers, connaissent un taux de chômage presque deux fois plus élevé que le reste de la population. Plus leur lieu de résidence est marqué par l'inemploi, plus l'écart entre taux de chômage des Français de souche et immigrés maghrébins est élevé : ce sont les premiers touchés en période de crise. Globalement plus nombreuses, les familles maghrébines sont, enfin, très souvent logées en HLM.

Rencontre à Petits Pas

RAPP est une association de l'INSA Lyon jumelée avec des écoles des quartiers populaires. Elle contribue à rapprocher les étudiants et les associations de soutien scolaire notamment par le biais de l'aide à l'alphabétisation. RAPP fournit également des renseignements sur les actions du même type menées partout en France. Alors n'hésitez pas à les contacter car vos petits pas contribueront à en faire de plus grands.

Voir article page 37

INSA MDE, Bâtiment Théleme, 20 avenue Einstein, 69 621 Villeurbanne. Tél : 04 72 43 61 22. e-mail : rappinfo@hotmail.com

Contact : Jérémie Almoosi, almossi.jeremie@insa-lyon.fr

L'air de rien

L'air de rien, c'est le journal. Fragments d'idées, l'association. Ces deux entités militent pour un engagement fort d'étudiants lyonnais autour des questions d'espace, de frontière, d'appartenance... de cultures.

Le journal. "L'air de rien veut offrir une tribune et un lieu d'échange aux membres de l'association, mais également, et de façon ponctuelle, à des personnes extérieures. La liberté d'expression est au cœur de notre démarche. Dans les limites d'un socle assez large de valeurs partagées, le journal préfère ainsi privilégier la confrontation d'idées à une sélection stricte autour d'une ligne éditoriale figée. Les thèmes abordés sont le fruit de nos sensibilités politiques et littéraires (les sans-papiers, le monde des médias, l'échange culturel...). Ils répondent à des envies d'approfondissement et d'échange autour de sujets jugés trop peu visibles dans le flux médiatique quotidien." Leur hors-série consacré aux sans-papiers représente 68 pages et un an et demi de travail.

Un autre numéro du journal s'articulait autour de l'idée de frontière. Un thème dans la continuité de celui des sans-papiers. "Il existe aujourd'hui un problème humanitaire, d'urgence", estime Tristan Ikor, membre de l'association. "Mais la vraie solution durable au problème des sans-papiers se situe au niveau international. Cela renvoie aux questions de fond des frontières, de l'appartenance, de l'identité."

En projet. S'ils s'inquiètent des questions ontologiques internationales, les membres de l'association réagissent tout autant à leur environnement urbain. Ils se questionnent aujourd'hui sur une campagne anti-fraude lancée par les Transports en commun de Lyon (TCL), et l'omniprésence d'un message publicitaire sur les murs du métro... Pour prendre le contrepied d'un espace public qui leur semble parfois saturé d'une parole unique, l'initiative d'y distribuer une publication indépendante, en collaboration avec d'autres journaux étudiants, les enthousiasme.

Leur démarche contient une cohérence instinctive et humaine. Sur les murs des métros de Lyon ou à l'intérieur des frontières de notre planète, une question semble récurrente : de quel droit certains humains occupent plus l'espace que d'autres ? Ou plutôt, de quel droit empêche-t-on des humains d'exister sur un espace ?

Contact : Tristan Ikor, tristanikor@hotmail.com

SOS Grenoble

Rebaptisée "Savoir Oser la Solidarité", l'ancienne "Oeuvre sociale de Sup de Co Grenoble", a pour objectif l'aide au développement par l'éducation, l'aide humanitaire et sociale. La quasi-totalité de ces projets sont destinés aux enfants. SOS organise de nombreuses actions et manifestations locales, dans la ville de Grenoble et sa région, en partenariat avec les acteurs sociaux de la ville : intégration par l'humanitaire, Téléthon, soutien scolaire, don du sang, les Restos du coeur, Emmaüs, l'Arbre de Noël, Handineige...

Grenoble Ecole de Management, 12 rue Pierre Bernard, BP 127, 38 003 Grenoble.

Tél : 04 76 70 05 24. e-mail : sos@grenoble-em.com

Site : <http://associes.sos.com>

Contact : Céline Duros, celineduros@yahoo.fr

Centre culturel de la citoyenneté

Créé en décembre 2003 pour répondre aux questions d'identités et d'appartenance citoyenne auxquelles la société peine à répondre, le centre culturel de la citoyenneté (CCC) doit son existence à la détermination de plusieurs étudiants grenoblois. Cette jeune structure a déjà produit un documentaire d'une vingtaine de minutes, *Identités françaises*. Distribués aux collèges et lycées, il balaye l'essentiel des problématiques de citoyenneté actuelles et permet aux professeurs d'initier avec leurs élèves un échange d'opinions sur le Vivre ensemble. L'accueil réservé à ce documentaire incite le CCC à envisager la production d'un 52 minutes pour la télé. A suivre...

EVE, 701 avenue Centrale, 38 400 Saint Martin d'Hères. Tél : 06 78 55 86 83. Fax : 04 56 52 85 16

e-mail : monaam.kratem@ccc-france.org

Site : www.ccc-france.org

Contact : Saïd Hasnaoui, saïd.hasnaoui@gmail.com

Génération citoyenneté

L'AGC est une association de sensibilisation des jeunes à la citoyenneté. Elle met en place différents ateliers à thèmes, faisant ainsi la promotion des principes fondamentaux de la démocratie, ceci pour répondre à la crise de l'engagement qui touche tout particulièrement les jeunes...

8 rue Marceau, 38000 Grenoble.

Site : <http://situation.free.fr/http://situation.free.fr/>

Contact : Nicolas Bernard, président de l'association, nicolabernard@voila.fr

Kolexi

Kolexi (ou collectif expression initiative) est à l'initiative du projet "Entre cour(s) et jardin(s)". Il se fonde sur une nouvelle forme d'action culturelle et citoyenne. Il s'agit tout d'abord de créer une pièce de théâtre sur le thème des relations de voisinage. Celle-ci sera, ensuite, donnée en représentation exclusive dans des espaces collectifs d'immeubles de l'agglomération grenobloise (cour, jardin, hall, parking...). Les représentations seront organisées à l'initiative des habitants de ces immeubles et pour un public de voisins. Les Grenoblois sont donc "invités à inviter". Kolexi à venir jouer en bas de chez eux et "conviés à convier" leurs voisins à cette représentation.

15 rue Georges Jacquet, 38 000.

e-mail : kolexi@hotmail.fr

Contact : Elise de Lorenzi,

elise.de-lorenzi@laposte.net ou

alicemomo@yahoo.fr.

Étudiants musulmans de France Grenoble

L'EMF de Grenoble se définit elle-même comme un syndicat socio-culturel ouvert à tous les étudiants présents sur le campus. L'EMF se veut être un lieu d'échanges où cohabitent en toute sérénité projets sociaux (aides financières, soutien scolaire et universitaire) et manifestations culturelles (séminaires, débats-conférences) qui permettent une réflexion sur le monde contemporain. Espace vie étudiante, 701 av centrale, 38 400 Saint martin d'Hères. e-mail : emf_grenoble@yahoo.fr

Site : www.emf-grenoble.org

Contact : Ammar Roulbah, président de l'association, aroulbah@yahoo.com

À la rencontre des jeunes de la Duchère

L'AUTEUR

Camille Lorey

BDE de l'IEP de Lyon

21 ans, première année à l'IEP de Lyon

66 Je souhaite travailler dans la politique culturelle à l'échelle de la ville. D'une part parce que la culture est un facteur d'épanouissement personnel, mais aussi parce qu'elle est à mes yeux un puissant vecteur d'intégration. 99



La première chose à laquelle ils pensent quand je leur demande s'ils sont discriminés et pourquoi, c'est l'emploi : "personne nous embauche" ou alors "pour des boulots de manards ; on va dans des agences d'intérim, des missions locales, mais ça marche pas. " On est classés par catégorie, PR2, PR4. "

Et le CV anonyme ? " Ca sert à rien, de toute façon après y a l'entretien, ils volent ta tête " ; mais en même temps, " j'ai encore jamais essayé. "

Les contrôles de police : " On est contrôlé cinq fois par jour, on est leurs clients, ils nous connaissent, ils nous appellent par nos prénoms ; et à chaque fois c'est violent. "

" Non franchement, la discrimination on la vit au quotidien. Les émigrantes, ça a un peu changé les choses parce qu'on s'est enfin intéressé à nous... Mais vous vous rendez compte s'il faut qu'on brûle des voitures pour qu'on s'intéresse à nous ? Y a un problème là ! " **La crise des banlieues**, ça part de l'incident à Clichy-sous-bois ; c'était " la goutte d'eau qui a fait déborder le vase " ; d'ailleurs, lors d'un contrôle policier à l'époque, un agent a menacé un des jeunes ici présents de se " tenir tranquille " ou il lui arriverait " la même chose qu'aux deux gamins. "

Après un silence : " On n'a pas choisi d'être ici ; à notre âge franchement, tu crois que ça nous amuse d'être là ? " Je leur demande alors ce qu'ils souhaiteraient, eux : " Ce que je voudrais ? Bah comme tout être humain, j'aimerais bien avoir les pieds dans l'eau moi. " Certes, il y a bien une piscine à la Duchère, mais " il faut être en maillot de bain pour rentrer... et nous on est pudiques. " " Si j'avais le choix, me dit un autre, je serais footballeur professionnel ; mais comme on n'a jamais le choix bah... " Il ajoute : " En ce moment on essaye d'organiser un match de foot contre la police de la Sauvegarde ; mais ça veut pas se faire, ils veulent pas trop ; mais on va quand même continuer d'essayer. "

Je me suis rendue à la Duchère un après-midi. Plusieurs métros à prendre, jusqu'au bout de la ligne, puis deux bus. On passe au dessus de l'autoroute, on roule une dizaine de minutes dans la chaleur, et on y est. En descendant à la station Centre Social La Sauvegarde, j'ai croisé un groupe de jeunes qui " squattaient " devant des barres d'immeubles. Après quelques hésitations : " je suis pas capable d'alligner deux mots ", etc., ils ont finalement accepté de répondre à mes questions. Ils étaient quatre au départ, puis huit. J'ai surtout parlé avec six d'entre eux. Ils ont entre 17 et 19 ans, l'un est peintre professionnel, les autres intérimaires ou en recherche d'emploi.

Certains me précisent cependant : " On a les pieds sur terre, tant qu'on a à gameller dans notre assiette " ; " les gens ils croient qu'on vit mal et tout, qu'on est des déformés, mais on vit super bien ! " ; " **Qui c'est qui est habillé en Lacoste de bas en haut ? Bah c'est nous !** " " Regarde, lui il est au chômage et tout, bah il est habillé pour une barre ! C'est parce qu'il a une sœur avocate, une sœur médecin et une autre infirmière. "

Ce qui revient souvent : " La France c'est le premier pays de racistes " ; " On va en Espagne, n'importe où ailleurs, ça va on trouve du boulot ; mais en France on est raciste. " Et puis " de gauche, de droite, c'est pareil ; on se fait refouler à bras ouverts. "

Ce qu'on peut faire contre les discriminations ? La plupart disent " Y a rien à faire, on a déjà tout essayé. " Mais l'un d'entre eux conteste : " faut que dans le gouvernement il y ait des jeunes de tous les milieux ; parce que là, perdsomme nous représente. " " Y a des juges Noirs en France ? Y en a pas hein, faudrait faire comme les Etats-Unis, où y a des avocats Noirs, des juges Noirs... tout noir ! "

La discrimination positive : " les quotas là ? on met un Noir sur TFI et tout ça ? " " Moi je pense que ça sert à rien, ça change rien, c'est de la connerie pour moi. " Un des jeunes ajoute : " les étrangers on les utilise à bon escient : dans l'athlétisme, dans le sport et tout ça... " C'est comme Zidane : Zidane il est devenu français avec la Coupe du Monde. "

Et les ZEP ? Là les avis sont partagés ; j'entend un " Ah ouais c'est bien ça " mais un autre m'explique que " Non ça marche pas, parce que tous les lycées ont pas le même niveau ; moi j'ai changé, j'étais en ZEP et après je suis allé dans un autre lycée, et là c'était beaucoup mieux ça avait rien à voir. "

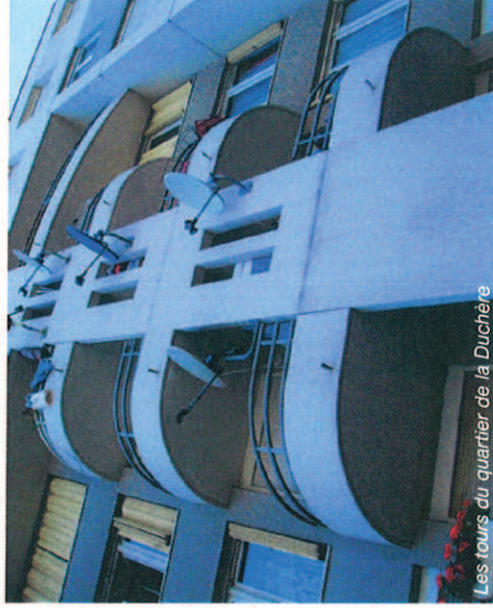
Quand je leur demande s'ils souhaitent un jour quitter la France : " J'suis Français moi ! Pourquoi je partirais ? " Ses camarades rétorquent " Ouais ça c'est ce que tu crois, t'es Français dans les papiers, mais pas dans la vie. "

Et pour l'avenir ? " Brûler des voitures " me répond l'un d'entre eux, " y a plus que ça à faire " ; mais il rencontre la désapprobation des autres.

Faire le jeu de Le Pen : " Bah moi j'dis tant mieux si y passe ! Les Français d'abord ? Nous on est Français donc on reste, et puis il payerait un billet d'avion gratuit à nos parents... C'est sympa non ? "

Le mot de la fin : " Allez, la France pour la coupe du Monde ! Nous on est derrière la France que pour ça ! " Et pour 2007 ? Plusieurs me répondent avec conviction que oui, ils iront voter : " personnellement, je vais faire comme Jamel Debbouze et inciter tout le monde à aller voter " ; " Stèle Ségolène Royale ou François Hollande, c'est les seuls qui peuvent nous représenter. "

Les jeunes interrogés ont le sentiment d'être dans une situation désespérée : " y'a rien à faire, on a déjà tout essayé ", ressort souvent quand on leur demande ce qu'on peut faire contre les discriminations. On dénote une désillusion et un scepticisme envers les ZEP. Et pourtant, les idées ne manquent pas : les gouvernements plus diversifiés, un match de foot contre la police... Une envie et une grande capacité de dialogue. J'ai été accueillie avec chaleur, et eu le sentiment que mes interlocuteurs se réjouissaient qu'on s'intéresse à eux, même si j'ai entendu des " de toute façon elle est étudiante, elle nous comprend pas ", ou encore " mais franchement, tu penses que tu vas changer le monde en venant ici avec ton petit micro ? " De manière générale, ces 30 minutes ont été un mélange d'erreurs quelquefois, de perspicacité souvent et de réflexions amusantes qui cachent pour certaines un profond pessimisme.



Les tours du quartier de la Duchère

L'AUTEUR

L'ECORNIFFLEUR

L'Ecornifleur fondé en 1992 est le journal de Sciences Po Lyon, un ton, des idées, des images... L'interview qui suit a été réalisée par Lufuruabo Shikala et Sergio.

Site : www.ecornifleur.com
Facebook : www.facebook.com/ecornifleur
Twitter : [www.twitter.com/ecornifleur](https://twitter.com/ecornifleur)
Instagram : www.instagram.com/ecornifleur



Nous dirigerions-nous vers un modèle à l'américaine ? Pragmatiques, nos voisins d'outre-Atlantique s'organisent beaucoup en communautés, n'hésitant pas à classer leur population et la mesurer selon des critères ethniques. Ils pensent que la démocratie est avant tout le résultat d'un équilibre des pouvoirs entre différents groupes de pression, et s'organisent en lobbys de minorités.

Le modèle républicain français quant à lui, convaincu de l'universalisme de son citoyen, rejette toute tentative de statistique ou regroupement ethnique. Sous le règne de la méritocratie et de la laïcité, le citoyen ne doit pas avoir accès à des voies détournées ni à même se concevoir selon son appartenance religieuse ou ethnique, quand il s'agit de la Cité.

Aujourd'hui pourtant, une demande semble pousser de toutes parts pour aménager ce modèle : discrimination positive dans l'enseignement supérieur, testing et pourquoi pas quotas ethniques dans les entreprises, chartes de la diversité à l'écran...

La société civile même semble se structurer en communautés de défenses d'intérêts suivant un groupe ethnique, à l'image du CRAN (Conseil représentatif des associations noires). Aperçu des enjeux avec Lilian Thuram, figure nationale du football engagé contre le racisme anti-Noir. Un envoyé spécial du journal étudiant de l'IEP de Lyon, L'Écornifleur, est allée l'interroger à Turin.

Vous avez participé à la première conférence européenne sur le racisme anti-Noir qui s'est déroulée à Genève, organisée par le (CRAN). Pendant cette conférence l'accent a été mis sur la spécificité de cette forme de discrimination...

Je pense qu'on englobe trop souvent tous les racismes. Pour lutter efficacement contre ce fléau, il faut l'analyser et essayer de le détailler. Si on détaille le racisme anti-Noir, on se rend compte que tout commence au niveau historique. Et, en étudiant les origines de cette forme de racisme, on voit que tout commence par l'esclavage. Dès les origines, on a enfermé l'identité noire dans une équation qui dit que noir égal esclave, donc noir égal sous-homme. Et jusqu'à aujourd'hui, on n'a malheureusement jamais cassé ce mythe. C'est pour cette raison que, au lieu de parler de simple discrimination, il est plus exact d'évoquer la spécificité du racisme anti-Noir.

Quelles sont, selon vous, les actions à mener pour combattre cette forme de racisme ?

Comme les intervenants de la conférence nous l'ont montré, le racisme anti-Noir est donc lié d'abord à l'esclavage, et ensuite, au colonialisme. Je crois donc que pour combattre ce fléau, il faut savoir d'où il vient, analyser le sujet pour trouver la réponse. Je pense que la bonne réponse est dans la connaissance de l'Histoire, sans laquelle on ne peut pas progresser. Cette connaissance est fondamentale pour tous les Hommes et surtout pour la population noire qui est victime de cette image négative dans laquelle on l'a

enfermé. Étant donné le caractère intellectuel du racisme, intellectuel parce que construit par des penseurs et des hommes de lettres, j'ai la conviction que l'éducation scolaire est cruciale pour pouvoir mener une réflexion profonde sur la réalité du racisme anti-Noir. Ce qu'il nous faut c'est déconstruire cette image négative qui est encore fort présente dans l'inconscient occidental.

Que pensez-vous de la loi de février 2005 sur le rôle positif du colonialisme ?

Cette loi prouve qu'il y a beaucoup de travail à faire. Les gens ne font pas exprès, c'est un manque d'éducation, de connaissance. Parce que si vous essayez, en 2005, d'établir par une loi le rôle positif de la colonisation, c'est parce que vous prenez les gens pour des naïfs, pour ne pas dire autre chose, ou alors c'est bien plus grave. Le plus malheureux, c'est que dans les débats, les partisans de cette vision du colonialisme utilisaient toujours les mêmes arguments : les infrastructures, c'est-à-dire les routes, les hôpitaux, les ponts, et même les écoles. L'apport bénéfique d'une soi-disant civilisation. Alors que la colonisation a été d'une violence inouïe, indécente. Elle a acculturé les peuples. En réalité, les biens matériels étaient construits pour les colonisateurs : les hôpitaux pour les soigner, etc. L'école et la langue ont toujours représenté le meilleur moyen de contrôler un peuple de lui apprendre à se dénigrer, à s'oublier, voire à mépriser sa culture et sa mémoire. Ce débat a fait bondir toute la France, cela prouve qu'il y a des gens qui ne veulent pas revenir en arrière.

Que pouvez-vous nous dire de cette accusation qui porte sur l'antisémitisme de Dieudonné. Existe-t-il un conflit entre mémoire juive et mémoire noire ?

Dieudonné, en voulant soulever la problématique de l'oubli de l'esclavage dans la mémoire collective en France a fait une bonne chose, mais il s'est trompé complètement en voulant mélanger ou opposer les deux mémoires. Je crois qu'on peut parler tranquillement de l'esclavage sans parler de la mémoire des juifs, même si historiquement la Shoah a été une sorte de réplique de l'esclavage, du moins dans sa justification. En effet, l'esclavage s'est basé sur la supériorité des Blancs sur les Noirs. On a voulu faire passer les Noirs pour des sauvages donc il devenait normal qu'ils soient esclaves, qu'on les exploite. Et de même, dans l'idéologie d'Hitler, les Juifs sont des sous-hommes. Donc quelque part, il y a un lien. Mais seulement à ce niveau là. Ensuite, les paroles de Dieudonné ont débouché sur des malentendus comme l'antisémitisme des Noirs. Quand vous étudiez l'Histoire, vous constatez que les Noirs n'ont jamais voulu exterminer les Juifs. Le système politique allemand n'était pas dirigé par des Noirs, l'inquisition en Espagne n'était pas non plus commandée par des Noirs. Il est donc stupide de penser que les Noirs sont antisémites en se basant sur le discours de Dieudonné.

Aujourd'hui, une question se pose en France avec les incendies d'hôtels à Paris et les émeutes de novembre. On a vu que la popula-

tion noire était toujours au coeur de ces problèmes. Est-ce qu'il y a un problème d'intégration en France ?

Je pense que le problème noir n'est pas qu'un problème français, c'est un problème global. L'identité noire se ressemble un peu partout dans le monde. En France, il y a eu des incendies et pas mal de Noirs, jeunes ou moins jeunes, sont morts. C'est vrai aussi que l'émotion suscitée n'a pas été à la hauteur de la gravité des faits. Les gens ne saisissent pas ce décalage. Le vrai problème en France, c'est que la population noire n'a jamais revendiqué les choses, et en ce moment justement, les gens revendiquent parce qu'il y a une génération de Noirs conscients de ce décalage, qu'il y a un problème lié à l'Histoire. C'est quelque chose de nouveau et les gens ne comprennent pas, il faut leur expliquer, car, quelque part, c'est normal qu'il ne le comprennent pas. Mais cette génération de jeunes noirs, c'est son boulot d'éduquer les autres, de les sensibiliser sur ce sujet, de leur faire comprendre que quelque chose ne va pas. Je suis persuadé que la majorité des gens ne sait pas ce que vivent les Noirs. Si on ne leur explique pas, les choses ne changeront pas. Depuis que le débat s'est enclenché, les gens commencent à comprendre et les choses bougent.

Que pensez-vous du projet de loi sur l'immigration de Sarkozy, qui prévoit un durcissement pour l'entrée et le séjour des immigrés ? Il y'en a qui parlent de "migration jetable".

Quand on s'intéresse aux propositions de Monsieur Sarkozy, on constate qu'elles se rapprochent ●●●

● beaucoup de celles du FN. Il veut faire croire que les problèmes en France, ce sont les étrangers qui les créent. Il est important de bien comprendre l'Histoire car elle est, selon la formule consacrée, un éternel recommencement. De tout temps, quand il y a des difficultés économiques, on ressort la problématique de l'étranger et, comme les gens méconnaissent l'Histoire, ils se font prendre au piège. Si on regarde la réalité, les étrangers ne créent pas de problèmes, au contraire, sans eux, la France ne pourrait pas aller de l'avant. Certaines personnes ne sont pas conscientes de ça, pour eux, immigration égal seulement danger. Si chaque français connaissait sa propre histoire, il saurait que si la France a gagné la guerre de 14-18, c'est aussi grâce aux armées coloniales. Durant la guerre de 39-45, si le général De Gaulle a pu organiser la France libre, c'est en partant de l'Afrique. Économiquement aussi, l'immigration a eu un rôle positif : il suffit de voir qui a reconstruit la France après la guerre. Comme toujours, c'est en jouant sur l'ignorance des populations qu'on les manipule.

Est-ce que vous pensez qu'il est possible qu'au deuxième tour des prochaines élections présidentielles, il ait un candidat du FN comme en 2002 ?

Cela ne m'étonnerait pas, car depuis 2002, les choses se sont aggravées au sujet du racisme. Il suffit de regarder l'état actuel de la politique mondiale, avec ces conflits que l'on veut faire passer pour des guerres de religion. On mélange un peu tout, et on est tenté de se replier sur soi et de ne pas admettre que les Français ont des origines diverses. Quand on parle de certains d'entre eux, on oublie même parfois qu'ils sont Français. Les gens en arrivent à penser que ces personnes-là ne peuvent pas être positives pour leur culture. Alors, il est possible que le FN arrive au second tour. Surtout quand on voit que quelqu'un comme Nicolas Sarkozy essaye justement de récupérer les voix du FN et que ça ne semble pas faire peur aux gens. Si on accepte son discours, quelque part on devient moins tolérant, plus xénophobe, plus raciste. Cela signifie aussi qu'on est prêt à voir celui qui semble étranger comme vraiment différent.

Dans le domaine sportif, on voit qu'il y a le même genre de problèmes, notamment, les footballeurs noirs sont victimes d'insultes racistes dans certains stades européens...

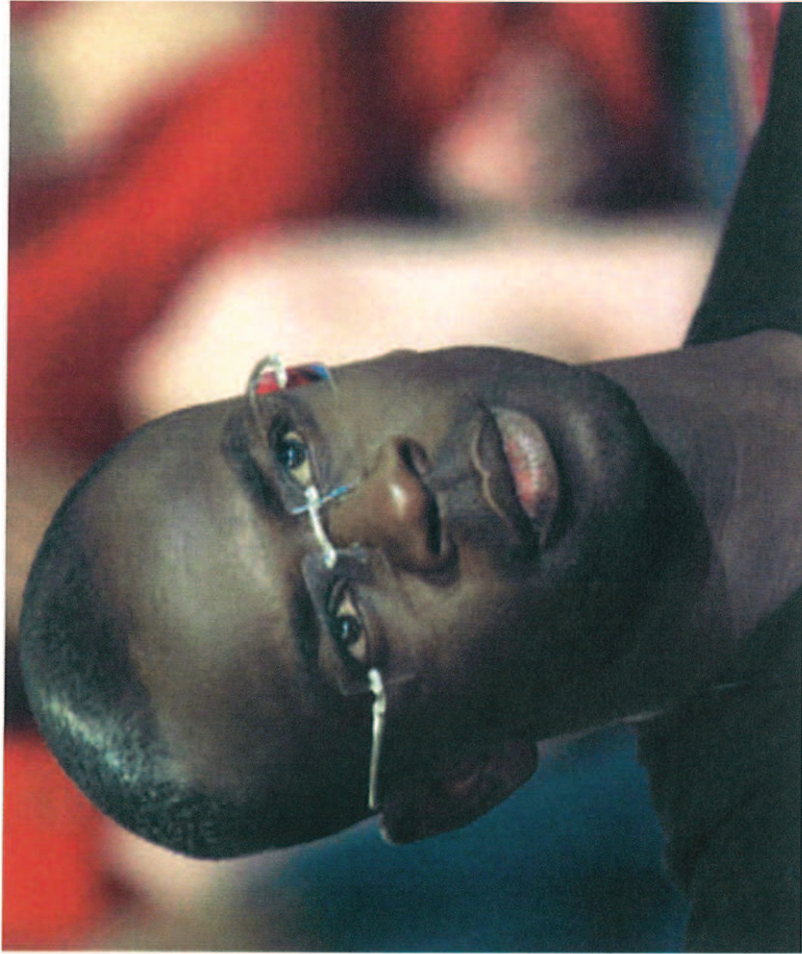
Ce qui est très grave, et dont les sportifs noirs ne se rendent pas forcément compte, c'est que la majorité des problèmes du racisme qu'il y a dans le sport touche les Noirs. Je crois qu'on n'en est pas assez conscient. Ça veut dire qu'il y a une montée du racisme anti-Noirs. En Espagne, en Italie, en France, parce que ça se passe aussi à Bastia - ou dans les pays

de l'Est, c'est toujours les Noirs qui en sont victimes. **Comment expliquez-vous le fait que les Noirs soient plus touchés par le racisme alors qu'ils sont une minorité, dans le sport comme dans la société ?**

Justement, pour les Noirs, ce n'est pas une question de nombre, mais plutôt de visibilité. Dans une foule, s'il y a un Noir, c'est lui qu'on remarque. Pour les gens, les Noirs forment une population homogène,

A la fin de la conférence de Genève, les participants ont adopté la Déclaration dite de Genève, avec plusieurs revendications, notamment la demande de réparation aux pays responsables de l'esclavage et de la colonisation. Que pensez-vous de ce principe de réparation ?

C'est difficile, les réparations. Moi je dis réparation pour le mal que l'on a fait à l'identité noire. Cela



passé par l'obligation de déconstruire tout ce qui a été construit autour des Noirs, déconstruire pour reconstruire. Il est aberrant que, pour la majorité des gens, l'histoire des Noirs en Afrique commence avec l'esclavage et aboutisse à la colonisation. C'est grave que de jeunes noirs éduqués en Europe ne connaissent même pas leur histoire originelle. Le jeune européen apprend que les Noirs ont été esclaves, il est obligé d'avoir cette vision, pas systématiquement négative, mais inscrite en lui. Cela me fait penser à la phrase de Victor Hugo qui disait "grâce à l'homme blanc, l'homme noir est devenu un homme."

Dernièrement en France, pour les 150 ans de l'abolition de l'esclavage, ils ont voulu inscrire sur les banderoles : "1848, nous sommes devenus des Hommes". Vous voyez, les gens ne comprennent pas ! Pour que ça avance, il faut que des personnes concernées, qui savent ce que c'est qu'être noir, puissent dire aux autres : "Regardez, cela ne va pas !"

En ce qui concerne l'histoire des Noirs avant l'esclavage, un de vos fils s'appelle Chefred, expliquez-nous.

Chefred était un pharaon noir. Tout le monde dit, "C'est extraordinaire ce qu'on fait les Égyptiens !" Mais combien de gens savent qu'à la base, l'Égypte antique, ce sont des Noirs ? Combien de personnes savent qu'au Soudan, il y a de nombreuses pyramides ? L'idée, c'est que si on apprend, avant de parler de l'esclavage, l'histoire de l'Afrique, et que les Noirs ont été à la base de la civilisation égyptienne, laquelle a déteint sur la grecque, berceau de la nôtre, cela aiderait les enfants noirs à se faire une idée plus valorisante de leurs origines. D'autre part cela montre bien que l'on apprend toujours des autres.

Cette année en Italie, il y a eu la publication du rapport d'un organisme gouvernemental qui lutte contre les discriminations, qui a fait le portrait type de la victime du racisme en Italie en 2005 : c'est un homme, âgé de 40 ans, qui habite en Italie depuis au moins dix ans, qui travaille... et qui est Noir.

Cela ne me surprend pas. Aucun travail n'a été entrepris pour mettre fin à cela. Ce phénomène se retrouve dans n'importe quel pays. Ce qui est plus grave, c'est qu'il y a des Noirs persuadés que le racisme anti-Noir n'existe pas ou très peu. Que ceux qui ne sont pas noirs disent "Vous exagérez !", ça se comprend, car ils ne le vivent pas, mais il est plus inquiétant que des Noirs pensent que c'est de l'histoire ancienne. Pour que cet état de fait change, il faut y réfléchir. Nous sommes en 2006 et c'est la première fois qu'il y a une réflexion autour du racisme anti-Noir. Cela prouve qu'il y a beaucoup de travail à faire. Moi, je compare un peu l'histoire avec celle de la communauté juive, comme elle a toujours été traumatisée et souffre-douleur en Europe, elle s'est organisée un peu partout pour combattre ça. Ils ont raison, car il faut le combattre, sinon ça ne disparaîtra jamais. Il faut toujours lutter contre le racisme de façon positive afin de faire avancer les Hommes, tous les Hommes. Quand, aux États-Unis, il y a eu le boycott des bus avec Rosa Parks qui a refusé de laisser sa place à un Blanc, quand les étudiants ont fait des sitings dans les restaurants parce qu'ils leurs étaient interdits, c'est l'humanité qui en est ressortie grande, tous les Hommes, Noirs comme Blancs. ■

LES AUTEURS

Jérémy Almonet

président

Président de RAPP

Étudiant à l'INSA Lyon, génie énergétique et environnement

« Ce projet m'a tout particulièrement intéressé et j'ai choisi la problématique de la discrimination à l'accès aux grandes écoles car je suis membre, depuis deux ans, du comité de pilotage de l'ouverture sociale de mon école. Je participe aux débats et polémiques qui entourent le sujet. De plus, venant d'un collège ZEP, ce rapport m'a permis d'expliquer la non réussite de mes anciens camarades de classe et donc de mieux comprendre et agir sur le terrain en conséquences. »

Stany Labevère

co-président

Vice-président de RAPP

21 ans. Étudiant à l'INSA

Lyon, génie énergétique et environnement.

« L'idée du rapport m'a

plu car il s'inscrivait dans le

cadre d'un réseau étudiant : tous les auteurs de cette étude ont

certainement tiré des enseignements de leurs enquêtes respectives. C'est, en tout cas, largement mon cas. Il est intéressant

que tout cela soit mis en commun. Par ailleurs, j'espère que

notre propre rapport est pertinent, et qu'il aura un impact, une

utilité, auprès des destinataires attitrés. »

Édito

Sous la tutelle du réseau associatif étudiant Animafac, nous avons décidé de participer au projet lancé, de participer à la rédaction d'un rapport national sur l'état des lieux des différentes formes de discriminations qui existent en France.

L'association Rencontre à Petit Pas, RAPP, est une association étudiante située sur le campus de la Doua, à Lyon. Elle est rattachée à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) et compte plus de 50 membres. Notre activité est tournée vers l'enfance et l'adolescence par différents moyens d'actions.

Notre participation à ce projet devient alors un moyen de transcrire, le plus exactement possible, les enjeux encourus et les situations rencontrées. Notre intervention est à la fois éducative et militante. Elle s'inscrit dans l'envie de participer aux nouveaux souffles des banlieues, au renouveau, à l'envie de faire bouger les choses, à la solidarité qui marche... Et à grands pas.

Nous sommes essentiellement actifs au niveau du soutien scolaire et de la promotion de l'enseignement supérieur dans les lycées. De ce fait, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur la question des discriminations à l'accès à l'enseignement supérieur et donc, aux différents moyens mis en œuvre pour y remédier. Loin d'être exhaustive, notre étude dresse un bilan de ces actions et de leur pertinence vis-à-vis de la population étudiante.

Ce rapport nous a apporté beaucoup d'enseignements quant aux mesures engagées et proposées. Elle a conforté ou révolutionné nos sentiments sur la question. Parés pour mieux agir, dorénavant, sur cette question dans la banlieue lyonnaise, nous espérons relater au mieux la vérité du terrain, celle qui glace parfois le dos mais qui encourage aussi à poursuivre encore et encore le combat.

Ce rapport n'aurait pu se faire sans la participation des différents acteurs rencontrés ou interrogés. Alors un grand merci à toutes ces personnes, quelles qu'elles soient, qui tentent de trouver des solutions à ce problème et se rallient à l'initiative étudiante soucieuse d'un problème majeur : celui des discriminations.

Bonne lecture

Introduction

Si les universités acceptent tous les bacheliers, les grandes écoles pratiquent un recrutement sélectif et limité. Ce recrutement se fait soit par concours, soit sur dossier complet. Cette sélection peut en laisser plus d'un perplexé : la mixité sociale observée dans le secondaire laisse place à une homogénéité sociale dans les grandes écoles. Les chiffres parlent d'eux mêmes...

Les employés et ouvriers constituent 60 % de la population alors que leurs enfants ne représentent que 3,4 % des étudiants en école de commerce et 6,1 % dans les écoles d'ingénieur. À l'inverse, 85 % des élèves de ces deux filières sont fils de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces mêmes enfants représentent 62 % des élèves de grandes écoles en général. Ces chiffres, issus des travaux de l'Institut Montaigne, illustrent bien la reproduction sociale des élites, conséquence inéluctable du mode de recrutement des grandes écoles. Accéder à une grande école relève de l'exploit pour un enfant de banlieue. La sélection des élites devient un véritable problème que l'État essaie de prendre en considération. À titre d'exemple, les paroles du Président de la République à l'occasion de la création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances (HALDE) : « Ce phénomène ne touche pas seulement les lycées classés en Zone d'éducation prioritaire : il entretient un processus de reproduction des élites dont un nombre croissant d'élèves se sent de plus en plus exclu. »

D'une manière générale, il convient d'essayer de comprendre et d'expliquer cette homogénéité sociale des élites dans les grandes écoles. Si on se réfère aux propos tenus par le Haut conseil de l'évaluation de l'école, « le système scolaire français non seulement ne corrige pas l'effet des inégalités sociales entre élèves, mais l'amplifie. » Cette remarque appuie le rôle important que joue l'école dans la lutte contre les discriminations.

Déterminisme géographique.

Outre le déterminisme social, il existe bel et bien un déterminisme géographique. Il a pour principale conséquence de figer les étudiants dans un part-type, empêchant la diversité. Les directeurs d'établissements sont aujourd'hui plus conscients de ces enjeux. Plusieurs écoles se sont donc lancées dans la lutte contre les discriminations. Nous souhaitons nous intéresser, grâce à divers témoignages, à ce phénomène et aux mesures prises dans la région lyonnaise.

SOMMAIRE

> PARTIE 1 : EXPÉRIENCE ET LUTTE DES ÉTABLISSEMENTS

DU SUPÉRIEUR

> PARTIE 2 : LES ATTENTES DU SECONDAIRE

> PARTIE 3 : EXEMPLES DE PARCOURS PARTICULIERS

38

40

42

Expériences et luttes des établissements du supérieur

La Commission passeport

L'INSA est une école d'ingénieurs proposant un cursus en cinq ans qui intègre la classe préparatoire. Le recrutement se fait essentiellement après le Bac. Il s'ouvre en grande majorité aux bacheliers scientifiques, seule une minorité de candidats étant issus de filières STI et STL.

Particulier, le recrutement ne se fait pas par concours mais sur dossier, en trois temps :

- > La première phase concerne les dossiers présentant les meilleures notes, admis d'office.

- > Une seconde vague d'admission est prévue. Les candidats doivent, cette fois-ci, passer un entretien au cours duquel ils font part de leurs motivations. Le but est de s'intéresser au profil de l'étudiant plus qu'à ses compétences scolaires.

- > La dernière phase est la sélection par les résultats au bac, complètement du dossier et de l'entretien. La majorité des lycéens admis ont reçu la mention bien.

Ce mode de recrutement original ouvre la porte à des CSP (catégories socio-professionnelles) peu favorisées. Les élèves en étant issus représentent chaque année 14 % des effectifs, soit le double de la moyenne nationale pour les écoles d'ingénieurs. Le mode de recrutement en admission directe à BAC+3 pour les étudiants issus de BTS, d'IUT, ou d'université, joue également dans ce sens.

Cependant, le nombre d'élèves issus des CSP peu favorisées reste encore très faible, et diminue. L'INSA a donc lancé une mesure : la commission passeport, créée pendant l'année scolaire 2005-2006.

Cette commission, composée d'un jury présent dans des lycées partenaires, se réunit avant la deuxième phase de recrutement pour sélectionner les meilleurs éléments de ces lycées. En 2005-2006, trois lycées étaient partenaires : les lycées Marcel Sembat et Jacques Brel de Vénissieux et le lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin.

La sélection se fait sur les notes, mais aussi sur le parcours du lycéen. Un mode de sélection rendu possible par la présence des enseignants de l'établissement qui connaissent les candidats et leur potentiel. Pendant cette commission, le lycéen présente un exercice regroupant mathématiques, physique, et parle du métier d'ingénieur. Si le lycéen obtient son "passeport", il est envoyé en deuxième phase pour passer l'entretien où les notes ne sont plus des facteurs limitants. Il devient alors un candidat comme les autres, les membres du second jury ignorant tout de sa particularité.

Entretien avec Martin Raynaud, professeur à l'INSA, directeur de la formation, responsable de la mission Ouverture Sociale mise en place pour l'année universitaire 2005-2006.



Quelle est la mission de l'enseignement supérieur et ses enjeux ?

Elever le niveau de connaissance globale, former des jeunes en vue d'obtenir un emploi, les préparer à s'intégrer. Le défi, aujourd'hui, est de trouver la meilleure adéquation entre les offres de formation, les besoins du marché, et les attentes des jeunes. Ce sont ces attentes qu'il faut faire évoluer : le système pêche par son incapacité à orienter les jeunes selon les besoins. C'est aussi un problème idéologique, basé sur une dévalorisation infondée du travail manuel, sur le peu de chances laissées aux parcours autodidactes, sur le tout au diplôme. On fait croire à l'université pour tous, ce qui implique que la sélection se fait toujours très tard, entraînant beaucoup de gâchis. Il faut un véritable débat de société sur ce sujet. La responsabilité est entre les mains de beaucoup de monde, du gouvernement, principal responsable, à l'enseignant.

Quelle est, actuellement, la répartition des CSP dans les grandes écoles ?

Les grandes écoles sont, par leur mode de sélection, destinées aux bons élèves du lycée, ou à ceux qui ont une grosse capacité de travail et d'abstraction, avec parfois des voies parallèles adaptées à d'autres profils, comme le recrutement des BTS et IUT. Ceci mène à une forte inégalité dans la répartition des CSP : 70 % sont enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, 20 % d'employés de services ou de professions intermédiaires, et seulement 10 % d'ouvriers, de chômeurs, de retraités, d'agriculteurs ou de petits commerçants. Dans les grandes écoles, cette sélection existe dès l'entrée. À l'université, elle se fait au fur et à mesure, mais au niveau Master, on retrouve la même répartition des CSP. C'est une illustration flagrante de la discrimination sociale.

Face à ce constat, comment réagit-on ?

Il existe, depuis deux ans, une prise de conscience de ces inégalités. Cette discrimination est plus marquée que par le passé. Les universités et grandes écoles commencent à réagir, mais on ne peut pas corriger huit ans de lacunes de formation, surtout quand les discriminations ont lieu avant, au Secondaire et au Primaire. Si une école ou un collège n'a pas un bon niveau, les parents qui le peuvent mettent leur enfant ailleurs, dans le privé. C'est une discrimination plus financière que sociale, et en aucun cas ethnique. Évoquer la discrimination ethnique pour justifier la répartition des CSP est une fausse excuse, c'est un problème récent et limité. C'est vouloir botter en touche sur notre système d'éducation Secondaire qui est perverti. Accuser Sciences-po de discrimination positive est également un faux débat : celle-ci s'applique depuis longtemps, par exemple quand Polytechnique recrute en IUT, à travers un concours différent. La nouveauté, c'est que ce type de concours est spécifique désormais à des zones territoriales et non plus à des filières de formation. Il faut encourager ces démarches, si on y met les gardes fous nécessaires pour éviter des dérives, comme l'élève qui intégrerait un lycée juste pour avoir accès au concours. Il faudrait aller plus loin : les élèves ayant la possibilité de concourir devraient non seulement être de ces lycées, mais aussi appartenir à des CSP défavorisées. (NDR : C'est le cas à l'ENSAIM)

En tant que directeur de la formation et responsable de l'ouverture sociale, quelle dynamique prônez-vous et quelles sont les mesures prises par l'INSA ?

On peut faire un peu mieux, mais les universités et les écoles ne peuvent pas faire de miracle. Le problème est bien en amont. Il faut diffuser la Commission Passeport dans les lycées, il faut un rapprochement plus important entre le Secondaire et l'enseignement supérieur, et que les lycées prennent plus de responsabilités vis-à-vis de l'orientation. On est prêt à faire confiance, mais c'est utopique de dire : "on peut aider tout le monde". Il faut faire des choix, cibler les personnes. Les lycées n'assument pas la responsabilité de dire "vous n'avez

enquête

L'exemple de l'INSA Lyon

Entretien avec Martin Raynaud, directeur de la formation, responsable de la mission Ouverture Sociale mise en place pour l'année universitaire 2005-2006.

pas les capacités." Mieux vaut ne pas prendre des candidats qui n'ont pas les acquis. Pour les bons élèves c'est déjà difficile, pour les autres c'est mission impossible. Ce n'est pas parce que certains ne réussissent pas qu'il faut changer la formation et baisser le niveau général. Avec les moyens et la durée que l'on a, on ne peut pas. C'est une question de choix politique : acceptez-vous de mettre plus d'argent, de moyen, de temps...

Quels problèmes avez-vous rencontrés quant à la mise en place au sein de l'école ?

Le plus gros débat a été de choisir ces trois lycées plutôt que d'autres. Il y a eu une volonté au niveau de l'Etat, qui a permis d'accélérer le processus de mise en place. L'Association des grandes écoles de Rhône-Alpes a également joué un rôle de catalyseur. Quel bilan pouvez-vous faire de cette initiative ?

On s'est trompé sur beaucoup de choses. La réussite est faible. L'erreur est venue du niveau minimum requis chez les élèves recrutés. Mais il y a eu des effets positifs : on a appris beaucoup sur l'accompagnement psychologique nécessaire des élèves recrutés, sur l'attention à porter sur eux pour limiter les échecs.

Que pensez-vous des mesures de discrimination positive prises actuellement par de nombreux établissements de l'enseignement supérieur ?

C'est de la poudre aux yeux. Les écoles ne prennent pas le problème à la base. On fait des ghettos de lycées en difficulté, puis on met une pression énorme sur les élèves reçus qui vont être montrés du doigt alors qu'ils ne sont pas encore solidés sur leurs pieds. Le tutorat, reste superficiel par rapport aux enjeux. On ne change pas la perversion du système. On agit à la fin du lycée alors que le problème se pose bien plus tôt. Ce sont des effets d'annonce qui ne s'inscrivent pas dans la durée. Des textes de loi qui sortent sans concertation avec les personnes concernées, une absence de réflexion. Ça reste du ponctuel.

L'analyse des auteurs

D'après M. Raynaud, l'enseignement Primaire et Secondaire n'est pas égalitaire et participe aux discriminations sociales : le danger est de faire croire que la course aux diplômes est ouverte à tous, ce qui est pure illusion. Il argue qu'il faut remettre en cause le fait que toute reconnaissance sociale et professionnelle est basée sur le diplôme, ce qui dévalorise toutes les autres voies.

Un point du vue semble marqué par le revers qu'a subi la Commission passeport cette année. En effet, sur les onze étudiants pris, seul un passe en deuxième année. Il est ironique quant à la possibilité de réintégrer dans le supérieur pour des élèves au potentiel sûr et fort, mais au parcours difficile et manquant de certains acquis pour des raisons sociales. Il est également étonnant de voir des lycées qui n'ont pas respecté, tel ou tel, les exigences de l'école. Se posent alors en opposition frontale, les attentes de l'INSA et celle des lycées partenaires. Mais l'existence d'une telle commission n'a-t-elle pas été, si l'on ne s'attache qu'aux très très bons potentiels qui pourraient être recrutés par l'école sans ce type de mesures ? On peut également, s'interroger sur la cause de l'échec des étudiants. L'INSA doit faire son mea culpa sur le manque de suivi des lycées pour cette année universitaire. Face à un sujet très à la mode, les étudiants ont sûrement été mis sous pression et se sont sentis différents. Le choc culturel de la boutique à la grande école est très important et démontre de beaucoup de vigilance, d'accompagnement, de mise en confiance. Il aurait été intéressant de mener un travail auprès des familles pour rendre plus lisible le parcours de leurs enfants. Elles auraient ainsi pu glaner quelques conseils, tels que la nécessité de loger sur le campus.

Néanmoins, il est important de noter que ces partenariats motivent grandement les lycéens des établissements partenaires. Développer la grande école provoque un effet boule de neige et la perspective d'y étudier s'inscrit dans le projet scolaire pour plus d'un tiers.

Pour l'année universitaire 2004-2007, l'INSA ouvre ses partenariats à deux autres lycées, situés à Oyonnax et Pierre Bénite, toujours dans la région lyonnaise. Il est difficile de dresser un bilan définitif quant à cette mesure. Attendons l'année prochaine pour en juger.

Certains établissements se sont engagés à établir des tutorats avec des lycées en difficultés, suite à l'appel du gouvernement dans le cadre de son chantier 100 000 étudiants pour 100 000 lycéens.

Ainsi, en association avec l'ENS et l'École Centrale, l'École de Management de Lyon va mettre en place l'année prochaine un plan de tutorat, en partenariat avec cinq lycées (dont trois qui participent déjà à la Commission Passeport et à l'admission à Science-po).

Nous avons choisi d'exposer ici le point de vue de l'EM, qui est une école de commerce, parce qu'il fait le pendant de celui d'une école d'ingénieur.

Entretien avec Christine Didomenico, professeur d'économie à l'EM Lyon.

Quel est l'objectif de plan de tutorat que va mettre en place l'EM ?

L'objectif est double. D'une part, dans la ligne politique actuelle des grandes écoles en matière d'ouverture sociale, il s'agit de "couper la reproduction sociale." C'est une démarche de recrutement des éléments les plus motivés de l'enseignement secondaire dans les zones défavorisées, vers des écoles, des classes préparatoires, des études longues comme médecine. Ce type de tutorat va être mis en place en partenariat avec l'ENS, et Centrale Lyon. D'autre part, pour l'école de Management (EM) même, il s'agit de faire participer les étudiants à des actions sociales, ce qui promet d'être formateur : ils y trouvent donc un intérêt particulier qui s'inscrit dans le cadre de leur apprentissage du management. S'ils veulent plus tard gérer la diversité, il faut qu'ils s'entraînent.

Qu'en est-il des programmes du tutorat dans les autres grandes écoles de commerce ?

L'ESSEC a revendiqué ce type de politique, mais finalement, ils ont mis de l'argent dans la communication de leur projet, et dans les faits, ils ne sont pas vraiment actifs.

Qu'est-ce qui a été planifié avec les proviseurs des cinq lycées membres ?

Chaque étudiant qui suivra la filière "ouverture sociale" consacrerait 100 à 120 heures par an au tutorat. Les lycéens devraient se chiffrer à 120, et seront suivis sur trois ans. Concrètement, cela se traduirait par un coaching "adapté" : booster l'élève "selon ses désirs", c'est-à-dire pas nécessairement vers la même école que l'étudiant qui l'accompagne, et mettre en place un suivi post-bac pour la prépa. La démarche consiste à promouvoir les études supérieures et l'ouverture sociale. Les étudiants interviendraient en lycée par le biais de conférences ou d'ateliers, scientifiques, artistiques, littéraires, d'organisations de sorties culturelles. Par exemple, un étudiant de la filière ouverture sociale devrait prouver qu'il a eu "une action prépondérante", et la justifierait par des actions concrètes : "j'ai fait trois ateliers, j'ai suivi quatre lycéens." C'est un coaching rapproché, effectué pas à pas, un intermédiaire entre ce que fait Henri IV et rien du tout. On agit territorialement, plutôt envers les gens qui se sont pré-inscrits dans les prépas. Il suffit d'en intégrer un petit nombre, et ça fera tâche d'huile. Il y aura un appel d'air, et derrière ils seront recrutés. En effet, pour une école de management, la répercussion est importante, car la plupart de nos étudiants intègrent des postes décisionnels en entreprises et seront donc sensibles à ne pas reproduire une discrimination à l'embauche.

Qu'est-il fait, justement, au sein de l'école pour accueillir ses élèves issus de milieux défavorisés ?

Premièrement, l'EM est une école privée, mais les élèves défavorisés reçoivent des bourses à hauteur de 60 %, plus des emprunts avantageux. On trouve, pour les élèves boursiers, des emplois parallèles qui s'inscrivent dans leur formation afin qu'ils puissent financer leurs études. L'élève issu d'une lycée défavorisé qui sera recruté ne sera pas livré à lui-même. Il ne doit pas rester seul face à un problème. Il lui faut s'adapter aux autres, trouver un stage. Pour cela, il faut instaurer un dialogue, il faut briser ce tabou, lutter contre l'autocensure, y compris lorsqu'il aura intégré l'école. La discrimination continue lorsqu'il s'agit de trouver un stage, c'est pourquoi cette démarche leur sera facilitée, on leur en obtiendra un s'ils n'en trouvent pas par leurs propres moyens.

Quels sont les moyens mis en oeuvre pour ce projet de tutorat ?

Il faut beaucoup de moyens, ne serait-ce que pour louer un bus dans le cadre d'une sortie culturelle. Il faut sans cesse démarcher, pour trouver des fonds octroyés par l'Etat, rencontrer le préfet... C'est toujours difficile, agir dans les collèges est un vaste chantier qui n'est pas d'actualité.

Luttes des établissements du supérieur

L'exemple de l'École de Management de Lyon

L'analyse des auteurs

D'après nous, cette initiative est particulièrement intéressante, car elle pourrait représenter un atout considérable pour l'EM (en plus de ce que cela apporterait aux lycéens, et des bénéfices qu'en tirerait la société). Elle s'inscrit dans la conjoncture actuelle en terme d'ouverture sociale. C'est un projet très ambitieux sur le papier, qui nécessite une importante recherche de fonds. En effet, il s'agit d'institutionnaliser un tutorat sur trois ans au lycée : ça n'est plus une démarche associative, basée sur du bénévolat, mais une part intégrante de la formation des étudiants, qui seront donc eux-mêmes soumis à un encadrement de leurs professeurs. De plus, les élèves qui intégreraient un cycle préparatoire seraient suivis par l'école (c'est la période dite d'adaptation, qui est censée pallier les décalages), et ce jusqu'à l'obtention du diplôme pour ceux qui auraient choisi d'intégrer l'école. Pour ces derniers, ce sont 80 heures par an qui seraient consacrées à leur suivi par le personnel d'encadrement.

Ne risque-t-on pas d'entrer dans une logique d'assistantat ? Un tel nombre d'heures de suivi, un tel investissement de l'école dans le parcours de chacun de ces élèves ne risque-t-il pas de s'avérer contre-productif ? Il faudra attendre les premiers bilans pour en tirer une conclusion.

Actuellement en tout cas, une partie du projet a été abandonnée : en effet les lycéens invités à accepter le tutorat ont refusé un certain nombre de modalités, car ils souhaitent conserver l'initiative dans l'encadrement des lycéens. Ils invitent donc les écoles proposant ce type de partenariat à intégrer leurs étudiants aux projets collectifs proposés aux lycéens par le lycée.

Nous espérons toutefois que ce partenariat aura réellement lieu, car il constitue une expérience concrète, sur le terrain, pour améliorer, à terme, l'ouverture sociale et le dialogue entre Secondaire et Supérieur. A condition que les différentes tensions et divergences d'opinion demeurent en arrière-plan de l'objectif premier de ces partenariats : l'amélioration de la situation pour les élèves issus de territoires défavorisés.

Christine Didomenico a évoqué un autre intérêt à ce type de projet : l'engagement d'étudiants des Grandes Ecoles à des actions sur des sites d'ouverture sociale, dans le cadre de leur formation, permettrait de faire évoluer cette réalité décrite par François Duvergé, directeur général de l'ESCEM et président du chapitre management de la Conférence des grandes écoles : "Les élèves des écoles de commerce, toutes formations confondues, sont rapidement opérationnels en restant sur le marché du travail, mais souffrent d'une méconnaissance des valeurs humanistes. Un handicap que doivent souvent surmonter, à terme, les jeunes cadres dirigeants dans la compréhension de leur environnement social et sociétal. Dans cette optique, le développement durable apparaît comme un concept fondamental qui devrait être décliné dans l'ensemble des programmes des grandes écoles. Il n'y aura de développement durable que si l'entreprise sait s'approprier ce nouveau mode de régulation, et pour ce faire, chaque étudiant devrait avoir une véritable culture du sujet."

Comme dans toutes les politiques de tutorat, ce plan mise sur le fameux effet boule de neige : les élèves acquerraient un esprit d'émulation, car ils seraient motivés par l'obtention des places, proposées par les écoles partenaires. Moyens maintenant le point de vue de responsables du Secondaire quant à la mise en place de ces projets.

Accès à l'enseignement

Nous avons réalisé un entretien avec Monsieur Balsolier, principal du collège Lamartine de Villeurbanne. M. Balsolier a été responsable du secrétariat des études de l'INSA de Lyon avant de prendre les rennes du collège Lamartine pour sa dernière année avant la retraite. Il est à l'origine de la Commission Passeport. Il a profité du réseau qu'il a établi pour mettre en place un partenariat entre l'INSA, l'association RAPP, l'association ARCAD et le collège Lamartine. Dans le cadre de ses activités de soutien scolaire et d'ateliers scientifiques, RAPP s'est engagé à recevoir des collégiens dans des locaux de l'INSA, et à organiser un suivi de ces élèves, en accord avec leurs professeurs principaux.



enquête... # 40

supérieur : les attentes du secondaire

L'exemple du collège Lamartine

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis quelqu'un qui vient du monde de l'entreprise, qui est passé par l'apprentissage, j'ai quitté l'école à 14 ans. Je suis passionné par la pédagogie, je crois beaucoup à l'enseignement comme vecteur de promotion des individus.

Comment avez-vous vécu la mise en place de la Commission Passeport ?

Je suis très content de cette expérience. L'INSA a cherché une voie du milieu entre l'ESSEC (discrimination positive, avec ses avantages et ses inconvénients), et Sciences-Po. Ce n'est pas simplement une candidature, c'est une responsabilité partagée par les deux établissements. Malheureusement le projet a été saboté.

Pourquoi saboté ? Cela est dû à la différence des attentes entre Secondaire et Supérieur ?

C'est la faute de l'INSA qui n'a pas voulu prendre en compte l'origine des élèves, ils ne sont pas comme tous les autres. C'était une erreur, il ne faut certes pas les marquer, mais il est nécessaire de procéder à un accompagnement intelligent : aller observer, discuter, prendre des rendez-vous, leur apporter éventuellement des outils méthodologiques...

Des résolutions pour l'année prochaine ?

Il faut des possibilités d'accompagnement, avant et après l'intégration à l'école. Ceux qui ont recrutés les élèves de ZEP à l'INSA ont été prudents : ils ont pris les meilleurs éléments, ceux qui réussiraient de toute manière. Ainsi, celui qui a réussi cette année est fils de profs, et était 8^e sur 10 000.

Ne faut-il choisir que les CSP basses ?

Si les autres (NDLR : ceux de CSP plus élevées) servent de pompe, il faut s'en servir, ne pas les éliminer.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées, quel bilan en avez-vous tiré ?

Aucune difficulté, il y a eu une bonne participation, un comité de pilotage suffisamment ouvert et varié, pas d'opposition. Il y avait un fort consensus. Il faut améliorer cet outil, qui est encore un prototype, et le généraliser à tous les lycées qui seraient d'accord. Il faut jouer sur les méthodes. Par exemple, quelqu'un qui travaille trop n'a pas de bonnes techniques de révision, il lui faut développer des méthodes de travail. Apprendre bêtement ça ne sert à rien. L'INSA continue à jouer dans la gamme du luxe, en ne recrutant que des mentions Bien. Il faut se donner les moyens d'aller chercher ces élèves, ceux pour qui était prévu la Commission Passeport, qui n'ont pas connu des conditions favorables pour acquérir un certain niveau scolaire, bien qu'ils aient démontré qu'ils en avaient le potentiel.

Pour pallier au problème des discriminations, quelle dynamique préconisez-vous ? Quels types de mesure avez-vous pu adopter en tant que principal de collège ?

L'exclusion est beaucoup plus forte dans les collèges, les élèves ont très peu de chance. C'est l'homogénéité vers le bas. Sur les

110 collèges publics du Rhône, le collège Lamartine est le 1^{er} en difficulté, avec parfois des retards de deux ans : certains se retrouvent en 6^e à 14 ans. Ceux qui sont socialement intégrés n'y vont pas : les parents des écoles primaires alentours organisent la fuite du collège. Au final on retrouve 30 % du total des collégiens de la zone dans ce collège Lamartine. Ça sclérose encore plus. Les élèves d'ici sont pourtant bien, gentils, trop gentils même, et mal informés.

Concernant l'ouverture sociale, il faut un accompagnement à la réflexion dès la Seconde : des mécanismes de réflexion, de l'éveil à la construction d'un projet. Le lycée est différent du collège : au collège c'est encore la découverte, au lycée il faut savoir ce qui existe, dans quel monde on vit.

Ce qui va être expérimenté avec la présence d'élèves de l'INSA, c'est d'apporter des petites lumières, comme dans une grotte, leur parler de ce qu'il y a à l'extérieur, d'être concret. Et ce par l'intermédiaire étudiantienne, car le langage des adultes ne passe pas, il est trop dans le conseil. Les élèves ne savent pas pourquoi ils vont à l'école. Sur les 100 élèves de 3^e, il y en a une trentaine pour qui ça a un sens, pour les autres c'est une roue de secours : ils ne se projettent pas dans l'avenir. Cela passe par des petits accompagnements à connaître dans le monde de l'ouverture sociale, par exemple le mini-camp organisé avec RAPP. (NDLR : activité qui consiste à organiser un week-end d'éveil et de détente dans un cadre naturel pour enfants en attente de statut de réfugié politique)

Il faut faire le pont entre les différents acteurs : les familles en particulier, qu'il ne faut pas décevoir. On ne doit pas faire n'importe quoi vis-à-vis d'elles, l'INSA doit évoluer par rapport à ça. Établir des liens, ça sert à tout le monde, les gens se comprennent. La notion de partenariat est très importante : construire un pont, une stratégie, donner un pouvoir décisionnel à l'enseignant de Secondaire, ça l'implique, il est engagé. Si c'est juste un concours... ça n'a pas la même portée.

Quelles sont les mesures que vous condamnez ?

Il y a un risque de dérapage, un danger de l'effet de mode de l'égalité des chances. On se met une étiquette, tout le monde s'y met un petit peu pour faire bien, ce sont des mesures hâtives pour pénétrer la mouvance.

Le Secondaire doit répondre aux attentes du Supérieur ?

C'est la règle du vendeur-client, le vendeur (Secondaire) doit se plier aux attentes du client (grande école en recherche d'élèves à recruter), mais il faut que le client connaisse le vendeur et décline ses attentes en mettant des moyens en commun. Il faut jouer sur les deux tableaux, si on ne joue que sur les résultats scolaires, un ordinateur peut faire le boulot !

Pensez-vous qu'il existe une discrimination ethnique dans l'enseignement supérieur ?

Je ne la perçois pas, je la ressens. Elle me semble encore assez forte. Les choses vont dans le bon sens, mais y a encore du retard. ■

Discussion avec Chris Laroche, proviseur du lycée Robert Doisneau à Vaulx-en-velin, auteur d'un livre sur son expérience de Proviseur à Doisneau.

Un des sujets les plus largement évoqués a été le thème des partenariats entre lycées et établissements d'enseignement supérieur. Pour Chris Laroche, l'objectif est d'associer des étudiants à des projets proposés et organisés par le lycée. Il est, en effet, important que l'initiative de l'action reste au lycée, qui connaît mieux le milieu des élèves que l'établissement d'enseignement supérieur.

L'aspect collectif est essentiel dans ce type de projet : Chris Laroche semble sceptique sur l'efficacité d'un tutorat personnalisé d'élèves par des étudiants. L'étudiant ne connaît pas assez le monde de l'élève pour avoir une action efficace avec lui. De plus, la proviseur du lycée Robert Doisneau redoute une forme de "coaching" basée sur un simple transfert de connaissances en sens unique, où la relation entre l'étudiant et l'élève serait perçue comme humiliante.

L'accompagnement de tous.

En ce qui concerne les admissions d'élèves dans des établissements d'enseignement supérieur via des partenariats du type celui qui s'est établi avec Sciences-po au lycée de Lyon, elle est opposée à toute forme de discrimination positive, qu'elle définit comme basée sur des quotas. Elle souligne cependant la différence entre discrimination positive et accompagnement personnalisé : "L'administration de l'INSA ne se rend pas compte de ce que signifie pour un lycéen vaulais le fait de franchir le péripth !".

Un accompagnement personnalisé des lycéens à leur entrée dans un établissement comme l'INSA est nécessaire, afin de combler les inégalités sociales, les différences culturelles, et l'autocensure présente chez ces élèves. C'est cela qui peut leur permettre de s'intégrer dans un monde très différent de celui dans lequel ils ont vécu jusqu'ici.

Il faut également éviter à tout prix de réduire le partenariat avec les grandes écoles à l'accompagnement personnalisé d'un petit nombre, tris sur le volet et destiné à être formé après le baccalauréat dans l'une de ces écoles : "Il en résulterait un profond sentiment d'injustice chez les autres." Au lycée, le Conseil d'administra-

tion a voté en faveur de la mise en place d'un partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur basé sur l'accompagnement de tous. "Le lycée comme production d'excellence, sans pour autant se concentrer sur les meilleurs."

Violences et discriminations.

Pour la proviseur du lycée Doisneau, qui accueille 75 % d'élèves issus de CSP défavorisées, l'exercice de son métier peut être une manière de lutter contre les discriminations. Tout d'abord par la stricte application du devoir de réserve. Elle cite des cas isolés d'antisémitisme ou de racisme où la réaction ferme de l'établissement a été acceptée et comprise par tous, parce que les élèves percevaient la cohérence des propos de l'administration avec son propre comportement.

Mais le rôle du lycée ne peut pas être de combler l'injustice sociale. On lui demande si des moyens humains plus importants dans l'établissement permettraient de résoudre le problème des discriminations. Elle répond que les conditions de vie des élèves en dehors de l'école sont la forme de discrimination la plus importante. "Certains prennent leur seul repas de la journée à la cantine. C'est ça, le vrai problème."

Pense-t-elle que le refus de l'autorité de la part des jeunes est lié à ces discriminations ? "Problèmes d'autorité ? Quels problèmes d'autorité ?" s'étonne-t-elle. "Les élèves respectent l'autorité de l'établissement."

enquête... # 41

L'exemple du lycée Doisneau

Et de soupirer : "S'il n'y avait que les élèves, tout irait bien..." Nous insistons : les problèmes de violence, les rapports difficiles entre les jeunes et la police... "Avant, quand il y avait la police de proximité, ça allait. Maintenant, c'est vrai que ça a changé..." Madame Laroche reconnaît qu'elle est confrontée aujourd'hui à des formes de violence qu'elle ne connaissait pas il y a quelques années. Mais cette violence n'intervient encore que de manière sporadique dans le lycée.

L'une des plus grandes difficultés rencontrée se situe au niveau des relations garçons - filles. "Il y a quelques années, ils ne se parlaient pas." Aujourd'hui, la situation évolue lentement et positivement... Nous lui parlons de paix sociale, elle nous répond : "Qu'est-ce que la paix sociale ? Le silence ? Le calme avant la tempête ? La paix sociale, il faut que ce soit l'agitation ! On a développé une culture différente, on fait vivre le collectif, le dialogue, et les élèves élus sont compréhensifs. Il ne faut pas rêver la tranquillité, il faut chercher la confrontation mais sans violence, ne pas avoir peur de la vie, et faire diminuer les conflits."

Enseigner la confiance en soi.

Quand on lui demande si l'enseignement devrait plus s'adapter aux besoins du marché, Madame Laroche répond que son rôle n'est ni de former des esprits coupés du monde, ni de s'adapter au marché, mais d'enseigner aux élèves la capacité à s'adapter à toutes formes de situations, à la formation continue, à être prêts à changer plusieurs fois de travail dans leur vie... Et donner aux élèves confiance en eux : "Certains me disent en plaisantant qu'ils veulent devenir PDG. Ils ont le sentiment qu'il n'y a pas de place pour eux sur le marché



Chris Laroche

du travail aujourd'hui, et que s'ils veulent un emploi, il faudra qu'ils le créent eux-mêmes. Il y a là un potentiel important pour le pays..."

Ceux qui s'en sortent, comme les élèves qui ont réussi à Sciences-po en y exprimant tout le potentiel qu'ils avaient pu développer à travers leur difficile parcours, sont des "survivants". Mais l'autocensure est une barrière importante, et Madame Laroche juge qu'un bon professeur doit être avant tout un professeur qui croit en ses élèves et en leur capacité à réussir. "Mon boulot, c'est de chasser la désespérance, de pousser à l'autonomie." Elle regrette que tous les professeurs ne soient pas dans cette même optique. Certains sont démotivés, d'autres sont mal mobilisés, en n'exerçant pas une influence positive sur les élèves, que ce soit par du mépris ou du paternalisme.

Plus généralement, comment lutter contre les discriminations ? "En méritant la société, et tout d'abord en constatant que la société est méritée." Madame Laroche est opposée à une politique qui nierait l'existence de territoires : ce serait risquer de basculer vers le communautarisme. Elle insiste sur la différence entre "communautarisme" et "communautés". Pour elle, les communautés existent, c'est un fait, et il faut démontrer que l'identité nationale n'est pas incompatible avec ces communautés, qu'elles soient religieuses, artistiques, régionales... Mais qu'elle englobe toutes ces identités.

Lorsque l'on évoque les projets ambitieux de prise en charge des lycéens, à partir de la seconde, jusqu'à un diplôme BAC+5, par des écoles d'élite, elle rétorque que toute cette enveloppe serait plus efficace si elle était distribuée aux acteurs locaux, aux lycées, aux associations de terrain... Elle refuse le maternalisme, voire le pré-recrutement que cela risque d'impliquer. ■



Entrée du lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin



Khaled

caméléon à la commission
passoport.

Khaled est en Termini-ale S au lycée Doisneau de Vaux en Velin, membre des MJS (Mouvement des Jeunes Socialistes). Il est né en Algérie et est arrivé en France en classe de 5^e. Au moment des émeutes de novembre 2005, lassé par les images véhiculées sur la banlieue dans laquelle il vit, il a décidé de réaliser son propre film. (DVD ci-joint)

Avais-tu des proches (famille, amis...) qui étaient entrés dans une grande école, qui sont ou ont été dans l'enseignement supérieur ?

J'ai une cousine en Algérie qui fait des études pour être professeure de français. Mais en France, non. J'ai donc la responsabilité la plus grande.

Quelle est la position de tes parents concernant tes études : t'ont-ils toujours encouragés, comprennent-ils et acceptent-ils toujours tes choix ?

Je suis arrivé en France en Cinquième, j'ai redoublé, et j'ai failli tout lâcher. J'avais un problème de langue, j'ai dû me prendre en main tout seul. Des professeurs m'ont un peu poussé en fin de Troisième : j'allais faire un BEP ou un CAP, eux m'ont encouragé à poursuivre en Seconde générale. Mon père, lui, voulait m'orienter par rapport à sa branche. J'ai préféré suivre les conseils des profs qui me disaient : " tu as des capacités. " Mes parents ne me suivent pas car ils ne connaissent pas le système ici. Il y avait aussi une volonté de ma part de me déconnecter, et depuis je suis en autonomie totale. Des portes se sont ouvertes, je fais la Commission Passeport. On a expliqué à ma mère ce qu'était l'INSA, et elle me soutient. Mes parents sont fiers, du coup ça me fait une pression supplémentaire. Il y a la peur de décevoir, et aussi l'envie de surprendre.

Comment a évolué ton sentiment d'appartenance nationale au regard de tes origines au long de tes études ?

J'ai toujours essayé d'être Français le plus possible, tout en gardant des contacts avec les gens de ma culture, de ma religion. Je ne pense pas que ce soit un obstacle pour s'intégrer. Certains disent le contraire. Je ne veux pas me donner en exemple, mais je leur dis que si, c'est possible. Il n'y a pas de raison qu'ils n'y arrivent pas. C'est un partage d'expérience, je ne leur dis pas : " faites comme moi. "

Comment ont évolué l'image que tu te faisais de la France, et que les autres se sont fait de toi, depuis ton arrivée ?

L'image que j'ai eu au début était très bizarre, c'était un dépaysement. Ça ne ressemblait pas à la vision télé. Moi je voulais que ça corresponde à ma façon de voir la France avant de partir. Je découvrais complètement autre chose. Aujourd'hui cette sensation commence à partir, surtout que je suis en cité, je vois donc des gens qui me ressemblent. Mais les deux premières années, j'étais complètement perdu, j'avais envie de partir. Quant à l'image qu'avaient les autres, j'ai été bien accueilli. J'ai appris le français avec ceux du collège de Bron, des jeunes de cité. Il y en avait certains qui étaient arrivés depuis peu, ils avaient la même expérience, et m'ont aidé. Ceux qui étaient là depuis longtemps ou qui étaient nés ici, étaient curieux. J'avais une image très négative de la population maghrébine en France avant de partir. Maintenant j'ai un peu plus conscience des problèmes qu'ils rencontrent, des raisons qui font qu'ils en sont là.

Penses-tu qu'une définition pluriculturelle de l'identité française est une bonne chose

pour le Vivre ensemble ?

Je suis pour une Cité à la canadienne : que tout le monde ait les mêmes chances. Mais pas exactement, car là-bas il y a trop de communautés, ça donne plus de chances mais il n'y a pas que du bon. A Vaux-en-Velin il y a un brassage ethnique, il ne faudrait pas que soit un handicap d'être de couleur. C'est enrichissant à condition que, derrière, il y ait les mêmes chances pour tout le monde.

Comment faire pour changer cela ? Le changement de mentalité passe-t-il uniquement par la représentation des minorités visibles dans toutes nos institutions ?

Il faudrait que ça vienne naturellement. Par exemple à TFI, le nouveau présentateur, Harry Roselmack, a pris la place d'un autre. Il a eu une phrase très juste : " Je suis pour, mais les Français ne sont pas prêts. " Le fait qu'on représente les minorités visibles va changer un peu les mentalités... ? Je suis sceptique par rapport à ça. À force de les enfermer dans des cités, c'est dur de s'intégrer. Tu prends quelqu'un des cités, tu le poses à l'INSA, ça ne sera pas évident pour lui. Il faudrait que ça vienne petit à petit, et de tout le monde, pas que de quelques uns. Il ne faut pas tous les mettre à la télé, ce sont toujours les mêmes clichés : les blacks c'est les rappeurs... Pas forcément dans des postes importants non plus, mais une représentation équivalente à la population.

Que penses-tu de la Commission Passeport ?

Il ne faudrait pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt. C'est une bonne chose, je vois des gens qui sont à l'ILUT ou la fac et qui après sont à la rue. Il y a un problème à ce niveau-là. Il faudrait que ce soit pour tout le monde, et pas seulement pour les huit ou neuf élèves pris l'INSA et les trois admis à Science-po. Il faudrait que ce soit pour tous les Terminales. Si il y en a un qui veut faire une école de danse, qu'on l'aide à trouver. Parfois c'est privé, cher... Comme l'audiovisuel : j'ai vu que c'était trop cher, des sommes astronomiques. S'il y en a un qui a envie de percer dedans, il n'y arrivera pas. Beaucoup vont poursuivre leur formation alors qu'elle ne leur plaît pas. Beaucoup ne savent pas, leurs parents ne peuvent pas les orienter. J'étais fier à l'INSA lors des entretiens car j'ai percé tout seul par rapport à tous ceux qui étaient là, mais j'aurais bien aimé avoir ma mère et mon père. La plupart des étudiants de l'INSA ont des parents qui savent, qui peuvent d'avantager le conseiller, les orienter pour qu'ils ne se plantent pas. Il ne faut pas faire de discrimination positive ethnique, à mon avis. Certes, les Asiatiques s'intègrent souvent mieux, et les plus touchés sont les Blacks et les BLRS. Mais le vrai problème est surtout géographique.

Parlons de ton film (NDLR : Khaled a réalisé un film sur la banlieue dans laquelle il vit). Quelles ont été tes motivations ?

J'ai une passion pour la vidéo, découverte il y a peu. J'ai réagi comme beaucoup d'autres pendant les événements (NDLR : les émeutes urbaines de novembre 2005). On en parlait beaucoup entre nous, alors j'ai voulu prendre ma caméra. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qui est dit dans la vidéo, ce n'est pas mon point de vue. Les interviewés sont un peu guidés : pas de questions sur la police car ça provoque des réactions, pas de questions sur les points trop sensibles. Le reste c'est eux, libre expression.

Au début, ce n'était pas fait pour tourner sur le net ou ailleurs, mais plutôt dans la perspective d'avoir un débat au lycée. Après le mouvement sur le CPE on était un peu perturbés, le lycée était bloqué, donc le débat n'a pas eu lieu, et maintenant le bac... J'ai voulu mettre nos échanges de point de vue sur un support. Les gens présents dans la vidéo sont du lycée, ou de la ville. Cette vidéo, c'était aussi pour réagir face aux médias : on y montre trop de lanceurs de cailloux qui n'ont pas de conscience. Les médias veulent faire des chiffres, ils sautent sur la première occasion, dès qu'un ministre vient, on montre des gens qui en ont marre et qui ne savent plus quoi dire à part " débarrassez-nous de cette racaille ". Et ils vont représenter toute la banlieue à la télé.

Quelles ont été les réactions ?

Diverses. Tout le monde n'est pas toujours d'accord sur tous les passages. Moi non plus, d'ailleurs. A certains moments, les parents étaient critiqués, mais ce n'est pas toujours évident pour eux. J'ai envoyé un mail à Azouz Begag. Il m'a répondu au bout de 36 heures.

particuliers contre la discrimination

En Conclusion

Au vu de ces divers entretiens, le constat semble la plupart du temps le même. Mais les attentes et moyens mis en place sont divergents suivant les établissements considérés. En effet, ce chantier est encore au stade embryonnaire et cette prise en considération du problème lance une course à l'école qui sera la plus représentative de la mixité sociale.

Cette course débouche sur des mesures hâtives et superficielles qui ne répondent qu'en surface au problème de la discrimination à l'acès aux grandes écoles. Aucun modèle ne se dégage du lot aujourd'hui, au vu de la trop faible expérience dans ce domaine, même si certaines réussites doivent être saluées. Nous craignons un esprit de compétition sur le domaine de l'ouverture sociale, où chaque établissement serait en quête du leadership, et communiquerait en conséquence. Ce type de course à la reconnaissance, dans un secteur aujourd'hui clé, n'améliorerait pas la situation dans les territoires défavorisés, et représenterait une perte de temps et d'argent pour beaucoup de communication stérile. Alors, une précipitation ne ferait qu'anticiper un échec, en raison de la méconnaissance du terrain et des individus.

Le principal problème est l'incompatibilité des attentes du supérieur et du secondaire qui restent sur leurs positions quant à leur fonctionnement. S'opposent d'une part les grandes écoles qui restent sur des admissions très restrictives ; elles mettent à l'écart ceux qui n'ont pu développer leur potentiel pour des raisons socio-géographiques ; d'autre part les lycées conscients du malaise persistant et qui attendent des grandes écoles ●●●



Abdel Khaled Souifi
professeur à l'INSA pré-
sident d'ARCAD

ARCAD est une association qui intervient dans Lyon et sa banlieue, en animant des lycées, des collèges, des centres sociaux... dans un but préventif et éducatif dans le cadre de la lutte contre toutes les discriminations.

ARCAD a également pour projet la mise en place de tutorats ciblés à des collégiens volontaires, par des étudiants bénévoles, et qui tiendrait compte à la fois de l'élève à accompagner et de son environnement familial (rencontres avec les parents...)

particuliers contre la discrimination

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis enseignant et chercheur, passionné par le domaine scientifique et technique depuis que je suis petit, en particulier pour l'électronique. Je suis engagé dans une association qui s'appelle ARCAD. Cet engagement est lié au parcours et aux expériences que j'ai vécues, en particulier durant mes études. Je suis aussi un enfant d'ouvrier agricole, mère sans profession, j'ai six frères et une sœur, et je suis d'origine maghrébine. J'ai fait un lycée technologique. J'avais le niveau pour aller en Seconde générale mais je n'étais pas suffisamment informé. J'ai enchaîné sur un BTS d'électronique, puis une licence, jusqu'au DEA. Je me sentais obligé de ne pas accepter la fatalité de la discrimination. En 1990, à Toulouse, j'ai reçu des bourses au mérite octroyées par le jury pour me permettre de conduire ma thèse. Mais elles ont été refusées par le responsable du DEA qui préférait l'étudiant classé derrière moi, et qui était de nationalité française. Je n'avais pas, moi, la nationalité, bien que né ici : je bénéficiais du droit du sol, à 18 ans j'avais le choix entre être Français et Marocain. Je suis resté Marocain car je ne voulais pas me sentir exclu de ma famille. J'ai passé 20 minutes dans le bureau du responsable qui m'avait convoqué. J'y suis arrivé avec le texte du ministère légitimant la bourse, et je lui ai dit : "Je ne suis pas un voleur de diplôme, je ne suis pas un voleur de bicyclette, je ne suis pas un brûleur de voiture. Que vous le vouliez ou non, je ferai ce métier." À Lyon on m'a dit que je remplissais tous les critères, je n'ai pas rencontré ce problème. C'est peut-être à cause de ça que je ne suis pas Français aujourd'hui, car je reste marqué par cette période-là qui a été un choc psychologique assez fort.

Vous êtes un acteur de la lutte contre les discriminations...

Lorsque j'ai pu obtenir une position d'enseignant-chercheur, en 1995, j'ai eu la possibilité d'être responsable, dans certaines commissions, de rappeler la loi à ceux qui discriminent, parfois sans s'en rendre compte. Il est beaucoup plus important pour moi d'agir maintenant que lorsque j'étais étudiant, où, indigné et victime de discriminations, je me sentais impuissant. Je n'avais pas de moyen d'obtenir gain de cause, ni même de me faire entendre. J'ai eu l'envie de militer contre tous types de discriminations à l'emploi et dans l'enseignement. J'ai été sympathisant de SOS Racisme, puis vice-président de SOS Racisme Lyon en 2000-2001, jusqu'à la création d'ARCAD en 2003. Avec SOS Racisme, on a fait des testings sur les loisirs, les logements, l'emploi. Ce travail a permis de mettre en lumière et de faire accepter ce fait. Mais aujourd'hui on est dans une problématique très compliquée : comment passer à des moyens d'action pour faire changer les pratiques ? Du côté de l'éducation, ce n'est pas facile car c'est une grosse administration, et on a du mal à cerner les responsabilités lorsqu'il y a des problèmes de discrimination. Les discriminations ethniques se rajoutent et aggravent les discriminations sociales. Les discriminations s'empilent toutes. Il faut une approche globale.

Il n'y a pas pour moi, d'un côté des victimes et de l'autre des bourreaux. On est tous un peu discriminants, même en partant d'un bon sentiment. Ce qui est important, c'est de faire changer les mentalités, de lutter contre les préjugés. Avec ARCAD, on travaille à cela : utiliser des exemples forts pour faire effet boule de neige ; ne pas avoir d'a priori sur les différences de genre, de handicap, d'origine... ; établir des contacts ; créer des groupes de travail, plus de rencontres au niveau professionnel - entre enseignants du Supérieur et du Secondaire par exemple - ; organiser des jeux débats ; s'inscrire dans le cadre

de la sensibilisation à l'intérêt de poursuivre ses études, encourager dans ce sens. On préfère faire du préventif, même si on en vient, parfois, à du curatif. Il faut provoquer des face-à-face pour faire changer des regards, brasser des publics.

C'est important d'aller, c'est important de dire la loi. Le phénomène des discriminations est beaucoup plus lié à des préjugés qu'à du racisme. Neuf fois sur dix, il n'y a pas d'idéologies discriminatoires, c'est juste qu'on ne prête pas attention à certains inéquités.

Comment a évolué votre sentiment d'appartenance nationale au regard de vos origines ?

Je me suis toujours considéré comme Français, j'ai été amené à être en phase avec moi-même, en conciliant mon environnement familial et mon environnement français. J'ai eu l'impression que la société m'amenait à devoir choisir entre l'un et l'autre, alors que pour moi tout cela était une seule et même culture. Je suis pleinement citoyen aujourd'hui. J'ai une liaison affective avec le Maroc qui me vient de mes parents, mais je me définis d'abord comme un citoyen de France parce que j'ai grandi avec ces valeurs-là.

Pensez-vous qu'une définition pluri-culturelle de l'identité française est une bonne chose pour le Vivre ensemble ?

Il faudrait arriver à redéfinir ce qu'est la diversité culturelle, essayer de travailler sur une définition qui permette à chacun de se retrouver dans une citoyenneté commune. L'engagement à la nation est quelque chose de beaucoup plus fort que celui à la citoyenneté ; c'est accepter l'idée que devenir Français c'est définitif, c'est être prêt à donner sa vie, alors que la citoyenneté, c'est adhérer à des valeurs, c'est une force qui permet d'avoir plus de liberté tout en étant attaché à une nation. C'est comme un mariage, et pour un mariage, il y a un besoin d'amour. J'ai eu l'impression que la nation n'avait pas besoin de moi, et qu'elle me subissait, alors que j'étais né ici et que je n'avais pas choisi. Il y a eu un désamour. Aujourd'hui je suis Français dans ma tête dans mes actes de tous les jours, j'ai envie de sentir cette chaleur dans la société dès que je sors de mon statut qui me protège à l'INSA, où je me sens gratifié ; j'ai une satisfaction permanente dans mes relations avec mes étudiants, dans le respect que je rencontre chez mes collègues. Ça donne envie de donner à ce système ce qu'il a donné. Je mesure la chance que j'ai eu, ce système m'a permis de pouvoir évoluer ainsi. C'est une chance qui n'a pas été donnée à mon père par son pays. On a envie de retrouver cette chance dans toute la société.

Quand je sors de l'INSA, dès que je rencontre des gens qui ne me connaissent pas, je redeviens Maghrébin. La discrimination sociale, je peux la cacher, la discrimination maghrébine, je dois l'assumer. Il faut d'abord s'attaquer à des discriminations qui englobent plusieurs problématiques. Le Vivre Ensemble, c'est accepter l'autre, mais pour cela, il faut s'accepter soi-même. Il faut trouver un équilibre, sans avoir trop d'estime de soi.

Que pensez-vous de l'effet boule de neige ?

L'effet boule de neige marche. Des familles posent aujourd'hui spontanément la question : "comment fait-on un dossier pour entrer à l'INSA ?" Ils en ont entendu parler, ça se dit dans leur lycée. Je ne sais pas par quel canal, mais les municipalités aussi s'approprient ces initiatives. Ce n'est donc pas limité par rapport à l'effectif qu'on pourra toucher. Si le projet est pertinent, à partir de quelques réussites, il y a un effet boule de neige.

... une réforme profonde quant aux modes d'admission. Cette volonté de prendre les choses en main sur le terrain de la part des établissements du supérieur ne se substitue pas aux acteurs locaux à qui doit revenir une grande part des responsabilités. En amont le travail des écoles serait de répondre, du mieux possible, aux attentes formulées par les acteurs locaux (corps professoral, associations, familles, entreprises) ; c'est en aval que les écoles devraient s'assurer de la réussite des éléments intéressés grâce à l'ouverture sociale (accompagnements, éventuellement aides financières ou pour l'obtention de stages).

Par ailleurs, c'est un travail qui devrait être organisé localement, au cas par cas, et non selon une planification nationale. En effet les situations évoluent grandement selon les territoires, les établissements, et les formations. Deux lycées qui se retrouveraient avec les mêmes CSP n'ont pas forcément mis en place les mêmes systèmes pédagogiques, ils n'ont pas forcément les mêmes besoins, ni les mêmes attentes vis-à-vis de ce que les acteurs de l'enseignement supérieur pourraient leur apporter.

C'est alors en apprenant à mieux se connaître, et ce pour toute entité quelle qu'elle soit, que nous serons plus efficaces dans cette lutte pour l'égalité des chances.

Vous avez entre vos mains le fruit d'un travail mené tambour battant par des jeunes enthousiastes et curieux des autres. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'éclatisme des reportages. Depuis la poésie d'une écriture instantanée, presque un " enregistrement écrit ", des états d'âmes de jeunes de la Duchère, jusqu'à la rigueur d'une enquête auprès d'acteurs pour le moins impressionnants, directeurs de lycées ou de grandes écoles, en passant par une bouculade de questions et de révoltes que provoque une journée passée aux côtés des recruteurs du dispositif des cadets à Lille, l'éventail est large. L'éventail est surtout frais, brut, sans formattage.

Mais ce qui compte surtout, tout autant que ce résultat écrit, c'est le chemin parcouru jusqu'à la mise en mots de ces 44 pages. Ce sont les rencontres qu'ont occasionné les enquêtes de terrain, et qui ont donné envie aux associatifs de connecter leurs projets existants à ces personnes dont ils ont fait la connaissance, voire à en monter d'autres.

L'association des Nigériens de Bordeaux, enchantée par son contact avec le commandant Claude Jean, n'attend que la rentrée pour aller voir les cadets à Périgueux et projette de mener une action à plus long terme de solidarités locales en partenariat avec la police.

Mariam, impressionnée par les locaux de la Halde, peut désormais mettre des visages et une adresse sur une institution pourtant si récemment créée.

Pauline, mobilisée dans l'organisation d'un congrès sur la ségrégation urbaine qui a lieu cet été, a puisé dans sa discussion avec Maryline Gondart ou avec la Macif de nouvelles sources pour alimenter les débats.

Jérémie et Sammy, Camille, Jihen et Adrien, ont pu se rencontrer et échanger autour de ce projet, créant une complémentarité exemplaire entre leurs enquêtes-reportages, et entre leurs associations, engagées sur les mêmes thématiques. L'enquête de Jérémie et Sammy

sion pour dresser un bilan des mesures d'égalités des chances dans les grandes écoles, qui mérite d'être largement diffusée. La liste actualisée d'écueils à éviter qu'elle comporte donne réellement les moyens d'avancer dans le bon sens. Et leur association Rapp est aux premières loges pour permettre une évolution positive, tirée des conclusions de l'enquête, puisqu'elle se bat sur le terrain et dialogue avec les acteurs des lycées et des grandes écoles.

C'est en cela que le pari de cet état des lieux est réussi : pour que les choses changent, il faut que les gens s'impliquent eux-mêmes. En confiant cette enquête-reportage à des jeunes qui sont par ailleurs déjà investis dans une action associative, nous avons constaté avec bonheur que les reportages se sont nourris de leurs expériences déjà accumulées, tout comme ils ont aussi alimenté chez ces porteurs de projets l'idée de nouvelles expériences à réaliser. Faisant de ces jeunes des forces vives, catalyseurs d'un changement de mentalités.

■ Ces enquêtes-reportages font l'été 2006 l'objet d'un " feuilletton de l'été " sur le site Internet d'Animafac : chaque semaine sera consacrée à l'état des lieux des discriminations dans l'une des villes. Durant neuf semaines, la lutte contre les discriminations sera ainsi à l'honneur en home du site.

■ À plus long terme, ces enquêtes-reportages sont un outil essentiel à l'élaboration d'un collectif d'associations étudiantes de solidarités locales visant à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration. Comme expliqué plus haut, les associations ayant participé au projet ont d'ailleurs dit avoir beaucoup appris, et ont puisé dans cette recherche de terrain une grande énergie pour poursuivre une action l'année à venir.